

**Mercredi 7 septembre
10h30 -12h00**

**Thème 1 : FABRIQUER LES VALEURS DU PATRIMOINE NATUREL
Séance 1**

Présidente de séance : Hélène SAULE-SORBÉ

François QUANTIN (Laboratoire IRAA USR CNRS 3155, Antenne de Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour) : « *Patrimoine et religion : les éléments naturels des sanctuaires grecs* ».

Jacobo GARCIA ÁLVAREZ (Departamento de Humanidades: Historia, Geografía y Arte, Universidad Carlos Carlos III de Madrid) : « *Paysage, identité et patrimonialisation de la nature dans la création des premiers parcs nationaux espagnols (1916-1920)* ».

Carlos CORNEJO NIETO (Departamento de Geografía Universidad Autónoma de Madrid) : « *La patrimonialización estética de la montaña española : orígenes, procesos y resultados* ».

Paul ARNOULD (Laboratoire Environnement Ville Société UMR CNRS 5 600 Université de Lyon, Ecole Normale Supérieure de Lyon) : « *Une France sans patrimoine ? Réflexions à partir de l'Atlas aérien de la France de Pierre Deffontaines* ».

François QUANTIN

Patrimoine et religion : les éléments naturels des sanctuaires grecs

Mots-clés : sanctuaire grec, religion, nature sauvage, nature bornée, mise en scène

Résumé : Le sanctuaire grec est avant tout un espace, dont la divinité est propriétaire, où hommes et dieux se rencontrent et ont commerce. Il s'agit donc à la fois d'un espace public — le plus ancien espace public d'après François de Polignac — et d'un lieu privé dont le dieu a la jouissance économique, juridique, fiscale. Cet espace contient dès l'époque archaïque des biens meubles et immeubles plus ou moins monumentaux. Néanmoins, cet équipement architectural n'est pas exclusif, puisque les sanctuaires grecs font une place à des éléments naturels, comme des jardins, des grottes ou des failles, naturelles ou artificielles, ou des animaux sacrés. Ces éléments participent aussi à une mise en scène symbolique et mythique qui appartient aux traditions littéraires et iconographiques. La nature est alors une illustration de la personnalité de la divinité. Le lien peut encore être plus étroit : un arbre peut par exemple être le lieu de l'épiphanie d'un dieu, comme le chêne de Dodone, la résidence même de la divinité.

Ce thème pose la question du naturalisme que certains posent à l'origine de la religion grecque, voire de l'ensemble des polythéismes, et dont d'autres font la quintessence du sentiment religieux des Anciens, aboutissant par un choix idéologique à une sorte d'"écothéologie", de sacralisation de la Nature, un néo-paganisme qui exploite abusivement les religions antiques. Il s'agit aussi d'examiner l'approche grecque des paysages naturels, les relations entre la vie religieuse et l'exploitation des ressources naturelles, la perception du divin dans la nature sauvage, et le sanctuaire comme une nature bornée capable de contenir la divinité et d'accueillir les hommes.

François Quentin
Maître de conférences en Histoire
Laboratoire IRAA USR CNRS 3155, Antenne de Pau
Université de Pau et des Pays de l'Adour

JACOBO GARCÍA ÁLVAREZ

Paisaje, identidad y patrimonialización de la naturaleza en la creación de los primeros parques nacionales españoles (1916 – 1920)

Palabras Clave : “Paisajes nacionales”, Conservación de la naturaleza, Parques Nacionales, España, Covadonga, San Juan de la Peña

Resumen : La comunicación propuesta aborda la importancia de los valores simbólicos de carácter identitario en los inicios de la conservación de la naturaleza y del paisaje y en la declaración de algunos de los primeros espacios protegidos en España. El trabajo tendrá en cuenta tres aspectos principales. En primer lugar, se plantearán algunas consideraciones teóricas y generales sobre el papel de los valores simbólicos y, en particular, identitarios en los inicios de la conservación de la naturaleza y del paisaje en España. En segundo lugar, se examinará el proceso de patrimonialización del paisaje de la Montaña de Covadonga (primer Parque Nacional creado en España, en 1918) como lugar de memoria e identidad nacional. Y en tercer lugar, se abordarán las disputas y polémicas identitarias vinculadas a la declaración de dicho Parque y, en relación con ellas, los argumentos que condujeron a la declaración del Sitio Nacional del Monte de San Juan de la Peña. El trabajo se centrará en el período comprendido entre 1916 (año de aprobación de la primera Ley española de Parques Nacionales) y 1920 (en que se declaró el Sitio Nacional de San Juan de la Peña).

La tesis general en que se apoya la comunicación es que, en España, la creación de los primeros parques naturales se inscribe, entre otros objetivos, en las políticas de nacionalización inspiradas en las inquietudes “regeneracionistas” y en los esfuerzos de ciertas élites y clases dirigentes por institucionalizar nuevos espacios de identidad colectiva en torno al paisaje y la naturaleza (y, más particularmente, en torno a ciertos paisajes naturales impregnados de historia y considerados fundacionales para la historia de nación). La elección como primer Parque Nacional español de la Montaña de Covadonga, sede de un célebre santuario mariano y escenario de la batalla entre cristianos y musulmanes considerada por buena parte de la historiografía nacionalista española de la época como origen de la Reconquista, resulta emblemática al respecto: la declaración del Parque fue concebida como un apartado más de la Ley de Conmemoración del XII Centenario de la batalla de Covadonga y la inauguración del Parque se hizo coincidir de hecho con el día de la festividad de la Virgen de Covadonga y fue programada como culminación de los actos de dicho Centenario. La protección de la naturaleza se entrelaza indisolublemente aquí con la institucionalización de una determinada memoria colectiva y se pone al servicio de los procesos de construcción nacional de signo regeneracionista y, dentro de ellos, de las políticas de memoria vinculadas a ciertos sectores del nacionalismo español: de acuerdo con esta perspectiva, el paisaje es valorado y conservado, en buena medida, no sólo como un testimonio de la naturaleza pristina, auténtica e inocente, sino también como un teatro o escenario histórico del origen de la nación, y más aún, como un posible símbolo nacional tangible y unificador.

Pero, precisamente por ello, la creación del primer Parque Nacional español suscitará controversias ideológicas y de carácter identitario de diverso tipo, que cabe entender en el contexto de la llamada cuestión nacional o regional y de los debates sobre la organización territorial del Estado: disputas, en primer lugar, entre las diferentes tradiciones y modalidades del nacionalismo español existentes en la época (simplificando mucho, la liberal-democrática y la católica conservadora), que aunque reconocían la importancia simbólica de Covadonga defendían lecturas e interpretaciones dispares sobre el significado nacional de la batalla y sobre la manera en que debía conmemorarse; en segundo lugar, disputas y reivindicaciones de carácter regionalista (en todo caso dentro del nacionalismo español), como las planteadas por

ciertos sectores aragoneses en favor de la protección del Monte de San Juan de la Peña, declarado finalmente Sitio Nacional; disputas, en fin, entre los diversos nacionalismos españoles y el emergente nacionalismo catalán sobre el uso y el significado del adjetivo nacional para tales Parques. Todas estas controversias reflejan en buena medida la pluralidad de concepciones nacionales existentes, así como las dificultades por consensuar unos símbolos nacionales compartidos, patente en otras muchas facetas de la España de la época.

Jacobo García Álvarez
Departamento de Humanidades: Historia, Geografía y Arte
Universidad Carlos Carlos III de Madrid (Espagne)

Carlos CORNEJO NIETO

La patrimonialización estética de la montaña española : orígenes, procesos y resultados

Palabras clave : Paisaje de montaña, Valores estéticos, Gestión, España, Patrimonio

Resumen : El geógrafo islandés Karl Benediktsson, en un artículo publicado en 2007, reivindicaba que, en el seno de las políticas de gestión del paisaje y el territorio, el geógrafo actual debía tener seriamente en cuenta la apreciación estética del paisaje sin que ello implicara una valoración anacrónica de tipo pintoresco. Reclamaba una verdadera urgencia en el plano estético para gestionar estos procesos, mostrándose convencido de la necesidad de construir una firme patrimonialización de la naturaleza a instancias de una apreciación estética concreta, encarnada en el paisaje, con pleno valor legal.

El caso del paisaje de montaña español, que será el que nos ocupe en la presente comunicación, no estuvo al margen de tal evaluación estética que, en mayor o menor medida, y dependiendo de los casos, benefició su posterior patrimonialización. Si bien la sustancia de todo este corpus cultural (que al mismo tiempo llevó a su explotación económica) residió en los Alpes y el Pirineo, aportando en ambos casos los modelos más notables de su estetización en la literatura y en las artes plásticas, en España se pudo apreciar asimismo este movimiento moderno de retorno a la naturaleza. Contando con formas particulares de acercamiento a la montaña que proporcionaron un sólido entramado artístico y pedagógico, el descubrimiento del paisaje español derivó así de aquellas líneas de pensamiento emanadas de los valles alpinos. Las imágenes del paisaje español se inscribieron, de esta forma, en distintos discursos que combinaron algunos argumentos propios de la tradición alpina con ciertos particularismos históricos, políticos y estéticos surgidos de las circunstancias culturales de nuestro país.

Es evidente, por tanto, que hubo un ideario claro y unas manifestaciones culturales de calidad en relación a nuestras cordilleras. Algunas de ellas generaron actuaciones importantes a favor de la protección de los relieves de montaña españoles, como en los casos del movimiento institucionista en el Guadarrama, o la incesante actividad, como geógrafo y pintor, de Franz Schrader en el macizo de Monte Perdido. A siglo y medio de la fundación de estos valores (y después del olvido del que fueron presa durante las décadas de la dictadura franquista), se hace necesaria una revisitación de sus contenidos, mostrando, en clave contemporánea, cuáles han sido sus logros más notables y qué otras problemáticas, en cambio, están aún por resolver en la perspectiva estética de la patrimonialización del paisaje español.

Carlos Cornejo Nieto
Departamento de Geografía
Universidad Autónoma de Madrid (Espagne)

Paul ARNOULD

**Une France sans patrimoine ?
Réflexions à partir de l'Atlas aérien de la France de Pierre Deffontaines**

Mots-clés : France, Patrimoine ignoré, Patrimoine implicite, Patrimoine référence, Atlas aérien de la France (1955/1964)

Résumé : Il y a un peu plus d'un demi- siècle, Pierre Deffontaines, géographe, publie, en l'espace de 10 ans, chez Gallimard, un atlas de la France vue du ciel, en cinq tomes (1955/1964). Il collabore pour ce faire avec Marielle Jean Brunhes Delamarre, la fille de Jean Brunhes, professeur au collège de France, connu pour être le responsable scientifique des archives de la planète terre, voulues par le mécène Albert Kahn.

Cinquante après le tableau de la géographie de la France de Vidal de La Blache et vingt ans avant la publication de la série « Découvrir la France » de Roger Brunet, chez Larousse, cet ouvrage novateur s'appuie, pour proposer une vision non conformiste du territoire national, sur l'analyse de photographies aériennes zénithales et obliques, produites par l'IGN, mais aussi par de nombreux photographes privés.

Rédigeant les commentaires des photos composant l'atlas Pierre Deffontaines ne pouvait avoir connaissance des textes de références sur le patrimoine et les hauts lieux qui allaient fleurir vingt ans plus tard, de Jean Babelon et Pierre Chastel à Pierre Nora en passant par Françoise Choay. Il rédige ses commentaires avant le renouvellement de bon nombre des paradigmes en géographie et le début de fortes interrogations épistémologiques sur la discipline.

Le premier constat de l'analyse du corpus de textes est que le patrimoine, au temps des trente glorieuses est une notion ignorée par Pierre Deffontaines. Les auteurs utilisent des cadres d'analyses où les notions de la géomorphologie et les acquis de la géographie rurale restent prépondérants. Pourtant notre hypothèse de travail vise à montrer que les vues aériennes que choisit et commente Pierre Deffontaines, correspondent à des formes de patrimonialisation implicite. Surtout les documents proposés dans l'atlas constituent une foisonnante banque de données, fournissant une sorte de top départ, d'état de référence pour apprécier la géographie de lieux devenus patrimoniaux, surtout après l'explosion des sites et l'élargissement de la notion, après la loi Malraux de 1962.

Notre attention portera plus particulièrement sur les sites du patrimoine forestier, en liaison avec la démarche actuelle de l'ONF « Forêt patrimoine » que l'auteur suit depuis 1997, dans le cadre du comité de pilotage et sur les sites géomorphologiques.

Ce faisant nous situons l'explosion patrimoniale dans des échelles de temps et d'espaces permettant de nous interroger sur la taille et le passé des objets de nature patrimonialisés ou patrimonialisables. Nous nous interrogeons sur le patrimoine du temps présent et sur la diversité des lieux susceptibles d'être transmis aux générations futures, en liaison avec les percées liées au développement durable. Patrimonialiser des objets de nature pose enfin la question du risque de fixisme et de muséification, liés à des conceptions trop rigide de la conservation, en contradiction avec les multiples dynamiques du vivant.

Paul Arnould
Professeur des universités Géographie
Laboratoire « Environnement Ville Société » UMR CNRS 5 600
Université de Lyon
Ecole Normale Supérieure de Lyon

Mercredi 7 septembre 2011

13h45-15h15

Thème 1 : FABRIQUER LES VALEURS DU PATRIMOINE NATUREL
Séance 2

Président de séance : Guy Mercier

Marylise COTTET (Laboratoire Environnement Ville Société UMR CNRS 5 600 Université de Lyon) : « *Caractérisation des valeurs historiques fondant la patrimonialisation de la nature : étape nécessaire à la compréhension de la transmission des héritages naturels. L'exemple des environnements de bras morts fluviaux* ».

Stefania BONFIGLIOLI (Département de Disciplines de la Communication, Université de Bologne) : « *Patrimoine et paysage: deux conceptions différentes de la nature ?* ».

Stéphane HÉRITIER (Université Jean Monnet, Laboratoire Environnement, Ville, Société UMR 5600 CNRS) : « *Réflexions sur la patrimonialité de la nature (à partir de l'exemple des parcs nationaux)* ».

Vincent BANOS, Bénédicte RULLEAU (Laboratoire Espaces, Nature et Culture UMR CNRS 8185 Université Paris IV-Sorbonne / Laboratoire de Recherche en Economie-écologie, Eco-innovation et ingénierie du Développement Soutenable (REEDS) EA 4566 Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines) : « *Regards croisés autour de la patrimonialisation de l'environnement et de ses valeurs* ».

Marylise COTTET

**Caractérisation des valeurs historiques fondant la patrimonialisation de la nature :
étape nécessaire à la compréhension de la transmission des héritages naturels
L'exemple des environnements de bras morts fluviaux**

Mots clés : Valeurs, Patrimoine naturel, Héritage, Dynamiques temporelles, Histoire

Résumé : Les liens tissés entre les sociétés et les environnements conduisent à l'émergence de valeurs, ces constructions sociales élaborées au sujet de la qualité des environnements. Ce sont ces valeurs qui fondent l'appropriation patrimoniale de la nature. On peut distinguer les valeurs de « surface » (« surface value »), des valeurs « profondes » (« embedded value ») (Stephenson, 2008). Les premières procèdent d'une expérience relativement courte de l'environnement et résultent directement des réponses sensorielles produites par sa perception. Les secondes, au contraire, résultent d'une expérience beaucoup plus approfondie. C'est la temporalité inhérente à l'environnement qui en fait un objet de valeur : événements historiques, traditions (Lowenthal, 1975). Le processus de patrimonialisation ne peut donc se comprendre qu'à la lueur du passé : le patrimoine est un héritage commun qu'il convient de protéger et de transmettre aux générations futures (Audrerie, 1997). De fait, un objet de nature ne constitue un patrimoine que s'il « permet à la collectivité d'affirmer son identité, d'actualiser son histoire et en quelque sorte, de la reconquérir sans cesse » (Baron-Yellès, 2000). Une meilleure appréhension des valeurs « profondes » portées sur les environnements représente donc un enjeu majeur de la gestion des patrimoines naturels.

Les bras morts du fleuve Rhône et de la rivière d'Ain font l'objet, depuis les années 2000, de travaux de restauration écologique. Ce contexte opérationnel interroge particulièrement le caractère patrimonial de ces milieux : afin de définir des objectifs de restauration ayant un sens pour les habitants, il s'avère nécessaire de prendre en considération l'histoire locale. Une enquête a donc été réalisée afin de mieux comprendre les valeurs qui fondent historiquement les liens entre les habitants et les bras morts fluviaux. 31 entretiens ont été réalisés auprès d'individus âgés de plus de 60 ans, résidant à proximité des bras morts du fleuve Rhône ou de la rivière d'Ain. Ces entretiens, intégralement retranscrits, ont fait l'objet d'une analyse de contenu, dont le codage repose sur huit classes de valeur (Droz, 2005) : productive, sacrée, esthétique, biologique, marchande, identitaire, récréative et d'habitat.

Cette communication se propose de présenter une analyse critique des résultats de cette enquête. L'analyse du corpus d'entretiens permet de caractériser les valeurs qui fondaient autrefois la patrimonialisation des milieux de bras morts. Néanmoins, au vu des résultats, il apparaît que ce système de valeurs d'antan ne peut être transposé tel quel aux sociétés contemporaines. Les dynamiques environnementales et sociales engendrent une évolution des valeurs portées sur les environnements et conduisent à une remise en cause de la patrimonialisation de cet environnement. De fait, si le concept d'héritage suppose une transmission aux générations futures, il se définit aussi et surtout par l'oubli (Lowenthal, 1993) : tout ne peut être transmis. Il importe donc de mieux comprendre quelles sont les valeurs qui sont transmises de génération en génération, de manière à créer cette identité commune portée par le patrimoine. Ainsi, cette enquête ouvre de larges perspectives de recherche. Le corpus présenté constitue une base solide, vitrine des valeurs d'antan, qui pourra être comparée aux valeurs actuelles, mises en évidence dans le cadre de recherches à venir.

Références citées :

AUDRERIE D., 1997. La notion et la protection du patrimoine, Presses universitaires de France, Paris.

- BARON-YELLES N., 2000. Recréer la nature. Ecologie, paysage et société au marais d'Orx, Editions rue d'Ulm, Paris.
- DROZ Y., MIEVILLE-OTT V. et SPICHIGER R., 2005. *Représentations paysagères et processus de légitimation des usages sociaux du paysage, de la Vue-des-Alpes au pays d'Enhaut*, Rapport de recherche, Fonds national suisse.
- LOWENTHAL D., 1975. Past time, present place: lanscape and memory, *Geographical review*, vol. 65, p. 1-36.
- LOWENTHAL D., 1993. Memory and oblivion, *Museum management & curatorship*, vol. 12, p. 171-182.
- STEPHENSON J., 2008. The cultural values model: an integrated approach to values in landscapes, *Landscape and urban planning*, vol. 84, p. 127-139.

Marylise Cottet
Docteur en géographie et en aménagement
ATER à l'Université Jean Moulin Lyon 3
Laboratoire « Environnement Ville Société » UMR CNRS 5 600
Université de Lyon

Stefania BONFIGLIOLI

Patrimoine et paysage: deux conceptions différentes de la nature ?

Mots-clés : Patrimoine, Paysage, Géographie, Sémiotique, Valeurs

Résumé : « Patrimoine », « paysage » et « environnement » sont, à mon sens, les mots les plus significatifs pour envisager la conception contemporaine de nature. Mais pourquoi parle-t-on de nature tantôt en termes de patrimoine, tantôt en termes de paysage, tantôt en termes d'environnement ? Pour chercher de répondre, il faut avant tout approfondir la sémantique de ces mots clés, à partir des textes les plus officiels qui les utilisent. En particulier, je voudrais comparer les signifiés de patrimoine et de paysage à partir d'un passage de la Recommandation (2008) du Comité des Ministres aux États de l'Union européenne sur les orientations pour la mise en œuvre de la Convention du Paysage (2000). La Recommandation soutient que le concept de paysage « tel qu'énoncé par la convention est différent de celui qui peut être formulé dans certains documents qui assimilent le paysage à un bien (conception patrimoniale du paysage) et le qualifient (paysage culturel, naturel etc.) » ; le paysage « forme un tout » et « n'est pas limité à des éléments culturels, artificiels ou naturels » (I.2). Le concept de paysage semble dépasser ici le concept de patrimoine dans la mesure où il va au-delà de l'opposition millénaire nature/culture. Cette opposition, au contraire, semble caractériser les classifications des patrimoines, au moins en se fondant sur la Convention UNESCO (1972) sur le patrimoine mondial. Selon l'UNESCO, un patrimoine peut être naturel ou culturel, mais, a priori, tout patrimoine doit avoir une certaine valeur. Avant de réfléchir sur les valeurs qu'on peut attribuer à la nature comme patrimoine, je pense qu'il faut réfléchir sur ce qu'on doit entendre par attribution de valeur à quelque chose. Plusieurs sciences sociales contemporaines, comme la sémiotique, ont étudié la notion de valeur et l'objectivation de quelque chose en vertu d'une attribution de valeur. Je pense que ces études sur les objets de valeur sont les plus utiles pour comprendre la notion de patrimoine naturel et son rapport effectif avec l'opposition nature/culture. De l'autre côté, la définition de paysage donnée par la Recommandation parle d'un dépassement de l'opposition nature/culture. À ce sujet, je voudrais envisager le concept de paysage à la lumière de quelques étapes de son histoire à l'intérieur de la discipline géographique, à partir des Tableaux de la nature d'Alexander von Humboldt jusqu'aux acquis de la géographie culturelle contemporaine. Le but final de ce travail est de comprendre si les mots « patrimoine » et « paysage » sont en mesure d'exprimer deux perspectives différentes sur le rapport nature/culture, ou bien, au contraire, si les signifiés des deux termes portent sur la même conception contemporaine de nature.

Dr. Stefania Bonfiglioli
Département de Disciplines de la Communication
Université de Bologne (Italie)

Stéphane Héritier

Réflexions sur la *patrimonialité* de la nature (à partir de l'exemple des parcs nationaux)

Mots-clés :

Résumé : Depuis la diffusion des syntagmes « paysages « culturels » » (vendu à grand renfort de label par l'Unesco) et de celui du « patrimoine « naturel » », dont l'expression daterait, en France, de la loi permettant la création des parcs naturels régionaux (en 1967), *nature* et *culture* ont retissé des liens longtemps distendus. Les prémisses de cette reconquête émergent dans des régions du monde où la nature est si présente qu'elle ne put être ni totalement négligée, ni totalement maîtrisée par les outils techniques à disposition des sociétés du moment.

Alors qu'en Europe, comme l'ont montré A. Riegl, Fr. Choay ou D. Poulot, le siècle numéro XIX vit s'affirmer le *monument* comme incarnation de l'action mémorielle (précisément la fonction de remémoration), dans d'autres régions du monde les paysages forestiers ou les fronts d'exploration, considérés comme les lieux du sauvage dans les représentations collectives du moment, occupèrent la place vacante laissée par une histoire (considérée comme) faisant défaut. Le *Wilderness*, cette grande nature sauvage fortement imprégnée de religiosité ou de spiritualité selon les pays (anglo-saxons en l'occurrence), et plus précisément sa préservation, justifia les politiques de protection de la nature qui prirent forme avec la création de parcs *nationaux*.

Ce mouvement engagé au XIX^e siècle s'est amplifié au siècle suivant, pour prendre un relief particulier à une période où les inquiétudes exprimées au sujet du développement viable de l'humanité prennent une connotation clairement millénariste. Alors que des composantes de plus en plus élargies du monde physique viennent grossir la liste des sites inscrits à toutes les échelles (du *Geopark* localisé au site du patrimoine mondial couvrant plusieurs centaines d'hectares), il importe de s'interroger sur la *patrimonialité* de la nature, c'est-à-dire sur sa fonction et plus largement sur le statut du monde physique (au sens aristotélicien) tel qu'il se trouve affecté d'une temporalité *utile* et relativement récente. Dans le volume 3 de *Temps et Récits*, évoquant les réflexions de Toulmin & Goodfield (*The Discovery of Time*, 1965) Ricoeur discute déjà ce moment décisif de « la découverte de la dimension « historique » du monde naturel » (p. 165). Toutefois, la promotion à la « dignité patrimoniale » d'à peu près tous les éléments physiques qui était jadis considérés dans leur intangibilité, suscite de nombreuses interrogations que notre présentation tentera de déployer à partir d'exemples situés dans des parcs nationaux. Ces espaces protégés auxquels nous nous intéresserons présentent l'intérêt de correspondre à des territoires disposant de sites spécifiques, de monuments et d'éléments statiques ou dynamiques, qui ont progressivement servi à constituer le substrat autant que le discours patrimonial.

Qu'en est-il de la *nature patrimoniale* de la nature ? Le patrimoine est-il *naturel* parce qu'il a pour objet, support ou sujet des éléments physiques ? Telles sont les questions qui conduiront la réflexion de la communication que nous proposons à votre attention.

Stéphane Héritier
Maître de conférences en Géographie
Université Jean Monnet Saint Etienne
Laboratoire « Environnement, Ville, Société » / ISTHME UMR CNRS 5600

Vincent BANOS, Bénédicte RULLEAU

Regards croisés autour de la patrimonialisation de l'environnement et de ses valeurs

Mots-clés : Evaluation économique, Patrimoine naturel, Registres de justification, Singularités géographiques, Valeurs

Résumé : Identifié et circonscrit depuis le XIXe siècle aux monuments historiques, collections d'artefacts exceptionnels et irremplaçables, le patrimoine n'a cessé de s'étendre, du sacré au profane, du matériel aux savoirs vernaculaires et de la culture à l'environnement (Di Méo, 2007). Loin des canons de l'esthétique et des curiosités naturelles remarquables, tout est désormais susceptible d'être patrimonialisé, des traces les plus humbles de la vie quotidienne traditionnelle aux écosystèmes qui se démarquent par leur singularité. L'élargissement des catégories du patrimoine s'accompagne donc d'une extension chronologique (du passé au présent) et topographique (du ponctuel aux vastes étendues), voire conceptuelle (Heinich, 2009). L'accentuation des processus de patrimonialisation de la nature semble notamment induire une transformation radicale de la notion même de patrimoine, celle-ci ne pouvant plus seulement désigner « l'ensemble des objets qui ont perdu leur valeur d'usage » (Leniaud 2007). De même, il ne paraît plus nécessairement pertinent de poser que la conservation patrimoniale constitue toujours un sacrifice pour la collectivité (Babelon et Chastel, 1981), comme si elle s'opposait systématiquement à la valorisation productive des espaces. De nombreux auteurs ont ainsi souligné que les valeurs patrimoniales pouvaient, par leurs capacités à inscrire les territoires dans le cadre de l'unité et de la distinction et donc de l'attractivité et de la compétitivité, constituer des ressources spécifiques de développement, voire une sorte de rente territoriale (Pecqueur, 2000 ; Peyrache-Gadeau, 2004).

En revanche, à notre connaissance, peu de travaux ont porté sur les implications sociales et politiques de ces nouveaux principes de justification, et notamment de la valorisation économique des actifs naturels. Le fait de donner une valeur monétaire et d'internaliser ce qui était jusqu'alors considéré comme des services éco-systémiques non marchands, et donc des externalités (Desaigues et Point, 1993 ; Koldstad, 2000), modifie-t-il l'ordre des pluralités impliquées (acteurs, échelles...), les registres de justification mobilisés et donc la nature et les enjeux même des processus de patrimonialisation ? Les interrogations autour de l'efficacité de ces valeurs pour organiser les relations économiques de façon à ce que les groupes professionnels concernés poursuivent leurs activités dans l'espace et dans le temps (Barthélemy et al., 2004) ne sont-elles pas souvent éludées derrière les principes moraux et éthiques qui drapent le patrimoine de toutes ses vertus consensuelles ? Nous faisons ainsi l'hypothèse que la valeur économique du patrimoine est rarement une justification discutée, alors même qu'elle peut être un argument d'autorité à la base de la prise de décision publique et de l'expansion patrimoniale.

Issu de la confrontation des analyses d'un géographe et d'une économiste, cet essai propose une réflexion sur la transformation des valeurs patrimoniales et des usages qui en sont fait. En croisant des outils de recherche et en s'inspirant d'études de cas (multifonctionnalité forestière des Landes Gascogne et agricole en Périgord, protection de la biodiversité dans les Parcs Nationaux), l'objectif est de développer une approche réflexive permettant de décaler quelque peu le regard porté sur l'expansion patrimoniale, entre valeurs économiques, singularités géographiques et pluralités sociales.

Vincent Banos
Docteur en Géographie
Chercheur associé au laboratoire Espaces, Nature et Culture (ENeC) UMR CNRS 8185
Université Paris IV-Sorbonne

Bénédicte Rulleau
Maître de conférences en Sciences Économiques
Laboratoire Recherche en Economie-écologie, Eco-innovation et ingénierie du Développement Sostenable (REEDS) EA 4566
Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines

Mercredi 7 septembre 2011

15h45-17h15

Thème 1 : FABRIQUER LES VALEURS DU PATRIMOINE NATUREL

Séance 3

Président de séance : Nicholas ENTRIKIN

Bruno CHARLIER, Nicolas BOURGEOIS (Laboratoire SET UMR 5603 CNRS Université de Pau et des Pays de l'Adour) : « *Parcs et réserves de ciel étoilé : nouveaux concepts et outils de patrimonialisation de la nature* ».

Christophe GUIBERT (Laboratoire ESO UMR CNRS 6590, Université d'Angers) : « *Vagues de surf et patrimonialisation : des appropriations différenciées* ».

Federica BURINI (Laboratoire Cartographique Diathesis, Università degli Studi di Bergamo) : « *La représentation cartographique du patrimoine naturel d'une vallée alpine italienne : la Valle Camonica* »

Claire PORTAL (Laboratoire LETG Géolittomer UMR CNRS 6554, Université de Nantes) : « *Paysages et géomorphosites dans les Pays de la Loire : Quel patrimoine géomorphologique pour un « pays plat » ?* »

Bruno CHARLIER, Nicolas BOURGEOIS

Parcs et réserves de ciel étoilé : nouveaux concepts et outils de patrimonialisation de la nature

Mots-clés : Patrimoine naturel, Espaces protégés, Parcs et réserves de ciel étoilé, Programme StarLight, Tourisme durable

Résumé : La protection du ciel étoilé et par conséquent la lutte contre la pollution lumineuse a pendant longtemps été la préoccupation exclusive des astronomes professionnels, constituant un véritable enjeu de préservation de leurs activités scientifiques d'observation. Historiquement implantés au cœur des villes (Toulouse, Paris, Bordeaux, Nice, Berlin, Londres, Rome...) les observatoires astronomiques ont ainsi très tôt soufferts de la pollution lumineuse liée au développement des éclairages publics et privés. Dès le XIXe siècle, nombre d'entre-eux ont dû quitter leurs sites initiaux d'implantation pour déménager en périphérie des zones habitées où très rapidement ils ont été confrontés aux mêmes problèmes, du fait de la croissance urbaine. Si, la plupart des grands observatoires sont aujourd'hui implantés dans des zones désertiques, en haute montagne ou dans des espaces très faiblement peuplés, ceux qui sont restés au voisinage des aires urbaines ce sont dotés de zones de protection.

Mais, alors que ces premiers zonages étaient exclusivement et très ponctuellement destinés à préserver les établissements scientifiques de la pollution lumineuse, ceux qui sont aujourd'hui créés sous l'appellation « parcs » et « réserves » de ciel étoilé le sont selon un concept de protection plus intégrateur et pas forcément en lien direct avec la présence d'un observatoire. En effet, depuis le début des années 1990 et surtout à partir des années 2000, de nouveaux concepts de protection du ciel étoilé ont vu le jour. Il ne s'agit plus seulement de préserver un accès visuel et instrumental à la voûte céleste à des fins uniquement scientifiques, mais de considérer « la lumière des étoiles » comme un patrimoine à dimension universelle dont protection et la mise en valeur peuvent permettre le développement local de différentes formes de tourisme scientifique, culturel ou de nature, qui se veulent aussi durables.

Ce sont deux associations nord-américaines, The Royal Astronomical Society of Canada (RASC) et surtout l'International Dark sky Association (IDA) aux Etats-Unis qui ont inspiré les labels de parcs et réserves de ciel étoilé aujourd'hui intégrés dans le concept de Réserve StarLight développé dans le cadre du programme « Astronomie et Patrimoine Mondial » lancé par l'UNESCO et l'Union Astronomique Internationale (UAI) en 2007. Ce processus de patrimonialisation s'appuie sur deux principales dimensions du ciel étoilé : une dimension culturelle relative aux conceptions philosophiques et religieuses du firmament et aux liens que les civilisations ont de tous temps tissé avec les astres ; et une dimension naturaliste plus ouverte sur des approches paysagères et écologiques. C'est à cette dernière que nous intéresserons car c'est finalement elle qui prévaut dans de nombreux parcs et réserves de ciel étoilé dont celui en projet de la Réserve internationale de Ciel étoilé du Pic du Midi de Bigorre dans les Pyrénées françaises.

Cette communication aura deux principaux objectifs :

- le premier sera de présenter les fondements des programmes de protection du ciel étoilé et les initiatives en cours dans le monde entier ;
- le second sera d'examiner les relations conceptuelles et opérationnelles entre patrimoine naturel et ciel étoilé que ces projets font apparaître.

Bruno Charlier
Maître de Conférences en Géographie
Laboratoire « Société, Environnement, Territoire » (SET) UMR 5603 CNRS-UPPA
Université de Pau et des Pays de l'Adour

Nicolas Bourgeois
Master 2 Géographie-Aménagement SAT
Université de Pau et des Pays de l'Adour

Christophe GUIBERT

Vagues de surf et patrimonialisation : des appropriations différenciées

Mots-clés : Vagues de surf, Patrimonialisation, Procédures d'appropriation

Résumé : L'analyse des procédures d'appropriation permettant à des objets « naturels » d'acquérir la qualité de patrimoine reconnue comme tel renseigne sur la variabilité des intérêts et des logiques sociales sous-jacents. Les vagues des rivages côtiers, entendues comme « matérialités naturelles », dont la visibilité tient principalement à leur qualité pour la pratique du surf constituent un bon moyen d'identifier les procédures d'appropriation différenciées. À partir de cas concrets, issus de matériaux empiriques et de ressources documentaires, trois processus de patrimonialisation des vagues seront identifiés, renvoyant chacun à des profits escomptés différents. En effet, selon les territoires et les configurations spatiales d'une part puis des pratiquants et des modes de régulation d'autre part, les vagues de surf peuvent à la fois être « patrimonialisées » aux fins d'identification territoriale, de maintien d'une forme d'entre soi ou encore de profits exclusivement économiques. Patrimonialiser les objets naturels que sont les vagues de surf renvoie ainsi, tout en contribuant à discuter le concept, à des finalités très différentes.

Elément caractéristique et construit d'un littoral spécifique dans une optique de développement et de production d'externalité, la patrimonialisation des vagues de surf s'exprime à l'aune d'une intentionnalité politique en même temps qu'au substrat idéologique du territoire. Elle se définit à partir de composantes matérielles comme la qualité, le paysage, etc. et/ou à partir de composantes idéelles comme l'authenticité, la profondeur historique du « *spot* », etc. La vague est par exemple perçue par certains élus locaux du Pays Basque comme une « ressource territoriale »¹ et naturelle rare, digne d'être conservée « entre ses mains » au risque d'engendrer des concurrences territoriales. Le cas de la vague de « *Parlementia* », située face aux villages basques de Bidart et Guéthary permet de comprendre les intérêts politiques² visant à patrimonialiser la nature. La vague de surf ainsi exploitée devient un outil politique et touristique visant à marquer un territoire afin que ce dernier maintienne ou développe un statut de « lieu rayonnant ».

Ailleurs, la patrimonialisation des vagues de surf peut se réaliser par les pratiquants eux-mêmes. Qualifiées de « localisme » dans le jargon de l'univers du surf – forme contemporaine d'autochtonie –, les procédures d'appropriation qui constituent ce deuxième axe d'analyse sont ici portées par des individus dont l'objectif est de limiter les effets, néfastes à leurs yeux, de la surpopulation des « *spots* » de surf par les « étrangers ». Si le localisme (et son corollaire lié à un imaginaire belliqueux) reste davantage discursif que réel, il n'en demeure pas moins que des vagues de surf sont réputées pour être jalousement conservées par des surfeurs « locaux ». Quelques vagues du sud de l'Aquitaine, du littoral espagnol voire, à une échelle plus exotique, des îles polynésiennes (Tahiti) et pacifiques (Hawaï) sont ainsi emblématiques de ces appropriations distinctes de tout mode de régulation officielle.

Enfin, les vagues de surf, dans de rares cas, peuvent être exclusivement réservées à un usage marchand. Des agences de voyages spécialisées dans les prestations de « *surftrip* » vendent à une clientèle internationale aisée des séjours de surf sur des îles indonésiennes. Les surfeurs séjournant dans les hôtels luxueux à proximité des lieux de pratique sont dès lors les seuls autorisés. Les vagues réputées de « *Pasta Point* » aux Maldives ou de « *Cloudbreak* » aux Fidji, parmi d'autres, sont ainsi privatisées par les autorités locales ou des entreprises

¹ Gumuchian H., Pecqueur B., « La notion de ressource territoriale », *Montagnes Méditerranéennes*, n°20, p.4.

² Guibert C., *L'univers du surf et stratégies politiques en Aquitaine*, Paris : L'Harmattan, 2006, 321p.

étrangères (avec l'accord de l'administration). Cette modalité de patrimonialisation d'une ressource naturelle rare répond à des finalités purement marchandes mais contribue, ainsi que les procédures d'appropriation précitées, à une édification des vagues de surf en biens matériels dignes de patrimoine local.

Christophe Guibert
Maître de conférences en Sociologie
Laboratoire ESO UMR CNRS 6590
Université d'Angers
UFR Ingénierie du Tourisme, du Bâtiment et des Services

Federica BURINI

**La représentation cartographique du patrimoine naturel d'une vallée alpine italienne :
la Valle Camonica**

Mots-clés : Patrimoine, Nature, Savoirs traditionnels, Représentations cartographiques, Milieu rural alpin

Résumé : La contribution tirée d'une recherche finalisée vise à présenter différentes formes de patrimonialisation de ressources naturelles et culturelles présentes dans une vallée alpine italienne, la Valle Camonica : au-delà des formes traditionnelles de tutelle, comme les aires protégées (réserves naturelles, parcs), on y retrouve des nouvelles modalités élaborées par les communautés locales, comme les écomusées.

La Valle Camonica constitue un cas d'étude intéressant du fait d'être une vallée alpine dans laquelle se concentre un grand nombre de sites officiellement reconnus par des institutions opérant à échelles multiples (mondiale, nationale, régionale, municipale) : au niveau international, elle est célèbre pour être devenue en 1978 le premier site mondiale du Patrimoine de l'UNESCO pour ses incisions rupestres, et on y trouve aussi des parcs nationaux, une réserve régionale et plusieurs parcs municipaux qui ont été créés spécialement pour la tutelle des sites archéologiques et du patrimoine naturel qui les entourent. Il faut aussi ajouter que depuis quelques années on assiste à la diffusion de formes de patrimonialisation de la nature nées sous initiative des populations locales : les écomusées.

Dans un tel contexte, la recherche vise à étudier surtout la diffusion des écomusées qui sont nés grâce à la collaboration entre municipalités, afin non seulement de sauvegarder les ressources naturelles – comme par exemple les châtaigniers, les gisement de fer, les massifs montueux – mais plutôt de valoriser leur signification sociale. Ensuite, pour comprendre le processus d'appropriation symbolique et pratique des ressources naturelles de la part des communautés locales qui vivent encore sur les versants de la vallée, nous suivrons une méthodologie de recherche de terrain dénommée SIGAP, déjà expérimentée dans d'autres contextes, et pour la première fois appliquée en Valle Camonica, afin de réaliser une analyse territoriale participative, qui porte sur la rédaction de cartes réalisées par les communautés locales qui prospectent les processus territoriaux et les savoirs locaux transférés sur les ressources naturelles.

On propose donc une contribution concernant la première thématique : « L'appropriation patrimoniale : images, imaginaires, représentations », montrant deux types de représentation du patrimoine naturel de la vallée : une cartographie référée aux aires protégées et aux écomusées et une cartographie produite par les habitants d'une petite fraction de la municipalité de Capo di Ponte, d'où il émerge l'importance de la dénomination des lieux pour le transfert de savoirs traditionnels et la compétence sur l'utilisation des ressources naturelles d'origine hydrique, morphologique, végétale et minérale.

Federica Burini
Laboratoire Cartographique Diathesis (www.unibg.it/geografia)
Università degli Studi di Bergamo (Italie)

Claire PORTAL

**Paysages et géomorphosites dans les Pays de la Loire :
Quel patrimoine géomorphologique pour un « pays plat » ?**

Mots-clés : Patrimoine géomorphologique, Géomorphosite, Patrimonialisation, Relief ordinaire, Pays de la Loire

Résumé : Tout au long du XX^e siècle, le champ patrimonial s'est étendu à la nature abiotique, portée par le concept de géodiversité apparu au début des années 1990, et où les formes de reliefs sont incluses. Ces reliefs ont accédé au statut patrimonial avec l'apparition de la notion de site géomorphologique ou géomorphosite, concept essentiellement porté par les géographes et géomorphologues transalpins, suisses et italiens. On pourra cependant s'interroger sur la nature de ce nouveau patrimoine : existe-t-il uniquement pour des reliefs de hautes altitudes ? L'émergence de la nature ou du paysage « ordinaire » implique-t-elle la reconnaissance patrimoniale de reliefs moins hauts, plus « banals » ? Cette communication propose de saisir l'extension du champ patrimonial - et donc le processus de patrimonialisation - associé aux formes des reliefs dans un « pays plat », la région des Pays de la Loire.

Les points culminants des cinq départements constituant la dernière région ligérienne avant l'océan varient de 117 à 416 m, le département de la Loire-Atlantique étant topographiquement le plus bas de France. Les bas-reliefs (buttes et coteaux), les plateaux, les dépressions remplies d'eau ont souvent véhiculé une image banale des paysages géomorphologiques de la région. Pourtant, leur attractivité souvent associée à des reliefs spécifiques a été motrice d'un tourisme actif dès le XIX^e siècle :

- les littoraux ligériens et vendéens ont été moteur d'un tourisme balnéaire en lien avec des plages emblématiques et des falaises aux formes pittoresques ;
- les « montagnes atlantiques » ont été mises en valeur par les artistes, peintres et écrivains. Certaines d'entre elles prendront le nom d' « Alpes » avec comme icône des « monts » et des versants minéraux ;
- les vallées, nombreuses et encaissées dans les plateaux ligériens, sont à l'origine d'un tourisme pittoresque et bénéficient pour certaines d'entre elles d'une protection et d'une reconnaissance nationale voire internationale ;
- enfin, après avoir été longtemps délaissées, puisque considérées comme insalubres, les dépressions aujourd'hui zones humides ont bénéficié d'une reconnaissance écologique au début des années 1970.

En Pays de la Loire, l'émergence de ce nouveau patrimoine s'appréhende notamment par des actions de gestion et de valorisation animées par différents acteurs (les parcs naturels régionaux, les associations locales, les universitaires etc.) dont nous soulignerons les principaux travaux, révélateurs de représentations spécifiques des formes des reliefs et de valeurs patrimoniales qui leurs sont attribuées : dans les « pays plats », la moindre aspérité prend des proportions extraordinaires pour l'observateur. La butte devient mont et les versants minéraux deviennent les garants de la perception d'une « montagne » dont les aspects initiaux doivent être conservés impliquant, par exemple, une gestion de la végétation adaptée.

Claire Portal
post-doctorante en Géographie
Laboratoire LETG Géolittomer UMR CNRS 6554
Université de Nantes

**Mercredi 7 septembre
13h45 -15h15**

**Thème 2 : VALEURS ET INSTITUTIONS
Séance 1**

Président de séance : Paulo DA COSTA GOMES

Inès MÉLIANI, Paul ARNOULD (Laboratoire Environnement Ville Société UMR CNRS 5 600, Université de Lyon, Ecole Normale Supérieure de Lyon) : « *Lyon, une ville en quête de patrimoines* ».

Hélène DOUENCE, Bruno CHARLIER (Laboratoire SET UMR 5603 CNRS Université de Pau et des Pays de l'Adour) : « *Le patrimoine naturel urbain ou l'oxymore de la nature en ville* »

Claire TOLLIS (Laboratoire PACTE UMR CNRS 5194, université Joseph Fourier de Grenoble) : « *« Auprès de mon arbre ». Entre fascination et répulsion, quelle patrimonialisation de l'arbre en ville ?* ».

Rafael Winter RIBEIRO (Geopol – Grupo de Estudos e Pesquisa em Política e Território, Université Fédérale de Rio de Janeiro) : « *Nature et culture dans la liste du patrimoine mondial : le mot de Rio de Janeiro* »

Inès MÉLIANI, Paul ARNOULD

Lyon, une ville en quête de patrimoines

Mots-clés : Lyon, Patrimoine naturel urbain, Fréquentation, Communication, Marketing, Instrumentalisation

Résumé : Lyon a réussi à faire classer ses traboules par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'humanité. La chose n'est pas aisée. Elle se veut exemplaire aussi en matière de gestion évolutive durable en proposant ses espaces verts, dont le parc de la Tête d'Or fait partie, à une certification ISO 14001. Lyon est incontestablement une ville en quête de patrimonialisation. Les réflexions et les actions pour mieux gérer, conserver, protéger, valoriser son patrimoine naturel et en particulier sa guirlande de parcs, Miribel-Jonage, Tête d'Or, berges du Rhône, Gerland... procèdent elles d'un souci réel et sincère de patrimonialisation ou, de façon plus opportuniste, de méthodes de marketing et du souci de figurer en bon rang dans les classements des villes vertes européennes ?

Parler de patrimoine naturel lorsque l'on fait référence aux territoires de nature en ville ne va pas de soi. A l'inverse du « monument » fortement connoté par la notion de permanence, les territoires de nature en ville constituent, au gré des aménagements urbains et de la pression foncière, des territoires subissant des mutations spatiales et temporelles profondes. Ils sont parfois menacés de disparition. Ils peuvent être aussi des créations ex nihilo. Ils peuvent être, comme les jardins à cour fermée, poser la question du statut public/privé des espaces patrimoniaux.

La réflexion proposée repose sur l'analyse des articles et des images des territoires de nature dans la presse dite « institutionnelle » lyonnaise selon une approche diachronique. Le choix de la période d'étude (1989-2009) n'est pas anodin. La fin des années 80 correspond à la montée des préoccupations environnementales. C'est aussi l'année (1989) de l'élection de Michel Noir en tant que maire de Lyon grâce aux votes des écologistes. Depuis 1989, trois maires, Michel Noir, Raymond Barre et Gérard Collomb et six supports de communication se sont succédé. Quelle place les acteurs politiques et les services de communication, à travers ce média, ont-ils donné au patrimoine naturel de la ville ? A-t-on véritablement souhaité octroyer une place à la nature ? Les desseins politiques n'étant jamais bien loin, n'était-ce pas là un prétexte pour donner une visibilité à la politique de la ville dans un contexte de développement durable ?

Cette étude iconographique et lexicométrique d'articles de presse institutionnelle se veut exhaustive. Le dépouillement de l'intégralité des journaux couvrant la période d'étude, porte sur 213 articles traitant de la thématique « nature en ville ». Un recours aux techniques de traitements de données quantitatives et qualitatives a permis de donner du sens aux contenus des articles. A partir des résultats de l'analyse, émerge l'hypothèse que l'évocation récurrente des lieux de nature dans la presse est également liée à l'attachement, à l'appropriation sociale, à la valeur symbolique accordée par la population et/ou par les collectivités locales à certains objets de nature.

Des études de la fréquentation de ces espaces, des entretiens avec les experts des communes concernées, un stage de six mois à l'Agence d'Urbanisme pour le Développement de l'Agglomération Lyonnaise permettent de mieux comprendre ce qui se joue autour du patrimoine.

Les enjeux de la patrimonialisation de la nature en ville oscillent entre engagement sincère de certains acteurs et instrumentalisation consciente ou implicite par d'autres.

Inès Méliani
Doctorante en Géographie

ATER Université d'Avignon
Laboratoire « Environnement Ville Société » UMR CNRS 5 600
Université de Lyon
Ecole Normale Supérieure de Lyon

Paul Arnould, Professeur des universités Géographie
Laboratoire « Environnement Ville Société » UMR CNRS 600
Université de Lyon
Ecole Normale Supérieure de Lyon

Hélène DOUENCE, Bruno CHARLIER

Le patrimoine naturel urbain ou l'oxymore de la nature en ville

Mots-clés : Projet urbain, Nature en ville, Education à l'environnement, Environnement, Patrimoine naturel

Résumé : La dilatation sémantique de notions telles que *nature* et *patrimoine* est un constat largement partagé qui interroge aujourd'hui sur l'évolution du sens donné à ces termes et s'accompagne de l'extension même des limites de ces objets, tendant alors vers un continuum tant spatial que temporel. Et cet élargissement permet alors aujourd'hui de poser la question de la nature en ville, dont l'alliance de mots est proche de l'oxymore.

La question de la nature en ville est donc une réalité largement développée aujourd'hui, et dont le terme évoque alors une représentation du "besoin de nature", plus ou moins ressenti par les citoyens et mesuré par les acteurs, revisitant ainsi la question de la relation de l'homme à son environnement dans le contexte de nos sociétés urbanisées. La prise de conscience de la présence de la nature en ville, qui a concerné longtemps les espaces verts à des fins récréatives et ornementales, se concrétise aujourd'hui par la réhabilitation de continuités écologiques, pour le maintien d'équilibres indispensables à la vie tant humaine qu'animale ou végétale.

La ville de Pau (dans les Pyrénées Atlantiques), qui constituera dans cette communication notre laboratoire d'expérimentation, n'échappe pas à cette tendance. Pau, qui s'est forgée une image de ville-jardin au siècle dernier, étend aujourd'hui cette image à d'autres formes de nature dont nous souhaitons ici interroger l'émergence tant dans la multiplicité des « objets » et des « acteurs » que dans les processus d'inscription spatiale qui caractérisent ce phénomène. La ville s'invente un patrimoine naturel : elle l'identifie, le nomme, le modèle, l'investit, le partage... Les projets urbains portés par les collectivités territoriales rejoignent alors une multitude d'initiatives privées ou associatives dans cet élan pour la nature.

Nous souhaitons donc interroger cette notion de patrimoine naturel urbain au regard de ces multiples exemples émergents, en interrogeant ce concept hybride qui pourrait marquer un changement de paradigme dans ces nouvelles manière de patrimonialiser la nature:

- La diversité des formes de cette nature, dans sa dimension matérielle mais aussi immatérielle
- L'inscription et la diffusion spatiale de ce processus : des hauts lieux d'une nature remarquable vers une nature plus ordinaire, cadre de vie quotidien des habitants.
- L'enjeu social dans une perspective de projet éducatif pour des expériences pensées en termes d'accès à la nature pour une population urbaine et dont l'appropriation relève de l'imaginaire et des représentations associées à cette idée de nature.

Hélène Douence
Bruno Charlier
Maîtres de conférences en Géographie
Laboratoire « Société – Environnement – Territoire » (SET) UMR CNRS 5603
Université de Pau et des Pays de l'Adour

Claire TOLLIS

« Auprès de mon arbre »

Entre fascination et répulsion, quelle patrimonialisation de l'arbre en ville ?

Mots-clés : Patrimoine boisé urbain, Pratiques de gestion, Lettres de plainte, Gouvernance

Résumé : Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale qui interroge la façon dont on prend soin aujourd'hui des « espaces de nature » en France et aux Etats-Unis. Ces espaces dédiés à la « nature » sont des espaces de cohabitation entre des entités hétérogènes qui cristallisent les enjeux de notre relation au vivant et à l'altérité.

Nous entendons ici replacer le processus de patrimonialisation de la nature en ville dans le contexte de la gestion des espaces verts de la ville de Grenoble. Nous comptons présenter les résultats d'une enquête par entretien réalisée auprès des personnes en charge des espaces verts de la ville (parcs, jardins et patrimoine boisé). Il s'agit également de comprendre comment les habitants peuvent influencer ces pratiques de gestion, à travers les interstices d'expression qui leur sont ouverts. Ainsi, l'analyse de deux mille lettres de plainte nous amène à proposer une synthèse de la façon dont peuvent être perçus les éléments « verts » de la ville, en particulier les arbres, défendus ou blâmés dans ces courriers, ainsi que les recommandations que les usagers adressent aux responsables. Enfin, comme dans ce service « aucune lettre ne reste sans réponse », il est intéressant d'observer en retour comment l'argumentaire des gestionnaires a évolué ces trente dernières années.

L'hypothèse d'une forte tendance à la patrimonialisation de la nature semble devoir être relativisée par cette enquête en milieu urbain, Si nous avons trouvé quelques traces de ce processus sur lesquelles il conviendra de se pencher (les balbutiements d'un argumentaire émergent ?), notons que cette dynamique est freinée par la nécessité de répondre à d'autres impératifs. Avec l'adoption de nouvelles pratiques plus en phase avec le contexte de moralisation écologiste (notamment la gestion différenciée et la protection biologique intégrée), les arbres semblent changer de statut : de simple mobilier urbain, ils se retrouvent investis des qualités d'être vivant. La suppression progressive de l'usage des produits phytosanitaires ainsi que l'espacement des tontes et des sessions d'élagage, qui s'accompagnent dans le discours des responsables de l'abandon des vocables de la « maîtrise » au profit d'un « faire avec », sont vécus par les usagers qui se plaignent comme un abandon des pouvoirs publics vis-à-vis de leur environnement de proximité, dans lequel les éléments « naturels » se trouvent souvent stigmatisés.

La volonté de mettre en valeur ce patrimoine vivant à travers les documents d'urbanisme (Liste des arbres remarquables, PLU, Charte de l'arbre) et les dispositifs de sensibilisation du public (prospectus, expositions, films), se heurte donc au ressenti des habitants et à des enjeux qui débordent les espaces verts, enjeux qui ont trait notamment aux rapports de voisinage ou de gouvernance pour lesquels les éléments naturels en ville constituent des points de cristallisation très sensibles.

Claire Tollis
Doctorante – ATER en Géographie
Laboratoire PACTE / Département Territoire UMR CNRS 5194
Université de Grenoble
Institut de Géographie Alpine

Rafael Winter RIBEIRO

Nature et culture dans la liste du patrimoine mondial : le mot de Rio de Janeiro

Mots-clés : Patrimoine naturel et culturel, Paysage culturel, Patrimoine mondial, UNESCO, Rio de Janeiro

Résumé : L'objectif de ce travail est d'analyser le processus de patrimonialisation de la nature en tant que paysage à Rio de Janeiro en partant de la candidature de la ville à la Liste de Patrimoine Mondial de l'UNESCO, dans la catégorie Paysage Culturel. Le processus de candidature de la ville devient un excellent laboratoire pour une série de réflexions sur la relation entre nature, culture et patrimoine. J'explore trois aspects de cette problématique partant d'une analyse de ce processus de candidature, des sites inscrits jusqu'à ce jour, ainsi que de la documentation et des normes offertes par l'UNESCO elle-même.

En premier lieu, la candidature de Rio nous permet réfléchir sur la forme dont l'UNESCO s'approprie de la catégorie Paysage Culturel, où celle-ci est identifiée comme étant associée à une forte présence d'éléments dits naturels, même s'ils sont travaillés par l'homme. D'où l'énorme difficulté, par exemple, d'inclusion de paysages urbains dans cette catégorie lesquels, pour une série de courants dans la géographie, serait une des meilleures définitions de paysage culturel, compris comme paysage modifié par l'homme. Deux courants principaux peuvent être identifiés selon la forme comme la catégorie de Paysage Culturel est employé dans les sites inscrits : un fortement associé au paysagisme et au dessein du paysage et autre qui renvoie à une conception très proche de celle vidalienne, le paysage qui met en valeur la relation entre l'homme et son milieu, facilitant surtout l'inscription des sites associés à des façons de vivre traditionnels.

En second lieu, la forme comme la candidature de Rio de Janeiro s'approprie de cette catégorie. Rio cherche de se caser dans les règles dictées par l'UNESCO et les organismes évaluateurs, valorisant d'un côté les éléments de la nature de la ville et de l'autre les travaux de paysagisme associés à ces éléments. La façon dont la candidature de Rio s'approprie de la catégorie paysage culturel se reflète dans le choix des éléments du site, et dans la valorisation de certains secteurs, en détriment d'autres icônes plus grands et plus reconnus de la ville. Le grand poids donné à la relation de la ville avec la forêt plantée ou au jardin botanique contraste avec l'absence de sites comme la plage et le quartier de Ipanema, des lieux associés au samba ou au stade du Maracanã. Ce choix ne se tient pas sans conflits dans la ville et dans les secteurs responsables par la candidature.

Et en troisième lieu, la candidature de Rio nous permet aussi de réfléchir sur les possibles répercussions dans la valorisation et dans la représentation de certains éléments dans la ville. Le dossier présenté à l'UNESCO est révélateur d'une vision sur la relation entre l'urbain et la nature qui cherche à valoriser les œuvres de l'homme sur ce milieu naturel. Le Rio de Janeiro qui émerge de cette candidature est essentiellement un Rio du XX^{ème} siècle et des grandes œuvres de paysagisme de sa côte. La figure de l'architecte paysagiste, transformant la nature en culture, est mise en évidence, alors que une partie importante de l'espace urbain, celui des habitations, du travail, le tissu urbain construit proprement dit, reste écarté.

Dans ce sens, en plus de chercher à comprendre le processus de patrimonialisation de la nature à Rio, le travail pointe quelques limitations rencontrées dans l'application de la catégorie de paysage culturel par l'UNESCO. La principale limitation est en rapport au fait que, si d'un côté la catégorie paysage culturel cherche à permettre de casser des vieilles barrières qu'aujourd'hui se montrent incohérentes, comme celle qui divise le patrimoine culturel du naturel rendant leur intégration possible, d'un autre côté son application rencontre une série de difficultés. L'exigence de sites qui expriment de manière claire cette relation, dans lesquels les

éléments considérés du milieu naturel soient fortement présents et associés à d'autres, dits culturels, au lieu de casser la division artificielle entre culture et nature, met cette différenciation en évidence. L'expérience de Rio met en exergue ce qui est un des principaux problèmes auxquels l'application de la catégorie de Paysage Culturel devra faire face dans les prochaines années.

Rafael Winter Ribeiro
Professeur Adjoint Geografia
Programa de Pós-Graduação em Geografia
Geoppol – Grupo de Estudos e Pesquisa em Política e Território
Universidade Federal de Rio de Janeiro (Brésil)

**Mercredi 7 septembre
15h45 -17h15**

Thème 2 : VALEURS ET INSTITUTIONS

Séance 2

Président de séance : Angelo TURCO

Cécilia CLAEYS (Laboratoire Espace UMR CNRS 6012 Université d'Aix-Marseille) : « *Créer un parc national des Calanques : préserver, partager ou confisquer un patrimoine socio-naturel ?* »

Véronique ANDRÉ-LAMAT, Marie MELLAC (Laboratoire ADES UMR CNRS 5185 Université de Bordeaux) : « *L'île aux oiseaux, appropriation conflictuelle d'un haut lieu du bassin d'Arcachon* ».

Maria Tereza PAES (Universidade Estadual Paulista – UNICAMP, Sao Paulo): « *Entre nature et culture – la patrimonialisation des Paysages Culturels* ».

Eric GLON, Anderson CHEBANNE (Laboratoire TVES EA 4477, Université de Lille 1 / Centre d'Études sur les San, Université du Botswana) : « *Peuples autochtones et patrimonialisation/marchandisation de la nature. La dépossession et l'exclusion des San dans la réserve du « Central Kalahari » (Botswana)* ».

Cécilia CLAEYS

Créer un parc national des Calanques : préserver, partager ou confisquer un patrimoine socio-naturel ?

Mots-clés :

Résumé : « Les Calanques sont un espace de liberté ! » scandaient avec succès les élus locaux présidant les réunions de concertation relatives à la création du Parc National des Calanques. Ces instants symbiotiques éphémères révèlent l'attachement commun des participants à ce patrimoine naturel et culturel devenu aujourd'hui objet de débats virulents. Car en effet, la concertation devint rapidement un enchevêtrement de négociations à huis clos, et les consensus apparents des accords fragiles, sinon des arrangements discutés au rythme des manifestations pro ou anti parc. Tandis que parmi les usagers non impliqués dans la concertation, les rumeurs vont bon train, appelant de leurs vœux ou bien au contraire redoutant les modifications des conditions de fréquentation du site à l'issue de la création du Parc. Enfin concernant la communauté scientifique, les naturalistes s'inquiétant des effets sur les écosystèmes de ce qu'ils considèrent comme une situation de surfréquentation (Bellan, et al. 2007) se posent en faux face à certains géographes et sociologues interrogeant en termes d'inégalités écologiques les effets pervers d'une réglementation draconienne (Deldreuve et al. 2007, 2008).

Du point de vue des formes du débat, l'expérience marseillaise diffère peu des scénarios maintenant presque classiques de la mise œuvre de la démocratie participative à la française largement analysée par la sociologie politique (Mermet et al. 2009, Fourniau et al. 2007, Claeys-Mekdade et al. 2009). Elle prend en revanche un caractère exacerbé, sinon caricaturale, du fait des spécificités territoriales de ce débat et de la pluralité/mixité des objets patrimoniaux discutés.

Les Calanques, en effet, sont limitrophes, sinon imbriquées à une métropole de près d'un millions d'habitants qui de longue date ont fait de ce massif calcaire littoral un terrain de jeu privilégié (Claeys et al. 2011). Dans un contexte de massification des loisirs de nature et nautiques, cette proximité entre ville et espace naturel protégé contribue à soulever à nouveau frais la question de la définition des notions de patrimoines naturels et culturels sous-jacentes à la création du Parc National : Que patrimonialiser ? Et en quel nom ? Comment se dessinent les interrelations et oppositions entre patrimoines naturels et culturels ? Quels sont les enjeux sociaux sous-jacents ? Et quelles en sont les possibles instrumentalisation ?

Les matériaux empiriques mobilisés dans cette communication articulent l'observation directe des processus de concertation³, des entretiens semi-directifs réalisés auprès de 70 usagers marins et terrestres des Calanques⁴, ainsi qu'une enquête par questionnaires auprès de 380 habitants de la ville de Marseille⁵. Il s'agira de saisir à travers ce matériau empirique les discours et argumentaires relatifs au processus de patrimonialisation en cours des Calanques de Marseille, porteurs de cosmogonies multiples et sous-tendus par des enjeux sociaux peu ou prou antagonistes.

Cécilia Claeys
Maître de conférences en Sociologie
Laboratoire Espace UMR CNRS 6012
Université d'Aix-Marseille

³ Dans le cadre du programme de recherche CDE (Deldreuve et Deboudt (dir.) 2009).

⁴ Dans le cadre du programme de recherche Liteau (Tatoni et Pécheux (dir., en cours).

⁵ Avec la participation des étudiants du Master MASS (mathématiques appliquées et sciences sociales).

Véronique ANDRÉ-LAMAT, Marie MELLAC

L'île aux oiseaux, appropriation conflictuelle d'un haut lieu du bassin d'Arcachon

Mots-clés :

Résumé : L'île aux oiseaux n'est ni haute ni très parcourue mais peut être considérée comme un haut lieu du bassin d'Arcachon c'est-à-dire comme un lieu chargé collectivement de valeurs (Debarbieux, 1993), emblématique du bassin dans son ensemble. Cela s'est traduit par son classement par décret en août 2008. La valeur attribuée à ce lieu n'est cependant pas la même pour les différents groupes d'acteurs directement concernés par l'île, usagers récurrents de l'île, propriétaires et gestionnaires ainsi que pour la grande majorité des personnes, habitants ou plaisanciers, qui fréquentent le bassin et se contentent généralement de passer quelques heures sur l'île en été, de la voir au loin et sur des supports promotionnels. L'île est un concentré des tensions qui caractérisent aujourd'hui le Bassin d'Arcachon.

Parmi les différents groupes d'acteurs en présence, deux s'opposent aujourd'hui clairement autour de la façon dont se construit et se gère la valeur de ce lieu tout en étant fondamentalement d'accord sur l'existence de sa qualité environnementale. Le premier groupe est celui des usagers récurrents de l'île, occupants des 40 cabanes situées sur la partie publique de l'île (une portion relève toujours du domaine privé) et chasseurs, regroupés dans une association l'ACLOU. Le second groupe constitué autour du Conservatoire du littoral, nouveau « propriétaire » (attribution de l'Etat pour 30 ans) du domaine public maritime (DPM) depuis 2004, compte aussi la commune de La Teste-du Buch. Le point de cristallisation des tensions se fait autour des Autorisations d'Occupation Temporaires (AOT) dont bénéficient les usagers des cabanes et dont les conditions d'obtention se sont considérablement durcies depuis les modifications du statut de l'île : nouveau propriétaire du DPM et classement en 2008.

Les ressorts multiples de cette opposition se manifestent surtout localement. Ils renvoient cependant à deux façons de concevoir la patrimonialisation de la nature, illustratives de l'ambivalence de l'idée de Nature dans les sociétés « urbaines » d'aujourd'hui (Ost, 2003), bien au-delà de l'exemple de l'île aux Oiseaux. Cet exemple interroge notamment les conditions de la participation des usagers d'espaces classés au titre d'espace naturel et bâti remarquables. Autour de l'appropriation (attribution par l'état, AOT, public/privé), de l'entretien et de la gestion de l'île, se posent les questions essentielles des différentes temporalités (lien entre « occupation temporaire » et « gestion durable »), des conditions d'émergence de conflits d'acteurs, de la construction et la production de la valeur d'un lieu. Autant de points que nous développerons dans notre communication.

Véronique André-Lamat,
Marie Mellac,
Maîtres de conférences en Géographie
Laboratoire ADES UMR CNRS 5185
Université de Bordeaux

Maria Tereza Duarte PAES

Entre nature et culture – la patrimonialisation des *Paysages Culturels*

Mots-clés :

Résumé : La valorisation actuelle des paysages et de la patrimonialisation qui en découle a conquis un rôle privilégié dans les pratiques sociales, politiques et économiques, imposant un effort théorique face à des actions révélatrices de conflits de représentation symbolique et d'appropriation du territoire.

Du point de vue théorique, la nature, en devenant patrimoine, est une matérialité qui s'exprime à nous par le paysage, concept fondamental pour la Géographie et pour notre classification du monde. Les processus de la nature ont leurs propres logique et dynamique, alors que la patrimonialisation de la nature est une action politique et culturelle, relayée par la technique (normes et objets) et par les relations symboliques (de pouvoir), en d'autres termes, un fait culturel. Le paysage est toujours un héritage matériel et symbolique, patrimoine collectif, continent de signes et de significations historiquement localisés. Ainsi, on peut affirmer que les fonctions et valeurs intègrent le paysage naturel au système social, en dénaturant son contenu. Les *paysages culturels*, classifiés en tant que tels par l'Unesco, en 1992, seraient ainsi des hybrides de nature et culture. Longtemps perçus comme produits exclusifs de la nature, les paysages sont souvent le résultat de l'action humaine. De plus, le processus contradictoire de valorisation touristique des paysages naturels patrimonialisés ne nous permet pas d'interpréter culture et nature comme des concepts distincts.

Au Brésil, un très grand nombre de populations traditionnelles (pêcheurs, riverains, paysans, habitants des *quilombos*, entre autres) qui maintenaient leur reproduction sociale à partir du milieu naturel dans lequel ils vivaient, furent dépossédées de leurs territoires devenus unités de conservation – aires réincorporées au marché par le biais de l'appropriation touristique. Le concept de *paysage culturel* représente la rencontre – par le biais de la technique ou du système symbolique d'appropriation – de la nature et de la culture; sa patrimonialisation et l'institutionnalisation de ce processus à l'échelle mondiale – c'est ici que réside l'importance de la récupération de ce concept géographique pour en faire un instrument opérationnel de l'aménagement du territoire, et comme reflet théorique de notre interprétation sociale de la nature dans le processus de classification du patrimoine.

Si l'on adopte comme point de vue la géopolitique des patrimoines mondiaux, on observe un monde marqué par une distribution inégale, malgré une unique idéologie. Selon les données enregistrées en 2005, 46% sur un total de 812 titres (entre biens culturels et naturels) sont concentrés en Europe. Pour les patrimoines naturels, la plus grande concentration est en Amérique du Nord, dont les deux pays réunissent 13% des titres. Alors que ces pays manifestent, historiquement et politiquement, une conceptualisation plus solide de ce qu'est un patrimoine naturel ou bien une *paysage culturel*, le Brésil – par sa politique nationale - réserve son soutien aux seules questions environnementales avec un objectif clairement préservationniste, à l'aide de solides structures juridiques et sociales. Le patrimoine culturel n'a pas eu la même attention. C'est avec l'objectif d'interpréter la géopolitique mondiale des *paysages culturels* et la conception de nature orientant ce processus de patrimonialisation que nous menons cette réflexion.

Maria Tereza Duarte PAES
Professeur de Géographie
Département de Géographie (IG)
Universidade Estadual Paulista – UNICAMP São Paulo (Brésil)

Eric GLON, Anderson CHEBANNE

**Peuples autochtones et patrimonialisation/marchandisation de la nature.
La dépossession et l'exclusion des San dans la réserve du « Central Kalahari »
(Botswana)**

Mots-clés : Autochtones, Réserve du Central Kalahari, Patrimonialisation, Dépossession, Hauts lieux, Commerciabilité

Résumé : Cette proposition de communication est une tentative d'analyse des processus de construction et de déconstruction de la patrimonialisation de la nature protégée par rapport à la question autochtone. Nous illustrons nos propos à l'aide d'un exemple, celui des San et de la réserve du « Central Kalahari » qui atteint une superficie de 53 000 km² au Botswana. Les San (ou Khoisan), sont un peuple ancien d'Afrique australe qui vivaient traditionnellement de chasse et de cueillette. Leur rencontre avec des populations agro-pastorales comme les Bantu fut historiquement conflictuelle. Ils dépossèrent les San et les exploitèrent comme une main d'œuvre servile, engendrant un déclin de leur culture. Bien que les San soient bien présents au Botswana, ce pays n'a pas de projet de protection de leur identité autochtone.

Les grandes mobilisations internationales orchestrées notamment par différentes commissions ou instances de l'ONU et l'UNESCO insistent pourtant sur la nécessité de préserver la nature et de sauvegarder les cultures traditionnelles pour y parvenir. Les conventions sur la diversité biologique de 1992 renouvelée et complétée à Nagoya en 2010, sur la sauvegarde du patrimoine immatériel de l'humanité entrée en vigueur en 2006 ou la déclaration sur les droits des peuples autochtones en 2007 illustrent par exemple cette volonté. Elle trouve un prolongement dans certaines initiatives prises dans différents pays pour promouvoir ces cultures autochtones et une approche durable de la nature. Autrement dit sa patrimonialisation semble en partie assimilée à une appropriation ou une réappropriation par le biais de connaissances et de savoir-faire traditionnels par ceux qui sont aussi appelés les natifs. Un nouveau paradigme de patrimonialisation de la nature semble émerger à l'échelon mondial. C'est par rapport aux intérêts et aux limites de ce modèle qui s'esquisse que nous nous intéressons aussi à l'utilisation qui peut en être faite à l'aide de l'exemple des San et de la réserve du « Central Kalahari » au Botswana. Comment interpréter l'exclusion brutale de ce peuple d'une aire protégée qui est considérée comme une réserve de faune sauvage? Cette éviction s'inscrit en porte à faux par rapport à ce nouveau paradigme de protection de la nature que nous évoquons tout en le figeant dans sa dimension naturaliste. La grande faune et des paysages superbes de savane herbeuse ou arbustive du Kalahari sont mis en exergue pour développer une activité touristique surtout haut de gamme mais sans les autochtones. Comment ce processus de reconstruction patrimoniale fait-il émerger des opportunités de « commerciabilité » qui font de certaines aires protégées des produits mondiaux ou des hauts lieux du tourisme de nature où interviennent également des paramètres plus locaux? Comment la combinaison de critères internationaux et plus locaux interfèrent-ils pour justifier des exclusions voire le recours à la violence, y compris les ethnocides comme dans le cas des San? De telles attitudes suscitent de vives protestations de leur part comme celles d'ONG dont l'activité au niveau mondial dépend à la fois de l'essor de la protection de la nature mais aussi de ses limites et de ses excès. Ces différentes interrogations sont au cœur de la communication que nous proposons pour le colloque que vous organisez en septembre 2011.

Eric Glon
Professeur, Géographie
laboratoire TVES EA 4477
UFR de géographie et d'aménagement
Université de Lille 1

Anderson Chebanne
Professeur de linguistique
Directeur-adjoint du Centre d'Etudes sur les San
Université du Botswana,
Gaborone (Botswana)

**Jeudi 8 septembre
09h00 -11h00**

**Thème 3 : REPRÉSENTATIONS ET CONSTRUCTION DU PATRIMOINE
Séance 1**

Président de séance : Jean DAVALLON

Manuel MOLLA (Departamento de Geografía, Universidad Autónoma de Madrid) : « *La sierra de Guadarrama, un ejemplo de patrimonialización de la naturaleza* ».

Emeline COMBY, Yves-François LE LAY (Laboratoire Environnement Ville Société UMR CNRS 5600 Université de Lyon, Ecole Normale Supérieure de Lyon) : « *De l'espèce menacée au castor surexposé dans la presse : les évolutions du visage du patrimoine naturel des Ramières de la Drôme (1981-2008)* ».

Caio Augusto Amorim MACIEL (Université Fédérale du Pernambouc, Recife) : « *Patrimonialisation du biome de la Caatinga. Changements d'imaginaires paysagers dans le semi-aride brésilien* ».

Catherine SAOUTER (École des Médias, Chaire de recherche et création René-Malo, Université du Québec à Montréal) : « *Patrimoine naturel et médiations visuelles : description, célébration, performance symbolique* ».

Manuel MOLLÁ

La sierra de Guadarrama, un ejemplo de patrimonialización de la naturaleza

Palabras clave : Sierra de Guadarrama, Parque nacional, Patrimonialización de la naturaleza

Resumen : El desarrollo del excursionismo por la sierra de Guadarrama desde finales del siglo XIX, tanto en su vertiente excursionista como científica, propició un fuerte movimiento de visitantes, sobre todo de practicantes de algún tipo de deporte relacionado con la montaña, sobre todo esquí y alpinismo, así como un lugar que las clases cultas madrileñas empezaron a ver como el más adecuado para las vacaciones de verano. La llegada del ferrocarril a algunos pueblos de la sierra e, incluso, a los puertos de Navacerrada y de Los Cotos, hizo que ya desde los primeros decenios del siglo XX surgieran colonias de veraneantes y en las zonas más altas, como el puerto de Navacerrada, empezaran a construirse albergues e instalaciones complementarias para la práctica del esquí.

Sin embargo, la afluencia a la Sierra se veía dificultada por lo que se consideraba entonces una insuficiente red de transportes, lo que, según muchas voces, convertía este espacio en elitista y alejado de la masa de madrileños que, por aquellos años, carecía mayoritariamente de medios privados de transporte. Eso, unido a los beneficios que para la salud ofrecía Guadarrama (construcción de hospitales antituberculosos, entre otras cosas), al enrarecido aire de la Capital y a la estela de las corrientes urbanas higienistas de finales del XIX, propició el desarrollo de proyectos de nuevas vías de comunicación (ferrocarril y carreteras) que llegaban a incluir ferrocarriles de cremallera que llegaran a las zonas de cumbres y hasta un magno proyecto de ciudad lineal que uniría la de Arturo Soria con el pie de las montañas.

Al mismo tiempo, el conocimiento de la naturaleza en España fue creando también un espíritu conservacionista que tendrá uno de sus momentos más notables con la aprobación, el 8 de diciembre de 1916, de la Ley de Parques Nacionales, impulsada por Pedro Pidal. Dos años después se crean los dos primeros en España, el de la “Montaña de Covadonga o de Peña Santa” y el del “Valle de Ordesa o del río Ara”.

Estas primeras iniciativas serán el ejemplo a seguir por algunos grupos de guadarramistas que, ya en aquellos años, ven la necesidad de proteger la Sierra frente a la ocupación abusiva de sus espacios más significativos. Encabezados por Bernaldo de Quirós, entre otros, y secundados por medios de comunicación como el diario *El Sol* de Madrid, la revista *Peñalara* o el *Boletín de la Institución Libre de Enseñanza*, se creará una fuerte corriente de opinión para que se declare a la sierra de Guadarrama parque nacional, siguiendo el reciente ejemplo de Covadonga y Ordesa.

Nunca hubo un rechazo a la creación del parque nacional de la sierra de Guadarrama, pero sí aparecieron voces contrarias en base a distintos problemas, como el hecho de que apenas había propiedad del Estado en la misma, lo que encarecía de forma notable la compra de tierras (se había visto que permitir la permanencia de propiedad privada en el de Covadonga daba numerosos problemas) En 1930 se consigue un éxito parcial con la declaración de sitios naturales de interés nacional para La Pedriza de Manzanares, el pinar de la Acebeda y el circo, la cumbre y las lagunas de Peñalara, además de declarar monumento natural de interés nacional a la Peña del Arcipreste de Hita. En 1933, el ministro de Obras Públicas Indalecio Prieto firmó un decreto por el que se reabría la cuestión. El Estado compraría los montes comunales de la vertiente meridional para su utilización como parque público. En los últimos años, los gobiernos de las comunidades autónomas de Castilla-León y de Madrid han recuperado la iniciativa, pero todavía no se ha producido la esperada declaración de parque nacional para la sierra de Guadarrama.

Manuel Mollá
Profesor Titular de Geografía
Departamento de Geografía
Universidad Autónoma de Madrid (Espagne)

Emeline COMBY, Yves-François LE LAY

De l'espèce menacée au castor surexposé dans la presse : les évolutions du visage du patrimoine naturel des Ramières de la Drôme (1981-2008)

Mots-clés : Presse locale, Patrimoine naturel, Analyse de données textuelles, Analyse d'images, Diachronie

Résumé : La presse participe d'un processus culturel complexe qui tisse les relations entre une société et son environnement (Burgess, 1990). Ce miroir des représentations locales les modèle également en retour (Gregory et Williams, 1981). La presse permet d'aborder les attitudes que les communautés locales produisent à l'égard de leur patrimoine naturel. En dépit de la qualité variable de l'information véhiculée, la presse locale décrit la patrimonialisation dans ses dimensions temporelles et précise le jeu des protagonistes favorables ou non à cette valorisation. Les images et le texte se complètent alors, les illustrations de presse recourant davantage au ressort émotionnel du lecteur (Smith et Joffe, 2009).

Ces questionnements sont traités dans la réserve naturelle des Ramières de la basse vallée de la Drôme. Cette rivière fait l'objet d'une gestion érigée en modèle à l'échelle internationale : elle bénéficie du premier Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de France, approuvé en 1997, et a été récompensée par le *Riverprize* en 2005 pour saluer une approche innovante de gestion et de restauration de la rivière. Les Ramières symbolisent cette exceptionnalité drômoise en tant que géomorphosite puisque leurs propriétés bio-physiques et paysagères présentent un intérêt socio-économique, culturel et scientifique (Panizza, 2001). La création de la réserve naturelle nationale des Ramières en 1987 souligne l'intérêt patrimonial de ce tronçon tressé. Les Ramières se présentent alors comme le territoire choisi par certains acteurs locaux pour valoriser un espace « naturel » menacé et faciliter l'appropriation par le bas d'un espace délimité par des maillages de protection.

L'évolution des représentations liées au patrimoine des Ramières a été abordée à partir d'un corpus de 85 articles publiés dans l'hebdomadaire local *Le Crestois* entre 1981 (création des contrats de rivière en France et mise en place du Syndicat mixte de la rivière Drôme) et 2008 (ouverture de la Gare des Ramières et réunion d'une nouvelle Commission Locale de l'Eau). Le texte et les images ont été étudiés grâce à des méthodes quantitatives et qualitatives. Après avoir numérisé et ocrisé les articles, des analyses statistiques de données textuelles ont été menées au moyen de la plateforme TXM. Cette analyse du discours patrimonial a été complétée par l'étude quantitative de 57 illustrations de presse.

Les résultats révèlent les images et imaginaires mouvants de ce territoire. Les attitudes envers cet espace patrimonialisé ont connu d'importantes mutations en vingt-huit ans. Même si le terme de ramières fait référence à la végétation alluviale, le patrimoine naturel approprié par les sociétés locales correspond davantage à la faune qu'à la flore. Des figures animales sont instrumentalisées tour à tour : les hérons puis les castors. Ce choix d'emblèmes témoigne du passage d'un espace protégé valorisant l'espèce menacée à un lieu du développement local appuyé sur un animal plus médiatique. La demande sociale et les acquis scientifiques sur les écosystèmes ne coïncident pas toujours : la définition du patrimoine naturel diffère alors selon les acteurs. Définir un géomorphosite s'avère donc un processus complexe, puisque les valeurs qui le sous-tendent répondent à des logiques à la fois complémentaires et contradictoires.

Bibliographie

Burgess J., (1990), "The Production and Consumption of Environmental Meanings in the Mass Media: A research Agenda for the 1990s", *Transactions of the Institute of British Geographers*, 15 (2), 139-161.
Gregory K. et Williams R.F., (1981), "Physical geography from the newspaper", *Geography*, 66 (1), 42-52.
Panizza M., (2001), "Geomorphosites: Concepts, methods and examples of geomorphological survey", *Chinese Science Bulletin*, 46, 4-6.
Smith N.W. et Joffe H., (2009), "Climate change in the British press: the role of the visual", *Journal of Risk Research*, 12 (5), 647-663.

Emeline Comby
Elève normalienne, agrégée de géographie

Yves-François Le Lay
Maître de conférences en Géographie

Laboratoire « Environnement Ville Société » UMR CNRS 5 600
Université de Lyon
Ecole Normale Supérieure de Lyon

Caio Augusto Amorim MACIEL

**PATRIMONIALISATION DU BIOME DE LA CAATINGA
Changements d'imaginaires paysagers dans le semi-aride brésilien**

Mots-clés :

Résumé : La caatinga est un biome caractéristique d'une partie du nord-est brésilien (le sertão), où prédomine un climat tropical semi-aride et qui présente des paysages variés liés surtout à une inégale répartition de faibles précipitations. En dépit de sa grande biodiversité et de son caractère singulier, la caatinga a été stigmatisée dans l'imaginaire géographique national comme un milieu inhospitalier et de type désertique, probablement en raison de son paysage végétal peu luxuriant, notamment comparé à l'Amazonie. Selon le ministère de l'Environnement, « cette position unique au sein des biomes brésiliens ne fut pas suffisante pour garantir à la caatinga l'attention qu'elle méritait. Au contraire, elle a toujours été reléguée au second plan quand ont été discutées les politiques sur l'étude ou la conservation de la biodiversité du pays ». Les recherches ont aussi démontré que les habitants locaux sont plus sensibles à la dégradation de l'Amazonie qu'à celle de la caatinga.

En relation directe avec la manipulation iconique des éléments les plus rustiques des paysages du sertão, les élites politiques, culturelles et scientifiques du Nord-Est ont contribué à construire tout au long du XXe siècle des mythes à propos du semi-aride, soutenant les croyances sur sa stérilité et son manque d'intérêt biologique. Sur le plan du régionalisme politique et de l'économie, une nature susceptible de sécheresses a été mise de l'avant pour expliquer la pauvreté et les problèmes régionaux et ainsi justifier la répartition inégale des aides fédérales. Sur le plan de la création culturelle, ces conceptions ont été renforcées par une abondante production qui va des romans aux films, donnant l'image d'un espace infériorisé. Quant aux sciences de l'environnement, elles ont longtemps décrit la caatinga comme ayant peu d'importance biologique et de priorité pour la conservation, ce que les études récentes contredisent. Sa reconnaissance comme aire naturelle susceptible de valorisation culturelle et de protection a donc été retardée, la laissant en dehors des biomes dignes d'être classés comme Patrimoine nationaux dans la Constitution de 1988.

Les mouvements sociaux, surtout les débats sur les changements climatiques, la désertification et la durabilité, ont conduit au tournant du siècle à une mutation des représentations. Un des moments importants fut en 2001 l'approbation par l'UNESCO de la création de la Réserve de Biosphère de la Caatinga, accompagnée d'une grande production de données géographiques pour identifier les paysages à protéger en priorité. La promotion de la durabilité et de la conservation de la caatinga demeure toutefois difficile en raison de l'enracinement des processus d'appropriation et de production de sens par les différents acteurs impliqués dans la (re)valorisation d'un patrimoine naturel très étendu (plus 700 000 km²) et encore marqué négativement par son imaginaire. L'émergence des nouvelles valeurs est liée au sentiment du sublime qui renvoie aux aspects sauvages, violents et hostiles du paysage, comme l'a bien exprimé l'écrivain Ariano Suassuna. D'un autre côté, la dimension humaine du paysage est aussi mobilisée au sein d'un binôme nature-culture, comme l'a fait le géographe Orlando Valverde. La communication identifiera ainsi les nouvelles valeurs et représentations paysagères qui permettent à la caatinga de devenir un objet géographique (naturel et culturel) digne d'être transmis aux générations futures, en insistant sur les critères de patrimonialisation depuis son inscription comme réserve de la biosphère.

Caio Augusto Amorim Maciel
Université Fédérale du Pernambouc
Recife (Brésil)

Catherine SAOUTER

**Patrimoine naturel et médiations visuelles :
description, célébration, performance symbolique**

Mots-clés :

Résumé : L'objet de cette communication est de proposer une réflexion sur le rôle fondamental des médiations visuelles dans le processus de patrimonialisation de la nature. Si l'on considère, par exemple, la déclinaison communément comprise par tout un chacun *topographie/territoire/paysage*, il aisé de constater l'association incontournable qu'elle entretient avec le monde des images. La notion de paysage, notamment, est inconcevable indépendamment de sa mise en image, et l'histoire de l'art occidental a clairement établi l'invention de cette notion à l'occasion de celle du genre pictural justement nommé *peinture de paysage*, dans le courant du XVI^e siècle (Stoichita, 1994; Chartier, 1997). La démarche scientifique, de son côté, recourt tout autant aux représentations visuelles (Sève, 1998; Lemke, 1998), que ce soit sous forme de dessins et de gravures, comme dans la description des Pyrénées du naturaliste Bernard Palassou au XVIII^e siècle, sous forme de photographies, comme lors de l'exploration de la Vallée de Yosemite par les géographes états-uniens au XIX^e siècle, ou sous forme de relevés satellitaires comme on en effectue aujourd'hui pour les moindres recoins de la planète. Aux côtés de l'artiste et du scientifique, le touriste, le photo-journaliste, le globe-trotter consignent à leur tour leur appréhension de la nature dans un immense corpus photographique (Saouter, 2003, 2010) dont le média Internet permet aujourd'hui de prendre facilement la mesure. Ces divers exemples laissent admettre que la production de représentations visuelles est un instrument majeur de l'exercice d'appropriation de la nature.

Outils auxiliaires du scientifique, preuves de la relation à la nature pour le promeneur, lieux d'investissement créateur pour l'artiste, toutes ces images constituent un très vaste et très complexe corpus qui participe, à un titre ou à un autre, à la patrimonialisation de la nature.

En interrogeant les relations entre culture visuelle et composantes géographiques, il sera question, dans cette communication, de repérer et de discuter la dynamique sémiotique à l'œuvre, tenant compte des distinctions épistémologiques et des convergences entre œuvre, témoignage et document (Saouter, 2009, 2010). En prenant appui sur une série d'exemples en ces domaines, il s'agira de cerner la contribution des images à la construction d'un paradigme patrimonial, et d'estimer en quoi elles participent à la performance symbolique de la célébration de la nature (Latour, 1991).

Catherine Saouter, Ph.D.
Professeur École des Médias
Chaire de recherche et création René-Malo
Université du Québec à Montréal (Canada)

**Jeudi 8 septembre
14h00 -16h00**

**Thème 3 : REPRÉSENTATIONS ET CONSTRUCTION DU PATRIMOINE
Séance 2**

Président de séance : Jean-Yves PUYO

Mélaine Bertrand PODA (Laboratoire SET UMR 5603 CNRS Université de Pau et des Pays de l'Adour) : « *Nature divinisée, nature patrimonialisée. L'exemple de la forêt dite « sacrée » de Kpassè à Ouidah dans le Bénin méridional* ».

Caroline POULIQUEN (Université d'Angers) : « *Quand la nature et le tourisme deviennent un patrimoine à défendre : le cas du Parc National du Lake District (Grande-Bretagne)* ».

Nicolás ORTEGA CANTERO (Departamento de Geografía, Universidad Autónoma de Madrid) : « *Política turística y patrimonialización de la naturaleza en España (1905-1936)* ».

Sylvine PICKEL CHEVALIER, Benjamin TAUNAY, Philippe VIOLIER (Ingénierie du Tourisme, du Bâtiment et des Services, Université d'Angers) : « *Processus de patrimonialisation de la nature et dynamiques touristiques : un phénomène de co-constitution mondial ? Comparaison entre la France et la Chine* ».

Juan SEVILLA (Université d'Oviedo) : « *L'activité des associations de montagne ibériques dans les Pyrénées aragonaises : de l'émergence à la consolidation d'une valorisation patrimoniale (fin du XIXème siècle - premier moitié du XXème siècle)* »

Méline Bertrand PODA

Nature divinisée, nature patrimonialisée.

L'exemple de la forêt dite « sacrée » de Kpassè à Ouidah dans le Bénin méridional

Mots-clés : Nature, Divinités, Patrimoine, Aménagement, Afrique

Résumé : La ville de Ouidah au Bénin à l'origine de sa création était une petite ferme appartenant à Kpassè, fondateur de la cité, qui deviendra plus tard, le premier roi de Ouidah vers 1550. Habitant du royaume Sahè au nord de Ouidah, il la nomma « Gléhoué » en langue Fon au Bénin, qui veut dire mot à mot « Glé = champ », « Houé= maison ». Ceci peut se traduire littéralement par la « maison du champ » du roi Kpassè. La ville de Ouidah s'est construite et développée grâce aux divers mouvements migratoires et aux guerres entre les royaumes de Savi et Abomey. Sa situation géographique au bord de l'Atlantique sud lui a permis de jouer un rôle important dans l'économie de la région. En effet, le domaine d'activités portuaires lui a permis de se relier au monde entier grâce aux commerces triangulaires et agricoles. Selon la légende basée sur la croyance ancestrale liée au culte du Vodoun, pratiqué par la quasi-totalité des habitants de Ouidah, le roi aurait disparu miraculeusement dans cette forêt et se serait métamorphosé en un arbre dénommé « Iroko » afin d'échapper à ses ennemis qui voulaient conquérir son territoire dans l'objectif d'acquies également un débouché sur la mer, afin d'être au contact des explorateurs et commerçants occidentaux. Celle-ci est considérée comme sacrée, considérant que l'arbre « Iroko » dans lequel le roi fondateur de Ouidah s'est transformé, incarne depuis lors l'esprit de la cité. Pour les habitants, « le roi ne meurt jamais, mais il voyage ». C'est ce qui explique son caractère sacré, qui au départ ne fût qu'une œuvre de la nature. Grâce au dernier festival des arts et cultures Vodoun, tenu à Ouidah en 1993, une partie de cette forêt a été ouverte aux visiteurs. Cependant, une autre partie reste privée et réservée uniquement aux initiés, c'est-à-dire aux adeptes du Vodoun pour leurs différentes initiations à ce culte des ancêtres. Aujourd'hui, elle fait l'objet d'une curiosité touristique au niveau national, régional voire international mais elle demeure aussi un terrain privilégié pour les chercheurs en pharmacologie et en biodiversité. Sur le plan de l'aménagement du territoire, on constate que cette forêt s'intègre bien dans l'urbanisme de Ouidah et constitue un élément structurant de l'espace tant sur le plan morphologique qu'urbanistique. De plus, elle représente un lieu géographique de mémoire pour la ville.

Dans cette perspective, nous pensons que réfléchir à la question de l'espace naturel au regard de la mémoire d'un lieu et des politiques patrimoniales nous paraîtra intéressant. De ce point de vue, nous proposons d'explorer le processus de développement de la ville de Ouidah depuis sa création, en se basant sur son contexte d'émergence et des différents événements de son histoire (tradition, esclavage, colonisation etc.), jusqu'à nos jours afin de comprendre comment un espace, qui au départ était naturel peut devenir aujourd'hui sacré et sujet à une volonté de patrimonialisation. Nous étudierons ces données à travers des groupes sociaux, adeptes du culte Vodoun, qui dans leurs représentations, la considèrent seulement comme un lieu de culte pour les ancêtres. Cependant, pour les autorités locales, elle est un patrimoine naturel à protéger et à valoriser dans les projets et politiques d'aménagement du territoire.

Enfin, il nous semble important qu'étudier un site naturel protégé comme un enjeu patrimonial au travers de la culture locale et urbaine apparait comme une ressource afin de comprendre les différents processus de patrimonialisation de la nature, considérée comme une divinité à l'exemple du Vodoun que Lilas Desquiron définit comme étant « une force immatérielle existant partout dans l'espace, mais à qui on peut assigner un point matériel ou les initiés peuvent l'invoquer par des formules connues d'eux seuls. La jarre encastrée dans

les sanctuaires des grands dieux, certains rochers, certains arbres, certaines rivières ne sont pas le séjour permanent du Vodoun, mais en quelque sorte un lieu de rendez-vous convenu entre la divinité et ses fidèles, lieu qui se trouve sacralisé de par son contact privilégié avec la divinité⁶».

Méline Bertrand Poda
Doctorant en géographie
Architecte & Urbaniste D.E.I.A.U
Laboratoire « Société – Environnement – Territoire » (SET) UMR CNRS 5603
Université de Pau et Pays de l'Adour

⁶ Desquiron Lilas, *les racines africaines du Vodoun*, éditions hoëbeke, p10, juin 2003.

Caroline POULIQUEN

Quand la nature et le tourisme deviennent un patrimoine à défendre : le cas du Parc National du Lake District (Grande-Bretagne)

Mots-clés : Lake District, Tourisme, Patrimoine naturel, Patrimoine culturel, Parc national

Résumé : Le Parc National du Lake District, en Grande-Bretagne, est un espace situé près de la frontière écossaise, dans la région de Cumbria. Ce parc s'étend sur 2 280 km². Les paysages que l'on y trouve sont très verts, avec des reliefs assez peu élevés mais très abruptes. Les lacs sont également nombreux. Dans cet espace, on pratique la randonnée, la promenade en bateau ou encore l'ascensionnisme.

La région du Lake District a été déclarée Parc National en 1951. Elle est depuis gérée par une entité chargée de la protection de son environnement et son aménagement touristique (la National Park Authority) en lien avec les autorités locales (les « District Councils »), une agence davantage chargée du marketing (« Cumbria Tourism») et des fondations chargées de la protection de l'environnement (« National Trust », « Friends of the Lake District »).

Ce territoire a accueilli ses premiers touristes au XVIII^e siècle, lorsque les romantiques sont venus admirer la nature et les montagnes : des peintres, des poètes tels que William Wordsworth, et plus tard l'auteur de livres pour enfants Beatrix Potter, ont réalisé des œuvres qui glorifient la nature du lieu et contribuent à le populariser. A la même époque, les premiers guides touristiques sur le Lake District sont édités. Le chemin de fer, apparu au milieu du XIX^e siècle, conduit des aristocrates vers les viewing stations, les points de vue où ils peuvent contempler le paysage. Dans les années 1950, Alfred Wainwright décide de créer des guides pour ces marcheurs, avec les sentiers qu'il a repérés dans chaque région du parc, accompagnés de cartes dessinées par l'auteur lui-même ; aujourd'hui, les Wainwrights sont toujours arpentées par des millions de touristes chaque année.

C'est d'ailleurs en partie pour les touristes qu'a été créé le Parc National. Les Parcs Nationaux britanniques ont deux objectifs principaux : « conserver et favoriser la beauté naturelle, la vie sauvage et l'héritage culturel des Parcs Nationaux », et « promouvoir auprès du public les opportunités de compréhension et de loisir ». A l'idée de « wilderness » s'ajoute donc l'idée de « enjoyment », comme c'est très souvent le cas les espaces protégés anglo-saxons.

La « wilderness », la nature sauvage marquée par ces montagnes escarpées et la végétation luxuriante, est devenue aujourd'hui un patrimoine à défendre dans le parc. Pour preuve, depuis 1974, le Sandford Principle est de mise au sein des Parcs Nationaux britanniques lorsqu'il s'agit de développer des infrastructures, notamment touristiques : d'après ce principe, même s'il est légitime de vouloir favoriser l'accès au lieu aux personnes, la « conservation de la beauté de la nature » prévaut avant tout. A ce patrimoine naturel, qui fait toute l'image du lieu, s'ajoute une autre tradition : celle du tourisme, précisément, vu par les habitants comme une « habitude », qui fait partie intégrante du lieu. Tandis que les portraits de Wordsworth et les dessins de Beatrix Potter sont placardés en grand sur les bus à impériale du parc, les dessins de Wainwright sont exposés, gravés sur des plaques de métal, dans une galerie marchande spécialement dédiée à ce marcheur. Dans le Parc du Lake District, on glorifie alors la nature comme patrimoine, mais deviennent patrimoine également ceux qu'ils l'ont glorifiée à travers leurs œuvres. Nature, littérature, peinture et tourisme s'ajoutent donc pour créer un ensemble cohérent proposé au visiteur comme une marque de fabrique, une tradition à afficher et à défendre.

Caroline Pouliquen
Doctorante

Université d'Angers

Nicolás ORTEGA CANTERO

Política turística y patrimonialización de la naturaleza en España (1905-1936)

Palabras clave : Naturaleza, Paisaje, España, Patrimonialización, Política turística

Resumen : El proceso de patrimonialización de la naturaleza de España se inició en el último cuarto del siglo XIX, tras la experiencia del sexenio democrático (1868-1874), y fue promovido principalmente por los intelectuales de la Institución Libre de Enseñanza, fundada en Madrid en 1876. Se desarrolló desde entonces, y hasta el comienzo de la guerra civil de 1936-1939, un proceso de apropiación patrimonial de la naturaleza y del paisaje de España (con marcada predilección hacia Castilla), con una dimensión geográfica notable, apoyada en la atribución de valores y en la conformación de imágenes acordes con el imaginario (de signo liberal y reformista) de quienes la protagonizaron.

Este proceso de patrimonialización se concretó siguiendo caminos diversos, que abarcaron desde el ámbito de la educación y el excursionismo, hasta el de la ciencia y el arte. Y uno de esos caminos, poco estudiado hasta ahora en este sentido, fue el de la primera política turística española, desarrollada a lo largo del primer tercio del siglo XX, que contribuyó a impulsar la apropiación patrimonial no sólo de determinados elementos históricos y artísticos, sino también de otros de carácter natural y paisajístico.

Esa política turística comenzó a principios del siglo XX y se prolongó después, con cambios sucesivos, a lo largo del primer tercio del siglo, hasta la guerra civil de 1936-39. La gradual modificación de sus planteamientos la fueron acercando cada vez más al horizonte intelectual inicialmente promovido por la Institución Libre de Enseñanza, y prolongado después por la Junta para Ampliación de Estudios e Investigaciones Científicas, organismo creado en 1907, dentro del Ministerio de Instrucción Pública y Bellas Artes. Esa relación de la primera política turística española con los puntos de vista suscritos por el círculo institucionista y, recogiendo su legado, por la Junta para Ampliación de Estudios e Investigaciones Científicas (y, en particular, por su Centro de Estudios Históricos) permite entender el papel que desempeñó, en el contexto cultural y político de su tiempo, en la apropiación patrimonial de la naturaleza y el paisaje de España.

Se consideran en esta comunicación las tres etapas sucesivas de la primera política turística española: la comprendida entre 1905 y 1911, dirigida por la «Comisión nacional encargada de fomentar en España las excursiones artísticas y de recreo del público extranjero»; la que se inició al concluir la anterior y llegó hasta 1928, sin duda la más importante de todas, con la «Comisaría Regia encargada de procurar el desarrollo del turismo y la divulgación de la cultura artística popular», encabezada por el Marqués de la Vega Inclán; y, finalmente, la que se prolongó, al terminar la precedente, hasta la guerra civil, con el «Patronato Nacional de Turismo» al frente. En los tres casos, se tienen en cuenta tanto las conexiones de la política turística con la perspectiva patrimonializadora de cuño institucionista, como, en relación con ello, el alcance de su contribución al proceso de apropiación patrimonial de la naturaleza y el paisaje de España. Todo ello permite, en fin, aclarar el significado y el interés del papel desempeñado por esa primera política turística como factor de patrimonialización del paisaje natural español.

Nicolás Ortega Cantero
Professor
Departamento de Geografía
Universidad Autónoma de Madrid (Espagne)

Sylvine PICKEL CHEVALIER, Benjamin TAUNAY, Philippe VIOLIER

**Processus de patrimonialisation de la nature et dynamiques touristiques :
un phénomène de co-constitution mondial ? Comparaison entre la France et la Chine**

Mots-clés : Patrimonialisation, nature, tourisme, corrélation, mondialisation

Résumé : Des analyses menées depuis plusieurs années sur les relations existantes entre la patrimonialisation de la nature et l'essor du tourisme en Occident (Pickel, 2002 et 2004 ; Knafou et Pickel, 2011) nous ont menée à constater un phénomène de co-constitution, comparable à ce qui fut observé dans le cadre de la mise en patrimoine des objets culturels (Lazzarotti, 2007). Et ce, en raison de l'apport du regard extérieur, non utilitaire, de *spectateur* qui émerge avec la naissance d'un nouveau type de déplacement : le voyage d'agrément. Ce phénomène concerne d'autant plus la nature, qu'elle connaît une revalorisation importante à partir du XIX^{ème} siècle, alors que les milieux perçus comme hostiles et repoussant depuis des siècles (océan déchaîné, haute montagne, forêts obscures) deviennent spectacles attrayants aux yeux des touristes, urbains, qui ne connaissent pas de relation vivrière avec leur environnement. Ils contribuent à codifier et propager cette nouvelle interprétation de la nature, devenant patrimoine de la nation avant de devenir celui de l'humanité (Convention UNESCO 1972).

La corrélation entre tourisme et valorisation du patrimoine naturel se poursuit tout au long du XX^{ème} siècle, alors que les pratiques touristiques se diffusent jusqu'à devenir phénomène de société et que la nature se mute en enjeu international de développement durable (1987), particulièrement repris par l'économie touristique (1992), assimilant très rapidement la nature patrimonialisée à un capital susceptible de renforcer l'attractivité des sites. Un capital, qui associe le plus souvent espaces peu anthropisés et culture, alors que l'identification même de la « nature » demeure le plus souvent ambiguë, voire contradictoire, dans la conscience collective occidentale (Pickel, 2004).

Parallèlement, on observe l'apparition sur la scène touristique mondiale de pays ayant également un lien ancien avec la nature. La Chine, par le fait qu'elle constitue la plus ancienne civilisation paysagère (Berque, 1995) et qu'elle s'ouvre aujourd'hui massivement au tourisme (Violier, 2008), semble particulièrement intéressante pour les investigations sur le lien entre patrimoine et tourisme. Or, on constate des similitudes avec le phénomène français, avec un décalage dans le temps (développement du tourisme de masse au soir du XX^{ème} siècle et redéfinition de la nature comme patrimoine de la nation, à l'instar de ce qui s'est passé en France près de 200 ans plus tôt). Cela laisserait-il croire en l'existence d'un processus homogène international, reliant le changement de sens des objets de la nature et des paysages à l'extériorité du regard du touriste urbain, exploitée dans un contexte de construction ou reconstruction nationale, phénomène très fort depuis les années 1980 en Chine (David, 2007) ? Toutefois, au-delà des aspects communs observés, on constate aussi d'importantes différences, émanant d'une civilisation paysagère chinoise spécifique, mais aussi du rôle des pouvoirs publics très prononcé devant très souvent les pratiques spontanées des touristes eux-mêmes (Taunay, 2009), alors qu'ils demeurent des éléments moteurs, dans la sélection des lieux touristiques, en France (MIT, 2002).

Nous formulons, donc, l'hypothèse que s'il existe aussi une corrélation entre processus de mise en tourisme et de mise en patrimoine de la nature en Chine, elle ne relève pas que d'une imitation, mais aussi d'une invention de nouveaux modèles, propres au système politique, économique, social et culturel chinois. Pour effectuer cette démonstration nous comparerons les situations française et chinoise, par le biais d'analyses de documents bibliographiques et

iconographiques, mais aussi par l'exploitation d'enquêtes et observations menées sur différents terrains.

Sylvine Pickel Chevalier
Maître de Conférences en Géographie
Ingénierie du Tourisme, du Bâtiment et des Services
Université d'Angers

Benjamin Taunay
Docteur en Géographie
Post-doc Ingénierie du Tourisme, du Bâtiment et des Services
Université d'Angers

Philippe Violier
Professeur des Universités en Géographie
Directeur de l'Ingénierie du Tourisme, du Bâtiment et des Services
Université d'Angers

Juan SEVILLA

**L'activité des associations de montagne ibériques dans les Pyrénées aragonaises :
de l'émergence à la consolidation d'une valorisation patrimoniale
(fin du XIXème siècle - premier moitié du XXème siècle)**

Mots-clés : Pyrénées, Haut - Aragon, Associations sportives de montagne, Patrimonialisation

Résumé : La création des premières associations de montagne et excursionnistes ibériques a lieu durant le dernier quart du XIXème siècle et les premières décennies du XXème dans le contexte de prolifération des clubs alpins en Europe. Dès le début de leurs activités, elles entrent en rapport avec le collectif pyrénéiste français, qui dirige la découverte scientifique, culturelle et sportive dans la haute montagne aragonaise. C'est alors que des cercles associatifs comme le Centre Excursionniste de Catalogne, le Club Alpin Espagnol ou la Société Peñalara de Madrid, puis des clubs locaux tels que Montañeros de Aragón et Peña Guara, programment des campagnes montagnardes dans les Pyrénées Centrales. Désormais, ces sociétés contribuent à la consolidation du « sentiment de la montagne » au Sud de la chaîne ; et elles participent également à la diffusion de la connaissance d'espaces naturels remarquables de la province de Huesca par le biais des images et des textes publiés. C'est à l'étude de leurs projets d'exploration, ainsi qu'à celle de leurs contributions littéraires et iconographiques, qu'est consacré ce travail. L'objectif est de mettre en évidence le rôle de ces associations non seulement comme vecteurs fondamentaux pour la consolidation des pratiques sportives en Haut - Aragon, mais aussi en tant qu'acteurs distingués dans la valorisation de ce secteur après l'élan précurseur français.

Juan Sevilla
Chercheur post – doctorant en Géographie
Département de Géographie
Université d'Oviedo (Espagne)

**Jeudi 8 septembre
09h00 -11h00**

Thème 4 : QUEL PATRIMOINE NATUREL ? CONFRONTATION DES REGARDS

Séance 1

Président de séance : Eduardo MARTÍNEZ DE PISÓN

Carmen GIL DE ARRIBA (Departamento de Geografía, Urbanismo y Ordenación del Territorio, Universidad de Cantabria) : « *La reconquête des marais : conflits, représentations et discours dans le processus d'appropriation patrimoniale de la réserve naturelle de Santoña, Victoria et Joyel* ».

Marie-Anne GERMAINE, Régis BARRAUD (Laboratoire GECKO EA 375, Université Paris Ouest Nanterre La Défense / Laboratoire ICOTEM EA 2252, Université de Poitiers) : « *La mise en patrimoine de la nature en question : les conflits liés aux opérations de restauration écologique dans les petites vallées de l'Ouest de la France* ».

Clarisse CAZALS, Arnaud SERGENT, Philippe DEUFFIC, Ludovic GINELLI (CEMAGREF, unité ADBX) : « *Confrontations des regards sur le patrimoine forestier : le cas des Landes de Gascogne* ».

Benoit PIN, Sylvie SERVAIN, Jean-Louis YENGUÉ, Dominique ANDRIEU (Laboratoire CITERES UMR CNRS 6173, Université de Tours) : « *Le patrimoine naturel, support d'un projet de développement du paysage culturel. Le cas de la Loire tourangelle* ».

Carmen GIL DE ARRIBA

La reconquête des marais : conflits, représentations et discours dans le processus d'appropriation patrimoniale de la réserve naturelle de Santoña, Victoria et Joyel

Mots clés : Marais et zones humides, Réserve Naturelle, Parc Naturel, Cour de Justice des Communautés Européennes, Restauration écologique, Santoña, Côte Cantabrique

Résumé : Dans cette communication nous envisageons d'analyser la série d'enjeux et de conflits d'intérêts qui ont été suscités, depuis la fin des années 80', par la récupération environnementale et la mise en valeur patrimoniale des zones marécageuses de l'estuaire de la rivière Ason, situées dans la Communauté Autonome de Cantabrie, en Espagne. Ce territoire d'une haute valeur écologique, qui constitue la plus vaste zone humide du Nord de la Péninsule Ibérique, s'étend sur 6.900 hectares, distribués sur onze communes avec un total d'environ 80.000 habitants.

Ces marais sont un refuge stratégique de biodiversité où non seulement viennent hiverner des milliers d'oiseaux en provenance des contrées septentrionales de l'Europe, mais aussi y séjournent, le temps d'une courte escale pour reprendre des forces, d'autres espèces migratrices, avant de traverser d'une seule traite la Péninsule Ibérique (leur prochain arrêt se trouvant dans l'extrême sud du pays, dans le Parc National de Doñana en Andalousie), lors de leur périple vers l'Afrique.

Malgré leurs caractéristiques exceptionnelles, ces espaces littoraux marécageux, déclarés Réserve Naturelle par l'Etat espagnol en 1992, et plus récemment en 2006, Parc Naturel par les instances compétentes de la Communauté Autonome, ont été longtemps saccagés et détruits par des remplissages successifs, des constructions, des digues et de murs ou bien des aménagements qui ont fermé les canaux naturels menant à la mer.

C'est pourquoi en 1987, deux organisations écologistes, la SEO (Société Espagnole d'Ornithologie, actuellement SEO/BirdLife) et ARCA (Association pour la Défense des Ressources Naturelles de Cantabrie) ont déposé une plainte devant la Cour de Justice des Communautés Européennes, pour non accomplissement de la Directive 79/409/CEE concernant la conservation des oiseaux sauvages. Suite à cette plainte, la Commission décida d'entamer une procédure (art. 169 du Traité CEE) contre le Royaume d'Espagne auprès du Tribunal de Justice de Luxembourg. Ce dernier finit par condamner l'Etat espagnol, en 1993, pour destruction d'espace protégé. Dans ses grandes lignes, la sentence édictée stipule qu'aucune argumentation de caractère économique ne saurait justifier les atteintes portées à un écosystème aussi précieux et par là même, les autorités espagnoles ont été rendues responsables de la protection et de la réhabilitation de cette zone humide d'importance internationale, inscrite depuis 1994 dans la liste des espaces naturels protégés par la Convention de Ramsar.

Dès cet instant, un processus global de reconquête de la nature s'est au fur et à mesure mis en marche. Des terrains destinés à la construction de logements, à l'industrie ou aux équipements commencent à redevenir des marais : un terrain de football et des installations sportives ont été englouties, une ligne à haute tension a été supprimée, des plantations d'arbres ont été arrachées ; pour garantir la circulation de l'eau, la route de l'estuaire a été surélevée par la construction de ponts... Parmi toutes ces mesures il faut souligner qu'en 2009 l'on a démoli la première construction déclarée illégale, tout en sachant qu'à l'heure actuelle 423 logements (appartements ou maisons individuelles) figurent sur la liste de bâtiments considérés illégaux et donc à détruire.

De même, le plan *Santoña 2018*, prévoit de récupérer 1.100 hectares de zone humide, ayant été anéantis par le passé, dans l'ensemble de la superficie totale du Parc Naturel.

Cela dit, ce processus global de reconquête des marais, financé en bonne partie par l'Europe et par l'Etat espagnol, ne se fait pas sans polémiques ni conflits entre les différents groupes sociaux et agents impliqués : représentants de l'État, de la Communauté Autonome et des communes où la zone humide est située, populations locales, concessionnaires des terrains, propriétaires des constructions, entrepreneurs, industriels, groupes écologistes... Ainsi, des représentations, des valeurs et des enjeux différents et parfois contradictoires, tant sur le plan politique, législatif et idéologique que territorial ou social, sous-tendent aujourd'hui le processus de réappropriation patrimoniale de cet espace naturel.

Carmen Gil de Arriba
Profesora Titular de Universidad (PTU)
Departamento de Geografía, Urbanismo y Ordenación del Territorio
Universidad de Cantabria (Espagne)

Marie-Anne GERMAINE, Régis BARRAUD

La mise en patrimoine de la nature en question : les conflits liés aux opérations de restauration écologique dans les petites vallées de l'Ouest de la France

Mots-clés : Vallée, Continuité écologique, Patrimoine hydraulique, Renaturation, Représentations

Résumé : Les petites vallées de l'Ouest de la France constituent un terrain d'étude privilégié des enjeux liés à une mise en patrimoine croissante de la nature. Qu'ils se traduisent par des opérations de désaménagement d'ouvrages ou par la volonté de maintenir des paysages « sauvages » dans les fonds de vallées, les projets de « renaturation » se multiplient en effet dans ces espaces dans le cadre de l'évolution récente du contexte réglementaire (DCE, LEMA, Plan national de restauration de la continuité écologique des cours d'eau, Grenelle de l'environnement, Trames vertes et bleues, ...). Les gestionnaires se trouvent alors confrontés à la nécessité d'articuler deux formes de patrimonialisation des vallées : la première caractérise une phase de reconquête des paysages de rivières abandonnés ou bouleversés par les grands travaux d'aménagement hydraulique tandis que la seconde, plus récente et fondée sur l'amélioration de la biodiversité, tend à instituer la vallée comme infrastructure naturelle. Or, sur le terrain, ces projets suscitent des réactions divergentes de la part des usagers qui témoignent de la diversité des représentations de ces paysages et plus généralement de la nature. Le renouvellement et la recrudescence des conflits locaux traduisent en réalité la confrontation de différents modes de patrimonialisation entre groupes d'acteurs (patrimoine naturel vs. patrimoine culturel ; paysage/aménités vs. environnement/biodiversité) mais aussi de communautés (pêcheurs de salmonidés contre pêcheurs locaux ; écologistes pour la biodiversité vs. écologistes pour l'énergie renouvelable ; ...). La mise en œuvre des projets de restauration écologique constitue ainsi une occasion intéressante pour questionner les valeurs et processus qui sous-tendent la défense du patrimoine naturel au fil de l'eau. A travers des exemples normands (Sélune, Touques), sud-armoricains (Sèvre Nantaise, Thouet) et bretons (Léguer), il s'agira d'identifier les causes des mouvements de contestation auxquels sont confrontés les gestionnaires mais aussi la nature des conflits locaux qui opposent les acteurs. Une réflexion sera ensuite proposée sur la façon dont sont débattus ces enjeux sur la scène locale à partir de l'analyse des jeux d'acteurs et de la gouvernance des projets de restauration écologique étudiés afin d'interroger la place de l'expert et des discours dominants et de comprendre le rôle des habitants, élus et usagers qui se mobilisent pour lutter contre ou pour des projets de restauration écologique ou de mise en défens de section de vallées.

Marie-Anne Germaine
Maître de Conférences en Géographie
Laboratoire GECKO EA 375
Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Régis Barraud
Maître de Conférences en Géographie
Laboratoire ICOTEM EA 2252
Université de Poitiers

**Clarisse CAZALS, Arnaud SERGENT,
Philippe DEUFFIC, Ludovic GINELLI**

**Confrontations des regards sur le patrimoine forestier :
le cas des Landes de Gascogne**

Mots-clés : Patrimoine forestier, Ecologisation, Territoire, Secteur productif

Résumé : La notion de patrimoine a connu un succès important au XX^e siècle dans le domaine culturel, initialement pour définir les politiques de protection des monuments historiques. Elle est aujourd'hui convoquée pour désigner de nombreux objets porteurs d'une symbolique et d'une valeur identitaire collective et pour définir les principes selon lesquels doivent être menées des actions en leur faveur. La forêt est sans doute, parmi les ressources naturelles, celle qui a donné lieu le plus anciennement à l'élaboration de règles destinées à assurer sa conservation et son entretien.

Dans le contexte de développement durable où la prise en compte de la dimension environnementale de la forêt devient incontournable, le processus de patrimonialisation de la filière forêt-bois-papier s'est profondément transformé. Les acteurs impliqués dans des activités liées à la forêt se trouvent ainsi à l'interface entre des enjeux de production, de gestion et d'environnement qui sont porteurs de nouvelles attentes sociales et qui réinterrogent fortement leurs pratiques et leurs rapports au sein du système forêt-territoire.

L'article se propose d'explorer les différentes dimensions du patrimoine forestier en s'appuyant sur l'exemple du massif landais. Cela nous conduit à poser l'hypothèse d'une évolution des relations patrimoniales à la forêt entre d'un côté des logiques de protection et d'intensification et de l'autre des logiques individuelles et des logiques collectives. En nous appuyant sur l'étude empirique du massif des Landes de Gascogne, la vérification de cette hypothèse reposera sur la mobilisation de deux approches en sociologie et en économie politique institutionnelle qui proposent deux regards complémentaires sur les modalités du processus de patrimonialisation.

La première rend compte des différentes manières dont les propriétaires forestiers sont confrontés et appréhendent une écologisation de leurs pratiques de gestion sous la pression notamment des associations de protection de l'environnement.

La seconde se saisit des rapports productifs pour analyser la manière dont leur territorialisation conduit à la reconfiguration d'un patrimoine collectif au sein de la filière forêt-bois papier.

Grâce à ces approches il sera possible de mettre en évidence le rôle des nouveaux acteurs qui redéfinissent et réactualisent la relation au patrimoine forestier à l'occasion d'événements conjoncturels (tempêtes de 1999 et de 2009) mais aussi structurels (écocertification, changement climatique, etc).

Clarisse Cazals
Chargée de recherche, économie du patrimoine, CEMAGREF unité ADBX Bordeaux

Arnaud Sergent
Doctorant en sciences politiques, CEMAGREF unité ADBX Bordeaux

Philippe Deuffic
Ingénieur de recherche, sociologie de l'environnement, CEMAGREF unité ADBX Bordeaux

Ludovic Ginelli
Doctorant en sociologie, CEMAGREF unité ADBX Bordeaux

Benoit PIN, Sylvie SERVAIN, Jean-Louis YENGUÉ, Dominique ANDRIEU

Le patrimoine naturel, support d'un projet de développement du paysage culturel. Le cas de la Loire tourangelle

Mots-Clés : Patrimoine, Paysage, Ressource territoriale, Trajectoires paysagères, Fleuve

Résumé : Le 30 novembre 2000, le Val de Loire est inscrit au Patrimoine mondial de l'humanité au titre des paysages culturels vivants et évolutifs. Cette inscription est le fruit d'un processus d'émergence d'une nouvelle ressource territoriale qu'est le « fleuve patrimonial ». Peu valorisé par le dossier d'inscription du Val de Loire, le patrimoine naturel est pourtant un élément prépondérant d'un processus de patrimonialisation au sein duquel l'inscription peut être vue comme un aboutissement tout autant qu'un début.

Dans cette contribution, le patrimoine ligérien est présenté à l'aune de la notion de « trajectoire paysagère » afin de mettre en exergue le processus de construction d'une ressource territoriale valorisant un patrimoine mixte, naturel et culturel. La notion de ressource territoriale est mobilisée dans le sens d'une construction intentionnelle à partir du patrimoine spécifique d'un territoire donné et rompant avec l'exclusivité de la norme nationale. Celle de trajectoire paysagère est appréhendée au travers de l'évolution géo-historique des paysages afin de mieux comprendre les recompositions des pratiques et des représentations construisant le processus de patrimonialisation d'un espace désapproprié puis réapproprié. Le patrimoine est donc appréhendé sous l'angle de sa construction mais également de son instrumentalisation, c'est-à-dire le moment à partir duquel la construction est marquée de l'intentionnalité. Cette instrumentation est notamment abordée au prisme des actions ayant contribué au renversement de perspective d'une nature ligérienne contraignante et à maîtriser versus une nature amène.

Le processus est considéré à deux échelles, celle de la Loire tourangelle de Tours à la confluence entre la Loire et la Vienne, et celle plus détaillée de deux communes (Bréhémont et Chouzé-sur-Loire) qui se sont engagées dans des processus de valorisation du patrimoine, en lien avec la navigation de Loire, afin, entre autre, de soutenir des activités économiques locales.

L'approche choisie repose sur une analyse quantitative et qualitative du patrimoine naturel et culturel local. Elle s'appuie sur un Système d'Informations Géographiques regroupant des données issues du terrain, de cartes et de photographies, ainsi que sur des entretiens auprès d'une sélection d'acteurs (élus, monde associatif, autres) sur leurs représentations du patrimoine. L'analyse spatiale des sites et de leur évolution couplée avec l'analyse des entretiens est ensuite menée afin de mieux saisir les facteurs géo-historiques caractérisant le patrimoine naturel et culturel et mettre en avant ce qui participe d'une construction voire d'une instrumentation (projet).

Les résultats présentés sont issus d'un projet de recherche « patrimoine et trajectoire paysagère » soutenu par le Plan Loire (Etablissement Public Loire et FEDER). Ils mettent notamment en avant l'importance du patrimoine naturel dans la construction de cette ressource territoriale procédant d'un élargissement sémantique du patrimoine ligérien en Touraine dans une perspective de mutation du tourisme préexistant.

Benoit Pin
Docteur en Aménagement et urbanisme
Chargé de recherche
Laboratoire CITERES UMR CNRS 6173
Université de Tours

Sylvie Servain
Maître de conférences en Géographie

Ecole Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois
CITERES UMR CNRS 6173
Université de Tours

Jean-Louis Yengué
Maître de conférences en Géographie
Laboratoire CITERES UMR CNRS 6173
Université de Tours

Dominique Andrieu
Ingénieur de recherche
Maison des sciences de la ville, de l'urbanisme et des paysages
UMS CNRS 1835
Laboratoire CITERES UMR CNRS 6173
Université de Tours

**Jeudi 8 septembre
14h00 -16h00**

**Thème 4 : QUEL PATRIMOINE NATUREL ? CONFRONTATION DES REGARDS
Séance 2**

Présidente de séance : Marcella SCHMIDT DI FRIEDBERG

Agnès SANDER, Daniela FESTA, Pascale PHILIFERT, Adriana GONI MAZZITELLI, Claire CARRIOU, Frédéric DUFAUX (Laboratoire LAVUE / Mosaïques, UMR CNRS 7218, Université Paris Ouest Nanterre la Défense / Laboratoire TIPUS DIPSU Université Roma Tre) : « *Les interactions entre acteurs, conflits et appropriations comme vecteurs de patrimonialisation dans la longue durée : le cas du Parc de la Caffarella, à Rome* ».

Elia CANOSA ZAMORA, Ángela GARCÍA CARBALLO (Departamento de Geografía, Universidad Autónoma de Madrid) : « *Lucha vecinal y patrimonialización de espacios naturales residuales en la ciudad* ».

Mélanie DUVAL-MASSALOUX (Laboratoire Edytem UMR CNRS 5204, Université de Savoie) : « *L'évolution des valeurs patrimoniales comme révélateur des enjeux territoriaux associés aux espaces protégés : enseignements à partir du site Unesco de l'uKhahlamba-Drakensberg, Afrique du Sud* ».

Pierre DÉRIOZ (Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, UMR Espace-Dev 228 IRD) : « *Les enjeux de la patrimonialisation d'un paysage de nature : l'exemple du Pic Saint-Loup (Hérault)* »

Sylvie CLARIMONT (Laboratoire SET UMR 5603 CNRS Université de Pau et des Pays de l'Adour) : « *La patrimonialisation des espaces naturels en débat. Le cas des Pyrénées occidentales* ».

**Agnès SANDER, Daniela FESTA, Pascale PHILIFERT,
Adriana GONI MAZZITELLI, Claire CARRIOU, Frédéric DUFAUX⁷**

**Les interactions entre acteurs, conflits et appropriations comme vecteurs de
patrimonialisation dans la longue durée : le cas du Parc de la *Caffarella*, à Rome**

Mots-clés : Italie, Rome, Nature en ville, Environnement, Participation

Résumé : En matière de patrimonialisation des espaces naturels, l'Italie est un cas intéressant car les protections environnementales actuelles y sont largement issues de préoccupations et législations⁸ cherchant dès le milieu du 19^{ème} siècle à mettre en place des protections patrimoniales.

Pour comprendre la généalogie de ces protections environnementales et leur lien avec les questions patrimoniales, nous nous sommes intéressés au parc de la vallée de la *Caffarella* à Rome. D'une surface de 200 hectares, il constitue le prolongement, en milieu urbain, d'un parc naturel régional de 3400 ha, le parc de l'*Appia Antica*, marqué par la présence d'une importante voie romaine ouverte de 312 à 190 av JC pour relier Rome à Brindisi.

Cette vallée est particulièrement intéressante si l'on cherche à comprendre comment les processus de patrimonialisation s'élaborent dans la durée, car elle est l'objet, dès la première moitié du 19^{ème} siècle, de mobilisations visant à protéger le patrimoine antique apprécié dès le 16^{ème} siècle par les promeneurs du « Grand tour ». A ces premières mobilisations « savantes » succéderont, au 20^{ème} siècle, d'autres actions visant à éviter que le site ne soit urbanisé, menées par des associations (telles *Italia nostra*) et par des comités d'habitants, encore très actifs aujourd'hui. Ces comités jouent un rôle de médiation, ainsi que dans l'appropriation du site par la pratique. Les membres du comité de la *Caffarella* estiment ainsi que le fait d'avoir emmené régulièrement des enfants sur le site (promenades pédagogiques, plantations...) a complètement changé le regard de ces jeunes générations⁹. Les plus anciens d'entre eux ont désormais vingt ans et se sont appropriés le lieu, qui est devenu pour eux un patrimoine vivant, dont ils se sentent responsable.

Le contexte institutionnel est ici essentiel, car dans la protection du site se jouent aussi, au 19^{ème} siècle, des relations de pouvoir entre propriétaires fonciers (avec leurs vellétés de lotissement) ; Ville de Rome (au conseil municipal de laquelle siègent, hors des parenthèses de gouvernement municipal de gauche, ces mêmes propriétaires fonciers) et Etat italien (soutenant la protection du patrimoine antique présent sur le site et cherchant à inciter à son assainissement).

Plus récemment, la Région Lazio deviendra un acteur central, que les comités d'habitants sauront mobiliser pour étendre les protections, les Régions italiennes étant, depuis 1991, compétentes pour la création d'« aires naturelles d'intérêt régional ou local » sur lesquelles elles élaborent un plan réglant l'occupation des sols.

Nous montrons dans notre communication que ces interactions, luttes, conflits et dispositifs d'appropriation sont la matière même de la préservation du site et de sa patrimonialisation dans la durée. C'est parce que toutes sortes d'acteurs différents considèrent le site comme leur appartenant –même si ce n'est pas véritablement le cas du strict point de vue du foncier– que

⁷ Cette proposition de communication s'appuie sur une recherche exploratoire « De la co-production des espaces bâtis à celle d'un agenda 21 : expériences croisées Nanterre-Rome » menée par l'équipe Mosaïques de l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense (LAVUE, UMR CNRS N°7218) et le laboratoire TIPUS DIPSU de l'Université Roma Tre, sous la direction de Pascale Philifert, dans le cadre du programme Ville et Environnement (PIRVE) du CNRS et avec le soutien de la Ville de Nanterre.

⁸ loi « Rosaldi » 30.6.1909 n. 364 de 1909 ; loi de 1913 sur les « Monuments naturels » ; loi du 29 juin 1939 sur les « beautés naturelles »

⁹ Entretien avec Roberto Federicci, Comité de la *Caffarella*.

des politiques de préservation peuvent être mises en place. Ainsi, les lotissements réalisés dans les années 1930 aux abords de ce qui deviendra ensuite un parc, accueillent-ils des habitants qui désormais se battent pour leurs « droit civiques », parmi lesquels le « droit au vert » ; ainsi les velléités de lotissement des compagnies immobilières cristalliseront-elles des oppositions jusqu'alors éparpillées ; ainsi l'impératif environnemental sera-t-il saisi comme une nouvelle opportunité de s'approprier localement des espaces, parfois privés, parfois publics, mais considérés dans tous les cas comme d'autant plus collectifs que leurs impacts environnementaux s'évaluent désormais à des échelles très larges.

Agnès Sander
Maître de conférences en Architecture et Urbanisme
Laboratoire LAVUE / Mosaïques, UMR CNRS 7218
Université Paris Ouest Nanterre la Defense,

Daniela Festa
Docteur
Laboratorio di Tecnologie dell'Informazione per il Progetto Urbano Sostenibile (TIPUS)
Dipartimento di Studi Urbani (DIPSU)
Università Roma Tre, Rome (Italie)

Pascale Philifert
Maître de conférences en Géographie et Urbanisme
Laboratoire LAVUE / Mosaïques, UMR CNRS 7218
Université Paris Ouest Nanterre la Defense

Adriana Goni Mazzitelli
Docteur
Laboratorio di Tecnologie dell'Informazione per il Progetto Urbano Sostenibile (TIPUS)
Dipartimento di Studi Urbani (DIPSU)
Università Roma Tre, Rome (Italie)

Claire Carriou
Maître de conférences en Aménagement et Urbanisme
Laboratoire LAVUE / Mosaïques, UMR CNRS 7218
Université Paris Ouest Nanterre la Defense

Frédéric Dufaux
Maître de conférences en Géographie
Laboratoire LAVUE / Mosaïques, UMR CNRS 7218
Université Paris Ouest Nanterre la Defense

Elia CANOSA ZAMORA, Ángela GARCÍA CARBALLO

Lucha vecinal y patrimonialización de espacios naturales residuales en la ciudad

Palabras Clave : Patrimonialización, Lucha vecinal, Espacio natural residual, Parque urbano, Madrid

Resumen : Frente a los grandes espacios naturales, con valores objetivos, cuya patrimonialización parte de la iniciativa de las elites intelectuales, existen pequeños fragmentos del territorio todavía sin construir en la ciudad, marginales o en medio del continuo urbano, que sólo tras dura lucha vecinal y siguiendo un tortuoso camino, consiguen finalmente su puesta en valor, como parques urbanos, máxima expresión de la naturaleza en la ciudad.

Se trata de plantear la trayectoria de las pequeñas vaguadas de arroyos inmediatos o incorporados a la ciudad que, por las dificultades inherentes para ser urbanizados, permanecieron durante décadas como baldíos, descampados o vertederos. Sólo cuando colectivos como asociaciones vecinales toman conciencia del valor de estos espacios se inicia un proceso de reclamación en el que los discursos de contenido medioambiental e identitario adquieren especial protagonismo.

El ámbito de la Comunidad de Madrid resulta especialmente sugerente, en este sentido, ya que configura en la actualidad una importante región urbana donde los conflictos entre naturaleza y ciudad son muy acusados y donde el agua ha sido especialmente menospreciada, más aún la correspondiente a los pequeños arroyos discontinuos que discurren por los intersticios urbanos. A partir de mediados de la década de los setenta del siglo pasado, primero en la capital y una década después en los municipios metropolitanos, surgen distintos movimientos vecinales en las zonas más populares, respaldados posteriormente por los primeros ayuntamientos democráticos que buscarán recuperar, por medio de parques urbanos, los restos de la naturaleza que se habían salvado del proceso urbanizador, en general pequeñas vaguadas asociadas a arroyos. La región madrileña, que tradicionalmente ha despreciado a sus ríos, como el Manzanares, el Jarama o el Guadarrama, finalmente se ha reencontrado con el agua a través de estos hijos menores.

Elia Canosa Zamora
Ángela García Carballo
Departamento de Geografía
Universidad Autónoma de Madrid (Espagne)

Mélanie DUVAL-MASSALOUX

L'évolution des valeurs patrimoniales comme révélateur des enjeux territoriaux associés aux espaces protégés : enseignements à partir du site Unesco de l'uKhahlamba-Drakensberg, Afrique du Sud

Mots-clés : Espaces protégés, Processus de patrimonialisation, Dynamiques territoriales, Trajectoire, Afrique du Sud

Résumé : Suivant une entrée géographique, cette communication vise à expliciter les valeurs associées aux logiques de patrimonialisation et à démontrer comment ces dernières peuvent évoluer autour d'un espace « naturel » patrimonialisé, lui-même en mouvement. Cette évolution est pour partie fonction de tendances générales et de l'entrée en vigueur de nouveaux paradigmes tel que le développement durable. Mais elle est également fortement liée à des réalités locales. En ce sens, cette réflexion sur les valeurs associées aux processus de patrimonialisation permet de mieux dénouer les fils de la complexité territoriale, démêlant le global du local. A cette évolution des valeurs répond bien souvent une extension des espaces patrimonialisés ainsi qu'une diversification des enjeux et missions des organes en charge de leur gestion : à une logique de protection ponctuelle s'ajoutent des logiques de protection zonale ; à des enjeux de conservation se greffent des injonctions de développement territorial. Au final, ces processus évolutifs semblent fonctionner de concert, co-évoluer, pour au final ancrer les espaces protégés au cœur de logiques territoriales.

Ces dynamiques peuvent être vérifiées *via* l'étude de plusieurs études de terrain, la mise en perspective de ces différents enseignements permettant ainsi d'interroger des spécificités ou permanences dans ces processus. Dans le cadre de cette communication, il s'agira d'interroger ce triple processus évolutif autour d'un espace protégé particulier : le massif de l'uKhahlamba-Drakensberg, en Afrique du Sud, classé au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2000. Ce terrain offre, en effet, plusieurs particularités qui rendent l'analyse des dynamiques patrimoniales et des enjeux territoriaux particulièrement intéressante.

Il offre une profondeur à l'analyse qui rend une approche diachronique possible : ce site Unesco se compose de plusieurs espaces protégés regroupés dans un même ensemble, gérés par un même organisme mais offrant des temporalités différentes. Leur création respective s'est étalée sur l'ensemble du XX^{ème} siècle, répondant à des finalités différentes : exclusion des populations noires, logiques récréatives, protection de la biodiversité, sans pour autant que ces logiques soient exclusives les unes des autres. D'un point de vue spatial, ces espaces sont marqués par des dynamiques d'association/ extension : peu à peu regroupés jusqu'à former un site Unesco, un projet de parc transfrontalier est également en cours avec le Lesotho, l'objectif sous-jacent étant d'aborder la question de la protection de la nature à l'échelle de l'ensemble du massif. De manière co-évolutive, ces dynamiques spatiales sont liées à une redéfinition des missions de l'organisme en charge de cet espace : d'enjeux de conservation de territoires réservés aux blancs, il est aujourd'hui question de protéger la biodiversité tout en associant des populations locales précédemment désavantagées par le système de l'Apartheid *via*, notamment, les retombées économiques liées au tourisme. Observer les processus de patrimonialisation en s'appuyant sur l'exemple du Drakensberg permet, au final, d'interroger la dimension territoriale de la nature patrimonialisée dans le contexte post-colonial spécifique de l'après-Apartheid.

Mélanie Duval-Massaloux
Chargée de Recherche en Géographie
Laboratoire Edytem UMR CNRS 5204
Université de Savoie

Pierre DÉRIOZ

**Les enjeux de la patrimonialisation d'un paysage de nature :
l'exemple du Pic Saint-Loup (Hérault)**

Mots clés : Paysage, Patrimoine naturel, Ressource patrimoniale, Pratiques et représentations sociales

Résumé : Le paysage, aussi bien en tant qu'échelle spatiale qu'en tant que représentation sociale, constitue l'une des modalités possibles du phénomène contemporain de patrimonialisation de la « nature ». Mais la place et le statut de cette « nature » dans les paysages patrimonialisés ou en voie de patrimonialisation sont divers, et renvoient à des complexes imaginaires distincts bien que susceptibles de se combiner, de se superposer ou de s'hybrider. La mobilisation de ces représentations dans l'appréhension du paysage par les acteurs doit en outre être appréciée à l'aune de l'ambivalence des objectifs de sa mise en patrimoine, indissociable de sa constitution en tant que ressource, entre volonté de protection, pression des usages et opportunités de valorisation, notamment par le biais de la fréquentation touristique et de loisir. Les décalages ne manquent pas, dès lors, entre les différents discours – dont certains sous-tendent des documents de communication –, les politiques mises en œuvre, les pratiques socio-spatiales et la réalité des dynamiques paysagères observables. Le site du Pic Saint-loup (Hérault, France) offre un cas d'étude particulièrement riche pour mettre en évidence ces décalages, qui expriment aussi les contradictions inhérentes au couple patrimoine-ressource.

Si ce haut chaînon calcaire, à la silhouette dissymétrique bien caractéristique, n'est pas particulièrement présent dans la communication touristique stricto sensu, il suscite en effet un attachement très particulier de la part des habitants de la région de Montpellier, dont témoigne l'ampleur de la fréquentation, notamment dominicale. « Paysage emblématique », le « Pic » se voit ainsi mis à contribution dans la dénomination de nombreux commerces des villages proches, comme dans la communication territoriale (Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup, née en 2009 de la fusion de trois intercommunalités dont l'identité mobilisait aussi cet élément de relief) et la valorisation de la production viticole, la référence au Pic Saint-Loup renvoyant à un terroir viticole reconnu et réputé au sein de l'AOC Coteaux du Languedoc.

Derrière les pratiques du site (randonnée, escalade, planeur...) et le caractère « identitaire » que lui confèrent les formes variées prises par l'utilisation de son image, se dessinent autant les différents modes de sa mise en ressource (image-ressource pour les processus de territorialisation mais aussi pour le marché immobilier, ressource récréative plus que touristique) que ceux de sa patrimonialisation, qui ne tiennent pas seulement à la reconnaissance collective en tant que « montagne sacrée » mais aussi à sa remarquable valeur écologique. Site classé, le Pic Saint-Loup doit en effet au vigoureux contraste d'exposition entre ses versants sud et nord une exceptionnelle diversité spécifique : site d'intérêt communautaire englobé dans une vaste Z.I.C.O. (« Hautes Garrigues du Montpelliérais »), il est concerné par la procédure Natura 2000 lancée sur la Z.P.S.¹⁰ du même nom, et dont le Docob est en cours de réalisation. Cette valeur, pourtant, apparaît menacée sur les marges du site¹¹ par les dynamiques de la construction pavillonnaire, expression directe de la forte

¹⁰ Z.I.C.O. : Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux – Z.P.S. : Zone de Protection Spéciale – Docob : document d'objectifs

¹¹ L'acuité de la représentation paysagère et la précision des zonages vont d'ailleurs de pair avec un périmètre flou, au sein duquel s'agrègent des surfaces de nature différentes, privées ou publiques, surfréquentées ou ignorées, affectées par des usages variés ou en déshérence.

attractivité résidentielle des villages proches du Pic, et par l'extension et la densification progressive des chênaies vertes, au détriment de la mosaïque ouverte de bois, pelouses et garrigues que montrent les représentations anciennes, jusque vers les années 1960-1970, mise à mal par le déclin agricole et surtout pastoral. La survalorisation de ce patrimoine paysager tend ainsi à se doubler d'une fragilisation, sinon d'une dévalorisation, du patrimoine naturel.

Cette communication reprend et approfondit l'analyse de l'une des études de cas sur lesquelles prenait appui un article sur « Les ambiguïtés de la patrimonialisation des « paysages naturels », à paraître dans *Sud-Ouest Européen*, n°30-2010, « patrimoine naturels ».

Pierre Dériz
Maître de conférences en géographie
UMR Espace-Dev 228 IRD,
Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Sylvie CLARIMONT

La patrimonialisation des espaces naturels en débat. Le cas des Pyrénées occidentales

Mots-clés : Protection, Patrimonialisation, Parc national des Pyrénées, Conflit

Résumé : Depuis près d'un siècle, les périmètres de protection de la nature se sont multipliés, particulièrement en zone de montagne : parcs naturels, sites classés, sites inscrits, réserves naturelles, zones forestières protégées, ZNIEFF, ZICO... De statut et d'extension variable, ils se combinent en une géographie complexe. Leur cartographie n'est pas aisée tant les superpositions de zonages sont fréquentes et les réglementations diverses. Les élus et les usagers (population locale ou visiteurs temporaires) de ces espaces peinent parfois à s'y retrouver. Ils comprennent mal l'augmentation et la diffusion spatiale de ces périmètres de protection qu'ils ne semblent pas toujours appréhender en terme de « patrimoine ». Si le projet de délimitation d'un espace protégé met en avant le caractère patrimonial du bien à préserver, une telle conception suscite-t-elle l'accord de tous ou du moins du plus grand nombre ? Entre adhésion au projet et attitudes de rejet, la construction d'un consensus autour de la protection ne semble pas toujours aisée comme en témoigne, dans la seconde moitié des années 2000, les débats suscités localement par la nouvelle législation sur les parcs nationaux (loi n°2006-436 du 14 avril 2006 et ses décrets d'application) et, plus particulièrement, les controverses autour de l'élaboration de la nouvelle charte du Parc national des Pyrénées. Malgré ses quarante ans d'existence (décret de création de mars 1967), malgré le classement d'une partie de son territoire en « Patrimoine mondial » par l'UNESCO (1997), malgré les liens étroits noués avec le Parc national d'Ordesa sur le versant espagnol, malgré les nombreuses actions entreprises en faveur d'un développement touristique durable..., le Parc national des Pyrénées doit encore composer avec des acteurs locaux si ce n'est hostiles du moins méfiants. Le processus d'élaboration de la charte du parc national a non seulement montré la difficulté à mettre en pratique localement les dispositifs de gouvernance imposés par l'État mais a également révélé nombre de divergences quant au rôle et au mode de fonctionnement de l'espace protégé. La communication se propose, à partir du dépouillement de la presse quotidienne régionale, des bulletins municipaux, des registres de délibération des conseils municipaux des communes concernées et des sources judiciaires (base de données Lamilyne) d'analyser les discours et d'identifier les valeurs et les représentations des espaces naturels qu'ils sous-tendent. A travers l'exemple du Parc national des Pyrénées, l'objectif de la communication est donc de réinterroger le lien entre protection et patrimonialisation, la première ne débouchant pas nécessairement sur la seconde.

Sylvie Clarimont
Maître de conférences en Géographie
Laboratoire « Société – Environnement – Territoire » (SET) UMR CNRS 5603
Université de Pau et des Pays de l'Adour

**Vendredi 9 septembre
09h00 -11h00**

**Thème 5 ALLERS-RETOURS NATURE – CULTURE
Séance 1**

Président de séance : Paul ARNOULD

Bertrand SAJALOLI (Laboratoire CEDETE EA CNRS 1210, Université d'Orléans) : « *Patrimonialiser la nature... et redécouvrir l'homme ! L'histoire des bains dans le Val de Loire* ».

Hervé DAVODEAU, Claire PORDOY (Institut National d'Horticulture et du paysage, Agrocampus Ouest, Angers / Université de Rennes 2) : « *Patrimonialiser la nature et les paysages : contradictions et paradoxes au sujet des épis de la Loire armoricaine* ».

Marlène ALBERT-LLORCA, Raphaële GARRETA (LISST-Centre d'Anthropologie Sociale UMR CNRS 5193, Université de Toulouse-Le Mirail / Conservatoire de Botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, Bagnères de Bigorre) : « *L'association Pierrine Gaston-Sacaze et la patrimonialisation de la flore de la vallée d'Ossau (Pyrénées-Atlantiques)* ».

Mohamed TAABNI (Laboratoire ICOTEM Identité et Connaissance des Territoires et des Environnements en Mutation, EA 2252, Université de Poitiers) : « *Patrimonialiser la forêt ? Le label « forêt patrimoine » de l'Office national des forêts et son application à la forêt domaniale de Bercé (Sarthe)* ».

Eduardo ARAQUE JIMÉNEZ (Área de Análisis Geográfico Regional, Universidad de Jaén) : « *El patrimonio forestal del Parque Natural de las Sierras de Cazorla, Segura y Las Villas. Propuestas de intervención* ».

Bertrand Sajaloli

**Patrimonialiser la nature... et redécouvrir l'homme !
L'histoire des bains dans le Val de Loire**

Mots-clés : Val de Loire, Patrimoine UNESCO, Géohistoire, Tourisme balnéaire, Paysage

Résumé : Le Val de Loire connaît, depuis son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO le 30 novembre 2000 au titre des paysages culturels vivants, un regain d'intérêt succédant à une longue période d'oubli, voire de rejet où, simple gouttière, le fleuve éventrait plus qu'il n'ornait villes et campagnes ligériennes. Ainsi, Orléans, Blois, Tours, mais aussi les petites villes s'égrenant le long de l'artère sauvage, multiplient les manifestations grand public à des fins promotionnelles (Festival de Loire, Tous sur le Pont, caravane de Loire, Beaugency plage, Loire à vélo...) s'inspirant des principes du développement durable (identité, mixité sociale, cadre de vie...). Plus encore, les deux métropoles recentrent leur projet urbain sur l'espace fluvial, revendiquent une identité ligérienne et fêtent leurs liens retrouvés grâce au grand ruban bleu. Ce moteur culturel, allié aux préconisations du Plan Loire Grandeur Nature (1994) et au lancement du Plan de Prévention aux Risques d'Inondation (PPRI) en 2001, a favorisé une forte dynamique de patrimonialisation de la nature. La création ou l'extension de réserves naturelles, les nombreuses mesures de protection des paysages ligériens accompagnent l'engouement pour les sorties nature et la connaissance du patrimoine naturel ligérien. Ainsi, assiste-t-on à un glissement du culturel vers le naturel, non exempt de contradictions quand la nature se voit affublée de valeurs biologiques ou sociales reposant largement sur une méconnaissance géohistorique de l'aménagement de la vallée. Nous nous proposons ainsi, dans un premier temps, de suivre ce glissement et d'en repérer paradoxes et instrumentalisation en interrogeant les discours, les choix opérationnels et les objectifs des acteurs impliqués.

Cette redécouverte du patrimoine naturel ligérien suscite également des projets balnéaires en partie déconnectés de la Loire (Beaugency Plage, apparition de bases de loisir...) exaltant un tourisme de proximité lui aussi plus en phase avec les canons de la durabilité. Curieusement, cette dynamique est en passe d'exhumer un riche patrimoine balnéaire qui a longtemps été une des identités fortes du val de Loire avant d'être totalement oublié. Qui se souvient en effet qu'Orléans obtint en 1939 le droit, après une longue procédure, de s'appeler Orléans-les-Bains à l'instar de Thonon ou d'Evian et que ses plages, reliées par un tramway à la gare centrale, étaient fréquentées par bon nombre de parisiens ? Ainsi, par un effet retour, assiste-t-on à un glissement inverse du naturel vers le culturel. Le second temps est consacré à cette exhumation et vise à montrer tout à la fois la richesse patrimoniale des activités balnéaires du val de Loire, de l'arrivée du train (mi XIXe s.) à la fin des années 1960, mais aussi leurs traces paysagères dans les écosystèmes fluviaux.

Ainsi, cette proposition, qui reflète les travaux de recherche conduits dans le cadre du programme PATRA (Patrimoine et trajectoires paysagères des vallées ligériennes) animé par l'Agrocampus Ouest-Centre d'Angers et financé par le Plan Loire Grandeur Nature, interroge les processus qui, du culturel au naturel, commandent la patrimonialisation des milieux ligériens.

Bertrand Sajaloli
Maître de conférences en Géographie
Laboratoire CEDETE EA CNRS 1210
Département de Géographie
Université d'Orléans

Hervé DAVODEAU, Claire PORDOY

**Patrimonialiser la nature et les paysages : contradictions et paradoxes
au sujet des épis de la Loire armoricaine**

Mots-clés : Patrimonialisation, Nature, Paysages, Représentations, Loire

Résumé : *Dans le lit mineur de la Loire entre Angers et Nantes, 700 « épis » destinés à améliorer la navigation ont été implantés entre la fin du 19^{ème} siècle et les années 1920. Ces ouvrages sont aujourd'hui accusés d'être responsables de l'abaissement de la ligne d'eau et de ses effets négatifs sur le recul de la biodiversité et la stabilité des ouvrages d'art. En vue de restaurer la morphologie du fleuve et les milieux humides qui lui sont associés, une opération de remodelage des épis a été expérimentée en 2010 sur un tronçon d'une 10aine de kilomètres. Cette action a été engagée par Voies navigables de France (maîtrise d'ouvrage) dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature (2007-2013).*

La communication propose d'analyser le processus de patrimonialisation en l'appliquant à un « objet » distinct de la nature : les paysages. Si cette distinction peut et doit être argumentée d'un point de vue théorique, les deux termes sont étroitement associés dans les pratiques aménagistes. La patrimonialisation des paysages repose aussi bien sur des valeurs esthétiques que naturalistes : autrement dit, la nature est une valeur du paysage, même si elle est une valeur parmi d'autres et même si les paysages ne sont pas « naturels ». A l'inverse, la valeur patrimoniale de la nature peut être justifiée au regard de l'organisation des paysages et de leurs fonctionnalités (celle d'habitat pour les naturalistes ou celle de connectivité pour les écologues du paysage). L'objectif de la communication est donc de penser l'articulation des processus de patrimonialisation de la nature et des paysages.

La démarche prend pour objet les épis de Loire. L'objet choisi ne relève a priori ni du patrimoine naturel (les épis sont des ouvrages de navigation) ni du patrimoine paysager (ils ne cadrent pas avec les représentations dominantes produites depuis et avec l'inscription du Val de Loire au Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 2000). La méthode s'appuie sur une campagne d'enquêtes auprès des riverains et usagers du fleuve qui sera réalisée au printemps/été 2011 dans le cadre d'un programme de recherche sur les Patrimoines et dynamiques paysagères de la vallée de la Loire (PATRA 2010-2012¹²). L'objectif est de confronter les pratiques sociales et les représentations locales associées aux épis afin de dépasser/compléter la démarche d'ingénierie écologique privilégiée par les aménageurs. L'hypothèse retenue est que le déclassement des épis de navigation (fonction initiale désormais révolue) et surtout l'expérimentation récente de remodelage (qui amorce peut-être à plus long terme une politique de déconstruction des ouvrages) sont susceptibles d'enclencher un nouveau regard patrimonial sur ces objets spécifiques (identitaires ?) de la Loire armoricaine.

Ce cas d'étude est particulièrement pertinent pour comprendre l'articulation des processus de patrimonialisation de la nature et des paysages car l'opération de remodelage relève d'une politique de renaturation du fleuve (de désaménagement) qui alimente le modèle de la « Loire sauvage » renforcé par l'inscription du Val de Loire au Patrimoine Mondial (catégorie des « paysages culturels évolutifs et vivants »...); La section de la Loire des épis soumise au remodelage et incluse dans ce périmètre de reconnaissance patrimoniale est donc un terrain idéal pour évaluer les catégories d'action du patrimoine naturel et du patrimoine culturel qui légitiment l'action publique mais dont la distinction porte bien des paradoxes et contradictions.

¹² http://www.plan-loire.fr/fileadmin/pce/PF_RDI/Reunions/Docs/Presentations/presentation_PATRA_davodeau_090210.pdf

Repères bibliographiques :

- BARRAUD R., CARCAUD N., DAVODEAU H., MONTEMBAULT D., 2010, « Quel tableau géographique des paysages ligériens », dans *Géosciences*, revue du BRGM, n°12, pp.112-122.
- CHOUQUER G., 2007, Quels scénarios pour l'histoire du paysage ? Orientations de recherches pour l'archéogéographie, Coimbra-Porto 408 p.
- DAVODEAU H., 2004, La patrimonialisation, un vecteur d'appropriation des vallées ligériennes ?, dans *Norois, revue géographique des universités de l'Ouest* n°192, p.63-69.
- DROZ Y. (et al), 2009, Anthropologie politique du paysage. Valeurs et postures paysagères des montagnes suisses, éd. Karthala, 170 p.
- GRAVARI-BARBAS, M. (dir.), 2005, Habiter le Patrimoine : Enjeux, Approches, Vécu, Presses Universitaires de Rennes, Collection Géographie Sociale, 760p.
- LARRERE C. & R. , 1997, Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement, Aubier, 355 p.
- LUGINBÜHL Y, 2001, La demande sociale de paysage, rapport remis au Conseil national du paysage, Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire, 17 p.
- VESCHAMBRE V., 2007, « Le patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », dans *Les Annales de géographie*, n° 656, p. 361-381.

Davodeau Hervé
Maître de conférences en géographie
Institut National d'Horticulture et du paysage
Département Paysage
Agrocampus Ouest Angers

Pordoy Claire
Master 2 Paysages : réalités et représentations
Université de Rennes 2

Marlène ALBERT-LLORCA, Raphaële GARRETA

**L'association Pierrine Gaston-Sacaze et la patrimonialisation de la flore
de la vallée d'Ossau (Pyrénées-Atlantiques)**

Mots-clés : Botaniste, Flore, Mémoire, Tradition, Pyrénées

Résumé : L'association Pierrine Gaston-Sacaze fut créée en novembre 1992 avec pour premier objectif, comme le précisent les quelques lignes destinées à la présenter dans l'annuaire informatique des Sociétés savantes du CTHS, de célébrer le centenaire de la mort de ce personnage, survenue en 1893. Cadet d'une famille paysanne de Béost, un village de la vallée d'Ossau, Pierrine Gaston-Sacaze fut présenté en son temps comme un prodige. Ce simple berger aurait commencé à observer et à classer les plantes de sa vallée "sans autre guide, dit un ouvrage du temps, que son instinct", et appris, par lui-même également, le latin et le grec, dont il avait besoin pour lire les traités de botanique. Une fois initié, il constitua, conformément à l'usage des botanistes de son époque, un herbier comprenant notamment des plantes qu'il avait cueillies : salué par les botanistes de son temps pour sa connaissance de la flore d'Ossau, il fut aussi célébré par les visiteurs lettrés venus prendre les eaux dans les stations thermales de la vallée. A partir des années 1880, sa gloire déclina et, après sa mort, il fut quasiment oublié jusqu'en 1989 où une biographie, écrite par un érudit local également féru de botanique, Antonin Nicol, raviva sa mémoire.

Le but de cette communication est de montrer le lien entre l'image de ce personnage, toujours présenté, du XIXe siècle à nos jours, comme un "pâtre-botaniste", et le type d'activités déployées par l'Association qui porte son nom : valoriser le patrimoine culturel et naturel de la vallée. Nous nous attacherons à montrer, plus précisément, que ces deux aspects sont indissolublement liés et contribuent également à mettre en avant la spécificité supposée de la vallée d'Ossau. Les activités de l'Association Gaston-Sacaze instituent en effet un lien de réciprocité permanent entre la valorisation de la mémoire du berger-botaniste et la valorisation de la flore : nous donnerons plusieurs exemples de ce mécanisme, les plus significatifs étant le projet de créer un sentier botanique entre Béost et Bagès, hameau où naquit Pierrine Gaston-Sacaze, et la sortie botanique organisée conjointement par le Parc national des Pyrénées et l'Association en 2009 et intitulée "Sur les pas de Pierrine". Ce va-et-vient entre la mémoire du "berger-botaniste" et la valorisation de la flore permet de présenter celle-ci comme spécifique à la vallée et contribue donc à l'ériger au rang de "patrimoine ossalois". A travers cette étude, nous montrerons que la zone désignée comme étant la vallée d'Ossau correspond, non pas à l'entité ainsi nommée dans la géographie physique mais au territoire constitué par le processus de patrimonialisation de la flore et des traditions culturelles, populaires et savantes.

Marlène Albert-Llorca
Professeur d'Anthropologie
LISST-Centre d'Anthropologie Sociale UMR CNRS 5193
Université de Toulouse-Le Mirail

Raphaële Garreta
Chargée de mission à l'ethnologie
Conservatoire de Botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées Bagnères-de-Bigorre

Mohamed TAABNI

Patrimonialiser la forêt ? Le label « forêt patrimoine » de l'Office national des forêts et son application à la forêt domaniale de Bercé (Sarthe)

Mots-clés : Forêt de Bercé, Patrimonialisation, Acteurs, Territoire, Développement local

Résumé : La reconnaissance et la montée en puissance des services environnementaux et fonctions sociales de la forêt constatées depuis ces dernières décennies viennent se superposer à la fonction économique plus classique de production de bois de qualité dans le cadre d'une gestion durable. En France, les critères de gestion durable et multifonctionnelle des forêts domaniales, leur ouverture au public et leur insertion dans les territoires imposent à l'ONF d'associer différentes parties prenantes concernées par ces différents volets. L'Office a défini dans ce cadre une charte nationale « Forêt Patrimoine » applicable à des forêts domaniales emblématiques, sélectionnées en fonction de leur dimension culturelle et sociale, leurs qualités paysagères et environnementales, leur dimension économique et leur capacité de réponse aux attentes territoriales. La qualification de Forêt Patrimoine repose sur des valeurs affirmées et partagées du patrimoine forestier : biodiversité, paysages, éléments culturels et sylvicoles, patrimoine social. L'ONF entend apparaître ainsi par cette initiative comme un partenaire à part entière des collectivités locales et des associations dans la démarche de valorisation des forêts et leur articulation aux projets de développement local. La forêt domaniale de Bercé (5377 ha) dans la Sarthe fait partie de ce projet de réseau de Forêts Patrimoine, et est considéré comme pilote depuis 2009, dans ce processus de labellisation patrimoniale. Elle est représentative de la demande sociale actuelle de réévaluation des valeurs symboliques, culturelles et mémorielles des lieux et du nouveau regard sur la forêt objet hybride (combinant le naturel et le culturel) par excellence. La forêt de Bercé, célèbre pour la haute qualité du bois de ses futaies de chêne, dont l'histoire a été modelée par l'homme a toujours été un espace de liens forts avec la population locale à travers les métiers du bois, (métiers liés aux traitements sylvicoles, les sabotiers) les cueillettes, et les fêtes qui s'y déroulaient.

La convergence des initiatives des associations locales (association Foyer rural en particulier dans la commune de Jupilles), des élus des collectivités locales et de l'ONF ont ainsi permis de transformer le petit musée du Bois datant de 1970, de simple conservatoire d'objets et d'outils liés aux métiers du bois en un Centre d'interprétation moderne « Carnuta, Maison de l'Homme et de la forêt » inauguré en Juillet 2010 à Jupilles (après deux années de travaux et d'un coût de 2,5 millions d'euros). Il constitue une pièce maîtresse des multiples projets en cours d'élaboration par le Comité de pilotage mis en place en vue d'inventorier et valoriser les qualités et multiples facettes de cette forêt pour bénéficier du label Forêt Patrimoine et l'articuler à la dynamique des territoires environnants.

Cette contribution a pour objectif de montrer comment s'est construit le processus de patrimonialisation de la forêt de Bercé, le passage de l'appropriation diffuse de celle-ci en tant que lieu de proximité, de mémoire et d'identité locale par les populations riveraines à la construction progressive et en cours d'un espace de projets, aspirant à être reconnu à un niveau plus élargi comme composante originale forte du réseau de lieux patrimoniaux et vecteur d'attractivité des territoires. L'accent sera mis sur les modalités de mobilisation des acteurs locaux et de leurs relations avec les relais institutionnels supérieurs en vue d'élargir les soutiens et porteurs du projet et de la démarche.

Références bibliographiques :

ONF , Mohamed Taabni .2007 . Forêt domaniale de Bercé. Etude de faisabilité Forêt Patrimoine. décembre 2007, ONF Direction régionale Ouest Nantes 37 p. inédit.
Taabni, M. (coord.). 2005. La forêt : enjeux comparés des formes d'appropriation, de gestion et d'exploitation dans les politiques environnementales et le contexte d'urbanisation généralisée. Colloque international, Poitiers, 16-17 octobre 2003. Poitiers : Université de Poitiers, Icotem, 361 p.
Taabni M.2003. *La forêt des géographes, une nouvelle dimension patrimoniale ?* N°1, pp15-19 Bulletin Association Française des Musées d'Agriculture et du patrimoine Rural.

Mohamed Taabni
Maitre de conférences en Géographie
Laboratoire ICoTEM (Identité et Connaissance des Territoires et des Environnements en Mutation), EA 2252
Université de Poitiers

Eduardo ARAQUE JIMÉNEZ

El patrimonio forestal del Parque Natural de las Sierras de Cazorla, Segura y Las Villas. Propuestas de intervención

Palabras clave :

Résumé : Durante los tres últimos siglos las Sierras de Segura y Cazorla han sido objeto de una intensa explotación forestal gracias a la cual pudo sostenerse el ambicioso programa de construcción de obras civiles, religiosas y militares que hoy jalonan el territorio andaluz, una buena parte de las cuales han pasado a formar parte de nuestro legado histórico más reconocido y admirado tanto por su elevada funcionalidad como por su alto valor simbólico. Las abundantes extracciones de un recurso trascendental como la madera, no cabe duda que contribuyó a generar una nueva dinámica demográfica y socioeconómica en todo este ámbito montañoso profundamente empobrecido por la extremada dureza del medio así como por su secular aislamiento. Al mismo tiempo, en determinadas fases históricas en las que la presión antrópica resultó excesiva, se produjeron toda una serie de impactos ambientales y paisajísticos sobre los montes cuyas huellas también han perdurado hasta nuestros días.

A lo largo de este dilatado período de tiempo han sido múltiples y variadas las infraestructuras e ingenios que el hombre ha tenido que desarrollar no ya sólo para ahorrar energía y reducir gastos en la compleja tarea que siempre supuso la corta y el transporte de la madera hasta los mercados, sino también a la hora de gestionar los montes de la forma más eficiente posible, procurando mantener una renta sostenida a lo largo del tiempo. Desgraciadamente la inmensa mayoría de esos elementos patrimoniales han ido desapareciendo paulatinamente con el paso de los años, por lo que hoy ya sólo es posible contemplarlos a través de las fotografías que se han conservado de la época, y únicamente podemos entender su funcionalidad por alguna referencia bibliográfica, o bien por los testimonios dispersos y esporádicos que se han custodiado en diferentes archivos. Sólo una mínima parte de ese legado patrimonial ha logrado sobreponerse al paso del tiempo, aunque hace ya muchos años que dejó de desempeñar las funciones para las que fue concebido y, en consecuencia, su nivel de abandono, salvo honradas excepciones, resulta extremo.

En este trabajo nos proponemos identificar esa base patrimonial sobre la que se sustentó históricamente la explotación maderera de estos macizos prebélicos, analizando el contexto histórico y territorial en el que surgió y se desarrolló cada uno de los elementos que la conforman. Nuestro objetivo no es otro que contribuir a la divulgación de un legado excepcional que, a nuestro modo de ver, se configura como una de las principales fortalezas que deben entrar en juego en el proceso de reconfiguración del modelo de desarrollo turístico que ha estado vigente en estas tierras hasta el momento presente. Entre otras razones por su singularidad y, desde luego, porque muy pocos macizos forestales de sur de Europa pueden hacer gala de una historia forestal y de un patrimonio tan rico y diverso como el que atesoran las Sierras de Segura y Cazorla.

Eduardo Araque Jiménez
Professor titular
Área de Análisis Geográfico Regional
Universidad de Jaén (Espagne)

**Vendredi 9 septembre
14h00 -15h30**

**Thème 5 ALLERS-RETOURS NATURE - CULTURE
Séance 2**

Président de séance : Vincent BERDOULAY

Aude POTTIER (Laboratoire SET UMR 5603 CNRS Université de Pau et des Pays de l'Adour) : « *Le massif forestier des Landes de Gascogne, un patrimoine naturel ? Le regard des gestionnaires* ».

Régis BARRAUD, Michel PÉRIGORD (ICoTEM / RURALITES EA 2252, Université de Poitiers) : « *L'Europe ensauvagée : émergence d'une nouvelle forme de patrimonialisation de la nature ?* »

Lionel LASLAZ (Laboratoire « Environnements, DYNAMIQUES et TERRITOIRES de la Montagne » (EDYTEM) UMR CNRS 5204, Université de Savoie, Chambéry) : « *« Renaturaliser » sans patrimonialiser : bannir les « installations obsolètes » et des points noirs paysagers dans les espaces naturels protégés alpins* ».

Nadia ASSAM BALOUL, Mohamed DAHLI (Faculté du génie de la Construction, Département Architecture, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou) : « *Processus de patrimonialisation d'un parc culturel naturel dans la région du sud ouest algérien* ».

Aude POTTIER

**Le massif forestier des Landes de Gascogne, un patrimoine naturel ?
Le regard des gestionnaires**

Mots-clés :

Résumé : Au sein des forêts françaises, il en est une qui se détache tant par son étendue et son histoire que par sa forte propension à être considérée comme « ordinaire » : les Landes de Gascogne. Ce vaste triangle forestier de 10 000 km², privé à plus de 90%, est façonné par une exploitation sylvicole intensive où le pin maritime prédomine (92% des surfaces de production) sous forme de futaie régulière. Conçu pour produire, emblème s'il en est un de la vocation productive de l'espace forestier, la forêt landaise est souvent et précisément critiquée pour cette orientation exclusive. Ce massif forestier, par le caractère intensif de son exploitation et sa superficie, est généralement dénoncé pour son uniformité paysagère et sa faible richesse floristique et faunistique. Il n'est donc pas étonnant de voir « fleurir » des qualificatifs tels que « monotone » ou encore le dédaigneux « champ de pins » pour le désigner. Ces critiques, qui peuvent aller jusqu'à remettre en cause son statut même de forêt, reflètent son apparente incapacité à être porteur de valeurs autres qu'économiques. Cependant, ce regard peu amène à l'égard de la forêt landaise est bien souvent le fait de personnes extérieures au massif, professionnels ou profanes, révélant une distance importante entre cette image stéréotypée et la réalité des pratiques et du regard d'acteurs « locaux ». Ainsi, nous émettons l'hypothèse que la forêt landaise ne peut pas être définie par sa seule valeur économique. Elle est investie d'autres fonctions et apparaît aussi comme un espace à protéger pour des raisons tout à la fois écologiques, esthétiques, voire à « conserver » pour des raisons de loisirs ou encore des motifs identitaires.

Quels regards les professionnels de la forêt portent-ils sur le massif ? Sont-ils des acteurs de sa patrimonialisation ? L'analyse d'entretiens semi-directifs effectués auprès des instances représentatives et de conseil de la forêt privée (CRPF, Syndicat des Sylviculteurs du Sud Ouest) ainsi que de l'ONF nous permettra de décrypter le rapport tissé entre cette catégorie professionnelle et son objet par et au-delà de l'« uniforme ». Quelles sont les valeurs qu'ils lui affectent ? Quels sont, pour cette catégorie investie « par nature », les critères de l'appropriation patrimoniale ? La confrontation de leurs différents discours, montrera comment une forêt artificielle de production peut devenir, pour ses gestionnaires, un objet patrimonial à part entière où valeurs naturelles et culturelles s'enchevêtrent.

Aude Pottier
Doctorante en Géographie
Laboratoire « Société – Environnement – Territoire » (SET) UMR CNRS 5603
Université de Pau et des Pays de l'Adour

Régis BARRAUD, Michel PÉRIGORD

L'Europe ensauvagée : émergence d'une nouvelle forme de patrimonialisation de la nature ?

Mots-clés :

Résumé : L'annonce de ce colloque pose le postulat suivant : « le patrimoine naturel est [ainsi] sorti de la dimension *wilderness*, rendant de plus en plus floues la limite entre nature et culture [...] ». Il est incontestable que le patrimoine naturel déborde aujourd'hui cette dimension, mais a-t-elle totalement disparue ? Plusieurs exemples signalent que la volonté de préserver voire de restaurer une « nature sauvage » est toujours présente. On l'a retrouvée aussi bien dans les discours et actions issus de la mobilisation associative (ONG, associations nationales et locales de protection de l'environnement) qu'au cœur de certaines politiques publiques. L'écologie est elle-même toujours traversée par le débat sur la valeur du « sauvage », sur l'intérêt et la possibilité de maintenir / de restaurer des espaces à haut niveau de naturalité.

À la suite, d'Yves Luginbühl (2001) et de Raphael Larrère (2005) on peut constater l'émergence de nouveaux modèles paysagers indicateurs de la diversification des regards sur les paysages et de l'évolution de la demande sociale de paysage et de nature. Parmi ces modèles émergents, il semble que l'esthétique et les valeurs associées à la nature sauvage connaissent une certaine montée en puissance. Cette tendance peut participer à la consécration du modèle « pittoresque écologique » (Luginbühl, *ibid.*). Le développement du regard « informé » par la science écologique et l'ingénierie associée (la restauration écologique) peut expliquer l'émergence de modèles nourris par l'esthétique du « sauvage » (Fel, 2009). En France, les débats scientifiques récents sur les représentations de la nature et sur l'éthique environnementale renouvellent le questionnement de la catégorie « nature sauvage » (Larrère, 2008 ; Blanc et Lolive, 2009). D'une manière complémentaire aux réflexions théoriques générales on peut identifier de véritables partisans de la nature sauvage. Le plus emblématique est sans doute l'écologue Jean-Claude Génot (1998, 2003) qui examine avec un regard critique les pratiques conventionnelles de gestion de la nature. Enfin, concrètement plusieurs initiatives portées par des associations et / ou des institutions publiques semblent exprimer la volonté d'une reconquête d'espaces de nature sauvage à l'échelle européenne (Wild Europe Initiative, Rewilding Europe, PanParks, Mountain Wilderness Europe). À l'échelle française la construction d'une alternative à la gestion classique des milieux naturels est aussi à l'œuvre à travers les projets des réseaux « forêts sauvages » et « rivières sauvages » (WWF).

Cette communication a pour objectif de faire le point sur ce renouvellement des idées et des actions de patrimonialisation de la nature qui valorisent l'imaginaire du sauvage, prônent la préservation de la spontanéité des processus biophysiques et le maintien / la reconquête d'espaces à haut niveau de naturalité. À partir de l'analyse d'exemples de préservation variés (forêts, montagnes, cours d'eau), il s'agira de comprendre ce mouvement protéiforme. Il conviendra d'évaluer son degré de filiation avec le *wilderness* nord américain, de mettre au jour les représentations de la nature et les stratégies d'appropriation de l'espace qu'il sous-tend. Partant de l'analyse d'initiatives portées par le monde associatif, nous chercherons à repérer l'intégration de cette nouvelle forme de patrimonialisation de la nature sauvage dans la mise en œuvre de politiques publiques de gestion des milieux naturels.

BLANC N., LOLIVE J., 2009, La restauration écologique : une nouvelle formation du monde ? *Cybergeo*, article n°475, 15 p.

- FEL L., 2009, *L'esthétique verte, de la présentation de la nature*, Seyssel, Champ Vallon, 350 p.
- GENOT J-C., 1998, *La nature malade de la gestion - la gestion de la biodiversité ou la domination de la nature*, Le Sang de la Terre, 239 p.
- GENOT J-C., 2003, *Quelle éthique pour la nature ?* Edisud, 192 p.
- LARRERE R., 2005b, Quelle(s) éthiques pour la nature ? : libre opinion, *Natures Sciences Sociétés*, n°13, p. 194-197
- LARRERE R., 2008, Protection de la wilderness versus gestion de la biodiversité, communication écrite, Rencontres de Valdeblère, Pastoralismes, biodiversités, paysages dans les espaces montagnards, 28-30 octobre 2008, 7 p. [en ligne] : http://www.mercantour.eu/valdeblere2008/images/actes/j1/intervention_larrere.pdf

Régis Barraud, Maître de Conférences en géographie
ICoTEM / RURALITES EA 2252
Université de Poitiers

Michel Périgord, Professeur de géographie
ICoTEM / RURALITES EA 2252
Université de Poitiers

Lionel LASLAZ

**« Renaturaliser » sans patrimonialiser :
bannir les « installations obsolètes » et des points noirs paysagers dans les espaces
naturels protégés alpins**

Mots-clés : Espace naturel protégé, Alpes françaises, Nettoyage, Friches, Patrimoine

Résumé : Par principe et présupposé, tout héritage du passé tend désormais à être érigé au rang de patrimoine, sans d'ailleurs que l'épaisseur temporelle soit toujours significative, mais comme témoignage d'une pratique et ou d'une activité révolues. Il semble qu'au sein des espaces naturels protégés, les restes évanescents ou dégradés d'activités échappent à cette règle.

Par « *installation obsolète* », l'association internationale *Mountain Wilderness* (association d'alpinistes œuvrant pour la « *défense de la montagne* ») pointe dès 2002 des friches, qu'elles soient agricoles, touristiques, technologiques, énergétiques ou militaires, dénombrées dans un rapport et dont certaines furent démantelées par la suite. Près de 30 opérations conduites de 1992 à 2010 ont ainsi été recensées, principalement dans le Parc national du Mercantour, dans une moindre mesure dans ceux des Ecrins et de la Vanoise, dans le massif du Mont-Blanc et dans les parcs naturels régionaux préalpins du Vercors, de la Chartreuse et des Bauges.

D'actions isolées et initiées par des associations de protection de l'environnement, ces opérations ont fait florès, occasionnant des créations d'associations dont elles sont le principal objet, institutionnalisant et ritualisant la pratique de démantèlement de ce « *qui n'est pas patrimoine* » et qui ne mérite donc pas d'être conservé. L'effet de « contagion » franchit aussi les frontières, avec des actions similaires en Italie ou en Suisse.

Souvent présentées comme un moyen de « *sauver* » les espaces protégés, elles constituent en réalité leur « mise en conformité » avec des normes sociales et les attendus (intellectuels, spirituels, philosophiques) des individus qui les fréquentent. Il s'agit ici de se soumettre au « *rétablissement écologique* » (encore revendiqué tout récemment dans la 10^e conférence internationale de la convention sur la diversité biologique à Nagoya), dont les réintroductions d'animaux sauvages disparus sont une autre illustration. Par ce simulacre (dans le sens d'une représentation figurée qui n'a que l'apparence de ce qu'il prétend être) patrimonial qui consiste à redonner une virginité à une nature humanisée, débarrassée de ses scories selon des finalités esthétisantes, les acteurs effectuent des choix susceptibles d'être mis en débat.

Dès lors, ces opérations soulèvent plusieurs questions auxquelles cette communication tentera de répondre :

- qui décide de ce qu'est le patrimoine et de l'aspect des espaces naturels protégés ?
- ces initiatives ponctuelles et associatives ne sont-elles pas le reflet de l'absence d'intervention dans ce domaine du « nettoyage » des « points noirs paysagers » des administrations et institutions compétentes, notamment le Ministère de l'environnement, qui se décharge de cette tâche sur les instances associatives ?
- la sacralisation de l'originel, d'une situation antérieure plus ou moins fantasmée, passe-t-elle par l'aliénation patrimoniale, le renoncement à l'établissement de certains types de patrimoine ?

Lionel Laslaz
Maître de Conférences en Géographie
Laboratoire « Environnements, DYNAMIQUES et TERRITOIRES de la Montagne » (EDYTEM) UMR CNRS 5204
Université de Savoie, Chambéry

Nadia ASSAM BALOUL, Mohamed DAHLI

**Processus de patrimonialisation d'un parc culturel naturel
dans la région du sud ouest algérien**

Mot-clés : Patrimonialisation, Parc culturel, Mondialisation, Acteurs, Développement

Résumé : En Algérie, la loi 98-04 portant protection du patrimoine culturel, a apporté une nouvelle vision culturelle, un élargissement de la signification du patrimoine et un ensemble d'outils pour sa prise en charge efficace. C'est dans le cadre de cette dernière que *sont classés en parcs culturels les espaces caractérisés par la prédominance et l'importance des biens culturels qui s'y trouvent et qui sont indissociables de leur environnement naturel. (artic38L98.04)*. Désormais le patrimoine englobe diverses catégories, en incluant les grandes étendues territoriales, c'est-à-dire les parcs culturels, tels que le Tassili, l'Ahaggar, l'Atlas Saharien, le Touat-Gourara le Tindouf etc., qui sont considérés sous le double aspect indissociable de patrimoine culturel et naturel. Dans le contexte de la mondialisation, la patrimonialisation de la nature est de plus en plus considérée comme une gestion durable de l'environnement, l'on s'interroge de ce fait sur l'impact de la mise en patrimoine de la nature sur l'environnement et les écosystèmes fragiles. Cette communication pose la question de la pertinence de patrimonialisation de la nature en Algérie, son émergence et son développement en mettant en évidence les processus et les acteurs s'y rattachant à travers la création des parcs culturels naturel. Nous allons suivre cela dans le contexte d'un espace reconnu pour la richesse et l'importance écologique de ses écosystèmes naturels – le parc du Twat-Gourara dans le sud ouest de l'Algérie.

Nadia Assam Baloul
Mohamed Dahli
Faculté du génie de la Construction
Département Architecture
Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou (Algérie)

**Vendredi 9 septembre
09h00 -11h00**

**Thème 6 : MULTIPLICITÉ DES ÉCHELLES, MULTIPLICITÉ DES ACTEURS
Séance 1**

Présidente de séance : Christine BOUISSET

Sidia D. BADIANE, Adrien COLY, Paul NDIAYE, Alioune KANE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar / Université Gaston Berger) : « *La forêt, en Basse Casamance : entre sacralité et enjeux économiques. Quelles stratégies de valorisation du patrimoine?* ».

Rémi BÉNOS, Johan MILIAN (Laboratoire Dynamiques Rurales UMR CNRS MA 104, Université de Toulouse Le Mirail 2 / Laboratoire LADYSS UMR CNRS 7533, Université Paris VIII) : « *Conservation, Valorisation, Labellisation : mise en patrimoine des hauts lieux pyrénéens et recompositions de l'action territoriale* ».

Farid BENHAMMOU, Laurent MERMET (ENGREF, Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts, AgroParisTech) : « *La patrimonialisation d'une espèce emblématique : échecs et réussites de la protection de l'ours brun dans les Pyrénées* ».

Béatrice MOPPERT (Laboratoire CREGUR, Université de la Réunion) : « *Les processus de patrimonialisation de la nature dans le Kodagu (Inde du sud) : pluralités, imbrications, contradictions* ».

Sidia D. BADIANE, Adrien COLY, Paul NDIAYE, Alioune KANE

La forêt, en Basse Casamance : entre sacralité et enjeux économiques. Quelles stratégies de valorisation du patrimoine?

Mots-clés : Forêt, Patrimoine, Basse Casamance, Conservation, Sacralité, Enjeux économiques

Résumé : En Basse Casamance, domaine de prolongement septentrional des forêts guinéennes, la considération portée par la tradition à la conservation de ces écosystèmes pose un dilemme fondamental sur les stratégies à mettre en œuvre pour la valorisation des ressources écologiques. La forêt peut être entité sacrée ou ses ressources répondre à une certaine forme de régulation pour y accéder. Elle renferme des ressources à la fois spirituelles et matérielles. Devant les impératifs d'une valorisation économique, le modèle traditionnel semble se lézarder. Les évolutions récentes (logiques de développement) prennent de plus en plus le devant dans le rapport des populations à la nature.

Cette communication présente les enjeux de valorisation durable de la forêt en Basse Casamance. Elle met en évidence les divers intérêts autour de la forêt (perceptions, représentations, exploitation). Elle montre les processus par lesquels il est possible dans un contexte de changement socioéconomique, d'assurer la satisfaction des besoins vitaux des populations et de conserver efficacement la forêt.

Sidia D. Badiane
Doctorante en géographie
Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

Adrien Coly
Enseignant-chercheur de géographie
Université Gaston Berger (Sénégal)

Paul Ndiaye
Enseignant-chercheur de géographie
Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

Alioune Kane
Professeur de géographie
Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

Rémi BÉNOS, Johan MILIAN

Conservation, Valorisation, Labellisation : mise en patrimoine des hauts lieux pyrénéens et recompositions de l'action territoriale

Mots-clés : Patrimonialisation, Montagne, Canigou, Gavarnie-Mont Perdu, Action publique

Résumé : A travers l'itinéraire de deux sites montagnards chargés d'une importante valeur symbolique et de longue date distingués comme des hauts-lieux (au sens de M. Bédard, 2002¹³) « naturels », le propos de cette communication vise à étudier comment depuis les années 1990, la patrimonialisation dont ils font l'objet a été interpellée et s'est progressivement modifiée sous l'effet de deux dispositifs d'action territoriale : l'un conduit autour de la démarche Grand Site (Canigou), l'autre autour de l'inscription au Patrimoine Mondial de l'Humanité (Gavarnie). Nous montrerons qu'en s'appuyant sur le patrimoine, ces dispositifs peuvent constituer de véritables ruptures dans la conduite de l'action publique, la structuration des systèmes d'acteurs et les systèmes de valeurs mobilisés.

Dans un contexte où l'action collective territorialisée se généralise dans les zones de montagne (G. Rudaz, 2009¹⁴) ces expériences témoignent en effet de nouvelles formes de patrimonialisation de l'objet géographique « montagne » (Debarbieux, 2001¹⁵). Figures emblématiques des Pyrénées, Gavarnie et Canigou constituent des hauts-lieux « naturels » où se sont superposés au fil des générations les zonages apportés par différents dispositifs de conservation (site classé, parc national, Natura 2000, Patrimoine Mondial pour Gavarnie ; sites classés, réserves naturelles, Natura 2000, OGS pour Canigou). Ces reconnaissances « institutionnelles » constituent autant de gages de leur naturalité singulière. Elles n'épuisent cependant pas la complexité de la dimension patrimoniale associée à ces montagnes dont la qualité de « haut-lieu » ne s'est jamais limitée à leur attribut « naturel » mais tient au contraire à leur caractère syncrétique associant à leurs particularités physiques des éléments culturels et ethnographiques. Des formes plus contemporaines de patrimonialisation sont venues accompagner l'émergence de nouvelles scènes d'action publique impliquées dans la gestion du Canigou et de Gavarnie : la mise en patrimoine permet ainsi de donner sens à des projections territoriales élargies (Di Méo, 1994¹⁶) qui constituent une rupture (M. Rautenberg, 2003¹⁷) et renouvelle leur mise en récit et leur mise en scène (Bénos & Milian, 2010¹⁸). C'est à ce niveau que l'analyse croisée de ces deux hauts lieux paraît la plus stimulante : elle met en évidence toute l'importance des logiques de distinction qui alimentent les processus de patrimonialisation. En effet, celles-ci bouleversent les normes et les codes de l'action publique localisée au point que ceux qui « disent » le patrimoine s'immiscent dans la gouvernance des sites. Par ailleurs, ces logiques de distinction semblent relever du registre de « l'excellence territoriale » (en tant que norme de l'action publique contemporaine et construction de nouvelles légitimités politiques) comme du registre du marketing touristique. Dans ce contexte, le triptyque conservation / valorisation / labellisation nous semble particulièrement pertinent pour approfondir la relation entre « patrimoine naturel » et « action

¹³ BEDARD M., « Une typologie du haut-lieu, ou la quadrature d'un géosymbole », *Cahiers de Géographie du Québec*, Volume 46, n° 127, avril 2002, Pages 49-74

¹⁴ RUDAZ G., « Recompositions territoriales et gouvernance des régions de montagne », *Revue de géographie alpine* [En ligne], 97-2 | 2009, mis en ligne le 23 juillet 2009, URL : <http://rga.revues.org/index856.html>

¹⁵ DEBARBIEUX B., « La montagne: un objet géographique ? » in VEYRET Y., 2001, *Les montagnes : discours et enjeux géographiques*, Paris, SEDES.

¹⁶ DI MEO G., 1994, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et Sociétés*, n°78, p. 15-34.

¹⁷ RAUTENBERG M., *La rupture patrimoniale*, Grenoble, Editions A la Croisée, 2003, 173 p.

¹⁸ BENOS R., MILIAN J., « Quel patrimoine naturel pour construire l'action publique ? La politique des Grands Sites dans le massif du Canigou », à paraître dans *Sud-Ouest Européen* (2010).

publique ».

Rémi Bénos
Doctorant en Géographie-Aménagement
Laboratoire Dynamiques Rurales UMR CNRS MA 104
Université de Toulouse Le Mirail 2

Johan Milian
Maître de Conférences en Géographie
Laboratoire LADYSS UMR CNRS 7533
Université Paris VIII

Farid BENHAMMOU, Laurent MERMET

La patrimonialisation d'une espèce emblématique : échecs et réussites de la protection de l'ours brun dans les Pyrénées

Mots-clés :

Résumé : L'année 2011 est censée être marquée par un lâcher d'ours en Béarn. Cette espèce emblématique a suscité beaucoup de polémiques, de conflits, d'espoir et de déception au sujet de sa protection dans les Pyrénées. Animal symbole de ce massif, il est souvent hissé au statut de patrimoine tant naturel que culturel depuis des décennies. Patrimoine naturel car sa protection doit comprendre des territoires assez vastes où les dimensions écologiques, paysagères et de diversités biologiques sont à prendre en compte. Plusieurs autres espèces animales et végétales sont ainsi concernées. Patrimoine culturelle également car de la Catalogne au Pays basque, un riche folklore utilise la figure de l'ours (contes, légendes, fêtes, toponymes) auquel s'ajoute une histoire ambivalente faite de crainte et de respect où les récits de chasse et de bergers ont contribué à forger un particularisme pyrénéen. A la croisée des 2 types de patrimoines, l'ours est donc un bien commun remarquable même si l'actualité rappelle régulièrement que cela ne fait pas l'unanimité.

L'objectif de notre propos est de montrer les forces et les faiblesses de la construction de la figure de l'ours comme patrimoine. Après être revenu sur les différentes facettes et l'ambiguïté de l'ours présenté comme patrimoine, nous reviendrons sur les espoirs déçus de l'approche et de la gestion patrimoniale en Haut Béarn. En effet, cette approche, fondée sur l'ours comme bien commun, visait à taire les antagonismes passés au sujet de la gestion de l'espèce afin de l'optimiser et de la confier aux acteurs locaux. Une série de dysfonctionnement ont conduit à l'échec de la sauvegarde de l'ours pyrénéen. En revanche, dans un dernier point, nous reviendrons sur une gestion territoriale différenciée à l'échelle du massif. Malgré les oppositions, en Pyrénées centrales, une nouvelle forme de patrimonialisation est mise en place depuis le milieu des années 1990. Articulée autour de l'association de développement local, Pays de l'ours – ADET, cette démarche vise à faire de l'ours non seulement un patrimoine naturel et culturel, mais également un patrimoine économique donnant du sens à la notion de développement durable.

Farid Benhammou
Géographe, Docteur en Sciences de l'Environnement - Géographie
AgroParisTech - ENGREF, Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts

Laurent Mermet
Professeur en Sciences de gestion, Agro Paris Tech-ENGREF, Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts

Béatrice MOPPERT

Les processus de patrimonialisation de la nature dans le Kodagu : pluralités, imbrications, contradictions

Mots-clés :

Résumé : Situé dans la partie centrale de la chaîne des Ghâts occidentaux du Sud de l'Inde, le Kodagu appartient à l'une de ces 25 régions du globe, identifiées comme points chauds de biodiversité. De fait, les richesses biologiques de ce petit district de l'État du Karnataka font donc partie de ce bien commun de l'humanité que constitue la biodiversité. La patrimonialisation y apparaît toutefois comme un processus multiforme, révélant de multiples imbrications entre les différents mouvements à l'œuvre.

En effet, outre le classement en aires protégées d'une partie de l'espace forestier (parc national, réserve de biosphère, réserves de faune), on assiste à diverses formes de mise en patrimoine, où les éléments de nature sont étroitement liés à la culture. Des bois sacrés (devarakadu) aux paysages de la caféiculture, les objets concernés sont de plus en plus nombreux et variés. Portés par des acteurs aux ambitions distinctes voire contradictoires, ces projets sont révélateurs de la pluralité des regards portés sur la nature. Apparaissant comme une course à la patrimonialisation, le phénomène suggère alors de s'interroger sur les conditions de son émergence mais aussi sur les conséquences liées à cette surenchère. Comment et par qui les objets naturels sont-ils érigés en patrimoine ? Face à ce foisonnement, assiste-on à une hiérarchisation de ces objets en fonction de leur valeur ou ne risque-t-on pas, au contraire, de voir le patrimoine perdre par ce biais son caractère d'exception ?

En s'appuyant sur des travaux d'enquêtes menées depuis une dizaine d'années dans la région, cette communication aura pour but de mettre en évidence l'essor du mouvement de patrimonialisation, considéré au sein d'un système de relations entre les différents groupes d'acteurs dans leurs rapports au milieu. Une étude de cas s'appuiera ensuite sur la demande récente d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO d'une partie des forêts classées du district. Porté par des associations de protection de la nature, le dossier suscite de vives réactions d'opposition de la part de riverains qui y voient le risque de perdre des droits dont ils disposent sur certaines parcelles forestières. Nous verrons alors comment la notion de patrimoine s'avère contradictoire (ici entre patrimoine familial et patrimoine mondial) et d'autre part, comment les discours qui lui sont liés peuvent être instrumentalisés au service de mouvements de revendications identitaires.

Béatrice Moppert
Maître de Conférences
Département de Géographie
Laboratoire CREGUR
Faculté des Lettres, Art et Sciences Humaines
Université de la Réunion

**Vendredi 9 septembre
14h00 -15h30**

**Thème 6 : MULTIPLICITÉ DES ÉCHELLES, MULTIPLICITÉ DES ACTEURS
Séance 2**

Présidente de séance : Isabelle DEGRÉMONT

Céline BARTHON, Céline CHADENAS, Arnaud DE LAJARTRE, Antoine PANCHER (Laboratoire ESO-CARTA UMR CNRS 6590, Université d'Angers / Laboratoire LETG / Géolittomer UMR CNRS 6554, Université de Nantes / Centre J. Bodin – EA 4337, Université d'Angers / Laboratoire GREGUM UMR ESO 6590 CNRS Université du Maine) : « *Valeur, fonction et médiation dans les espaces naturels sensibles : une patrimonialisation de la nature inachevée ? Exemples dans les Pays de la Loire* ».

José ABREU (Centre d'Études en Lettres, Université de Trás-os-Montes e Alto Douro) : « *Territoire et paysage : la production patrimoniale dans la vallée du Douro* ».

Xavier AMELOT, Véronique ANDRÉ-LAMAT, Laurent COUDERCHET (Laboratoire ADES UMR CNRS 5185, Université de Bordeaux) : « *Patrimonialisation et conservation de la nature : télescope des échelles, recyclage et hybridation des statuts* ».

Sophie BONIN, Pierre DONADIEU, Anne-Cécile JACQUOT (Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, LAREP / Paysagiste DPLG) : « *Patrimonialisation des paysages de grandes cultures : la plaine de Versailles et son « association patrimoniale »* ».

Céline BARTHON, Céline CHADENAS, Arnaud DE LAJARTRE, Antoine PANCHER

**Valeur, fonction et médiation dans les espaces naturels sensibles :
une patrimonialisation de la nature inachevée ? Exemples dans les Pays de la Loire**

Mots-clés : Patrimonialisation, Protection de la nature, Appropriation sociale, Valorisation, Espace Naturel Sensible

Résumé : Avec l'extension du champ patrimonial de la nature à la biodiversité¹⁹, la protection de la nature revêt aujourd'hui une dimension sociétale planétaire qui tend, d'une part, à l'affranchir des périmètres qui lui ont été « traditionnellement » réservés (Parc National, Réserves Naturelles, Arrêtés de Protection de Biotopes) au profit d'une logique de réseaux (Natura 2000 ou encore ceux institués par les trames verte et bleue des lois Grenelle) et, d'autre part, à multiplier les espaces (et les acteurs) par lesquels ces stratégies de patrimonialisation peuvent s'opérer (espaces naturels sensibles des départements, sites du Conservatoire du littoral ; collectivités locales, associations, propriétaires privés, ...).

C'est ainsi que la nature, dans sa dimension écologique devient le bien et l'objet à préserver, conserver et même à développer (si l'on prend en compte certaines espèces) quels que soient les milieux et les espaces de référence (naturels -au sens de peu anthropisés-, mais aussi urbains, périurbains, de loisirs, ...), au nom du développement durable et du droit des générations futures à bénéficier d'un environnement de qualité au moins égal à celui que nous connaissons aujourd'hui.

Dans ce contexte, plusieurs questions se posent quant au sens de la protection et au message qu'elle véhicule :

- quelle est l'efficacité de l'espace protégé et quel sens donner aux périmètres de protection de la nature ? En d'autres termes, quels sont les lieux, les objets ou les biens identifiés comme patrimoine naturel, notamment sur des milieux de plus en plus artificialisés ?

- quel est le degré d'appropriation (matérielle et immatérielle) de ces espaces par les différents acteurs et groupes sociaux impliqués et touchés par ce processus : peut-on réellement parler d'appropriation du patrimoine naturel selon les différentes acceptions de cette notion ?²⁰ La nature des scientifiques peut-elle acquérir la qualité de patrimoine ?

- quel changement de valeur induit la patrimonialisation ? En effet, l'interprétation de ces lieux n'entraîne-t-elle pas un changement d'identité ? Ce changement n'est-il d'ailleurs pas l'une des finalités recherchées ? Enfin, les modèles de médiation, créés pour ces espaces naturels, lorsqu'ils sont utilisés dans les espaces du quotidien, ne risquent-ils pas d'homogénéiser le message de la protection de la nature ?

S'il ne s'agit pas d'évaluer si une pelouse calcaire en site périurbain, une zone humide reconstituée dans une friche industrielle, *x* kilomètres de talus routiers ou encore l'avifaune (exemples non exhaustifs mais représentatifs de l'évolution actuelle) peuvent être considérés comme « des biens ou objets dignes d'être transmis aux générations futures » selon la définition usuelle du patrimoine, il demeure néanmoins utile de s'interroger sur l'émergence de ces catégories dans la typologie des patrimoines naturels, sur les valeurs qui y sont associés et sur la médiation qui en est faite afin de mieux cerner les modalités d'appropriation en cours. Cette communication s'appuiera en partie sur les travaux menés dans le cadre du CPER « Évaluation des Espaces Naturels Sensibles en Pays de la Loire : protection de l'environnement et projet de territoire » et s'intéressera dans un premier temps à l'analyse de

¹⁹ V. Maris, 2010. *Philosophie de la biodiversité*. Ed. Buchet & Chastel Ecologie, Paris, 213 p.

²⁰ Cf. propriété juridique et modalités d'appropriation à dominante matérielle et idéale développés par Ripoll F. et Veschambre V., 2005. « L'appropriation de l'espace comme problématique ». *Noréis* n°195, 2005/2, p. 7-15.

l'évolution de sites et de leurs critères de sélection (quels patrimoines protègent-ils ? quels sont les acteurs impliqués ?) à l'échelle des départements, pour ensuite se pencher sur la médiation/interprétation qui en est donné à partir d'études de cas : quelle nature (ou patrimoine naturel) donne-t-on à voir et à comprendre sur ces espaces ? Avec quelles finalités en termes d'appropriation ?

Céline Barthon
Maître de conférence en Géographie
Laboratoire ESO / CARTA UMR CNRS 6590
Université d'Angers

Céline Chadenas
Chercheur contractuel en Géographie
Laboratoire LETG / Géolittomer UMR CNRS 6554
Université de Nantes

Arnaud de Lajarte
Maître de conférences en Droit
Centre J. Bodin – EA 4337
Faculté de Droit, Économie et Gestion
Université d'Angers

Antoine Pancher
Doctorant en Géographie
UMR ESO 6590 CNRS (GREGUM)
Université du Maine

Groupe CPER²¹ « Évaluation des Espaces Naturels Sensibles en Pays de la Loire : protection de l'environnement et projet de territoire »

²¹ CPER : Contrat de Plan Etat Région, 2007-2013, volet Sciences Humaines et Sociales, axe 2 intitulé : « Espaces, environnement et cadre de vie : entre héritages et prospectives.

José ABREU

Territoire et paysage : la production patrimoniale dans la vallée du Douro

Mots-clés : Territoire, Paysage, Muséologie, Médiation, Médiatisation

Résumé : Né d'une connivence politique inusitée, manifestée par l'unanimité de l'Assemblée Nationale portugaise lors de l'adoption d'un Décret-loi, le Musée du Douro, créé dans cette circonstance, est constitué par les 21 villages de la région démarquée du vin de Porto – la plus ancienne région démarquée de vin au monde et devenue Patrimoine Mondial (Paysage Culturel Vivant/UNESCO/2001). Chacun de ces villages est destiné à héberger un musée dédié à un de ses aspects: outils de fabrication du vin, patrimoine immatériel de la région, etc. Un dispositif encadre le siège du musée et les pôles villageois selon le format traditionnel du musée (*musée/objets/public*) en même temps que selon le format de la nouvelle muséologie (*territoire / patrimoine / communauté*).

La présente communication vise la compréhension des processus de médiation effectués par ce nouveau musée du Douro. Nous discuterons, d'une part, de ces processus compris comme une démarche communicationnelle relevant du paradigme traditionnel de la *fabrication du patrimoine* (Davallon) et des difficultés d'application de quelques uns de ses *gestes*, notamment celui de la découverte de l'objet comme *trouvaille*. Nous discuterons, d'autre part, de ces mêmes processus en les considérant plutôt comme relevant d'une logique sémiotique liant des dimensions pragmatique et conceptuelle (Saouter) par le biais d'une médiatisation.

Nous montrerons que la médiation effectuée par ce musée de territoire construit à son profit une version institutionnelle d'un objet patrimonial, à savoir ici le paysage, ceci à l'occasion de l'étape de la médiatisation que le musée effectue. À ce titre, nous insisterons sur une distinction nécessaire entre *médiation* et *médiatisation* du patrimoine et nous montrerons que la médiatisation transforme ou même détourne la relation présumée entre les objets patrimoniaux et ce à quoi ils renvoient.

José Abreu
CEL/UTAD : Centre d'Études en Lettres
Université de Trás-os-Montes e Alto Douro (Portugal)

Xavier AMELOT, Véronique ANDRÉ-LAMAT, Laurent COUDERCHET

**Patrimonialisation et conservation de la nature : télescopage des échelles,
recyclage et hybridation des statuts**

Mots-clés : Aires protégées, Urgence/durabilité, Modèles, Changement, Tensions, Doctrines

Résumé : L'augmentation de la superficie des espaces protégés, promue à l'échelon mondial, s'est traduite mécaniquement par un desserrement des statuts de protection vers des formes de moins en moins contraignantes. Il est apparu en effet de plus en plus difficile d'appliquer les mêmes règles strictes, conçues pour des zones inhabitées et/ou de faible étendue (PN, RNI, sites classés, APB), sur de vastes espaces humanisés et ce dans un contexte doctrinal prônant l'intégration des dimensions économiques, sociales et environnementales. Dans le même temps, la pression liée à l'urgence de l'érosion de la biodiversité et la médiatisation d'enjeux écologiques emblématiques (changement climatique, déforestation, menaces sur certaines espèces, etc.) conduisent à une remise en cause des modes de gestion intégrés et/ou concertés et un repli sur des dispositifs anciens, un retour aux barrières (Hutton, 2005), gage d'efficacité et de rentabilité économique à cours terme.

Pour répondre à l'urgence de la crise écologique on assiste, à l'intérieur des nouveaux espaces protégés, à un durcissement de certains modes de gestion, plaquant des règlements anciens sur des espaces conçus au départ pour fonctionner avec d'autres règles plus souples. Dans la vallée de la Loue par exemple, un vaste site est classé très récemment au titre de la loi de 1930 comme outil de conservation d'une zone Natura 2000 dont le document d'objectif ne garantirait pas l'intégrité ?

Inversement, les espaces patrimoniaux, notamment ceux de l'UNESCO, ou la politique française de mise en place d'aires marines protégées mobilisent de plus en plus fréquemment des zonages de conservations antérieurs (parcs nationaux malgaches et réunionnais, projet de parc marin du bassin d'Arcachon) dont ils reprennent scrupuleusement les limites ou dont ils promeuvent l'extension.

Enfin, la part croissante prise par la dimension économique dans les politiques de conservation (paiements pour services environnementaux, mécanismes de compensation carbone, fonds fiduciaires, etc.) tend à infléchir les dispositifs vers les formes les plus simples facilitant l'évaluation monétaire.

Ce télescopage des dispositifs de conservation et de patrimonialisation est porteur de nombreuses ambiguïtés et nous permet d'interroger les enjeux liés à l'hybridation de ces modèles. L'analyse, à différentes échelles, des représentations, des valeurs, des critères qui motivent les acteurs impliqués dans la construction et la gestion de ces nouveaux types d'espaces protégés nous amène au final à nous interroger sur l'efficacité, la gouvernance et la durabilité des dispositifs.

Xavier Amelot, Maître de conférences en Géographie
Véronique André-Lamat, Maître de conférences en Géographie
Laurent Couderchet, Maître de conférences en Géographie
Laboratoire ADES UMR CNRS 5185
Université de Bordeaux

Sophie BONIN, Pierre DONADIEU, Anne-Cécile JACQUOT

**Patrimonialisation des paysages de grandes cultures : la plaine de Versailles
et son « association patrimoniale »**

Mots-clés : Agriculture céréalière, Paysages de grandes cultures, Naturalisation, Territorialisation, Ressource territoriale

Résumé : Notre proposition vise à exposer un objet récemment patrimonialisé, l'agriculture céréalière intensive, les espaces de grande culture, en contexte périurbain. Le terrain d'étude est la plaine de Versailles, un territoire complexe des Yvelines, mais unifié par une « association patrimoniale » mise en place en 2004²², où la place des agriculteurs est très forte. Son autre caractéristique éminemment patrimoniale est de comporter un site classé de 2000 ha, presque uniquement constitué de parcelles de grandes cultures. La question patrimoniale est bien entendu très sensible pour ce terrain, puisqu'il est situé dans l'axe du château de Versailles et de son Grand Canal, et en partie dans le périmètre de l'ancien parc de chasse de Louis XIV.

Mais nous souhaitons surtout insister sur les nouvelles représentations émergeant depuis les années 1980-1990 en matière de paysage agricole, et en particulier sur deux processus qui conduisent à la patrimonialisation effective de cette agriculture. Le premier processus est celui des politiques d'aménagement du territoire, pour qui ces grandes cultures, d'espaces vides, blancs, sont devenus des espaces ouverts, analogues aux forêts, intéressants surtout pour la respiration du tissu urbain. Aujourd'hui, ils sont devenus aussi des espaces potentiels de récréation des citadins, et donc des espaces de projet, où s'exprime un « désir d'agriculture » multi-forme (circuits courts, agriculture de proximité, filière bio, labels). Le second processus est une naturalisation de ces espaces agricoles : on voit émerger une reconnaissance de valeurs écologiques, sous une impulsion régionale d'une part (trame verte et bleue, ceinture verte d'Ile-de-France), et locale d'autre part (sentiers de randonnée inventés par un groupe d'habitants, repérage également local des mares, de pelouses xérophyles, des petites rivières).

Ce faisant, la ressource économique générique que constitue la production agricole est peu à peu territorialisée : elle devient aussi un enjeu local, ce qui peut apparaître comme une source de conflit potentiel.

Notre sujet d'étude ne porte donc pas tant sur les étapes du processus de patrimonialisation en lui-même que sur ses symptômes et ses conséquences en matière de gestion des espaces et de reconnaissance paysagère porteuse de projets (et de conflits).

Sophie Bonin
Maître de conférences de Géographie
Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles
LAREP

Pierre Donadieu
Professeur de Géographie
Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles
LAREP

Anne-Cécile Jacquot
Paysagiste DPLG

²² Pupin V., Viel J.-M., Colin M., « Une démarche patrimoniale de gestion de la qualité du vivant en Ile-de-France : l'expérience de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets », *Courrier de l'environnement de l'INRA* (55), février 2008. Cet article présente notamment la création de cette association patrimoniale, fédérant dans trois collèges « à égalité » les élus, les agriculteurs, et les particuliers-associations ; il insiste sur la gouvernance inédite mise en place.